

COMMISSION DES UNIVERSITÉS SUR LES PROGRAMMES

**Les programmes de psychologie, de psychoéducation et de sexologie
dans les universités du Québec**

Rapport n° 13

avril 1999

Numéro de publication : 99-04
Dépôt légal – 2ème trimestre 1999
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque du Canada
ISBN 2-920079-76-X

CADRE GÉNÉRAL D'EXERCICE DU MANDAT DE LA COMMISSION DES UNIVERSITÉS SUR LES PROGRAMMES

NOTE AU LECTEUR

Le mandat

La Commission des universités sur les programmes a reçu le mandat d'examiner la pertinence et la complémentarité des programmes des universités et de recommander aux établissements des modalités de concertation, pouvant aller jusqu'au partage de domaines ou de programmes, tout en maintenant une offre de la meilleure qualité et aussi diversifiée que possible. Ces recommandations doivent tenir compte des ressources à la disposition des universités, des besoins sociaux et culturels en général ainsi que des réalités du marché du travail, de même que du voeu de la société québécoise, par l'intermédiaire de ses gouvernements successifs, de maintenir l'accessibilité à l'université pour tous ceux et celles qui en ont les capacités intellectuelles et la motivation, quelle que soit par ailleurs leur situation financière.

C'est dans cette perspective que la Commission a adopté son Document de référence qui situe le cadre de ses travaux et, notamment, interprète la portée des impératifs que la ministre de l'Éducation souhaitait voir pris en compte, dans la lettre qu'elle adressait le 6 novembre 1996 au président de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec, à l'occasion de son accord à la création de la Commission.

Son secrétariat ayant ouvert ses portes en janvier 1997, la Commission a tenu sa première réunion à la mi-février. Dès le début, elle a prouvé, par les conditions qu'elle a mises en place, qu'elle poursuit ses travaux à livre ouvert, sans réponse toute faite, y associant des professeurs, des étudiants et des personnes de l'extérieur de l'université. Elle donne accès sur son site WEB à diverses publications et communications.

Le fonctionnement en sous-commissions

La Commission a choisi de confier à des sous-commissions sectorielles le mandat d'effectuer l'analyse de la situation et de formuler des recommandations. En effet, compte tenu du caractère nécessairement spécialisé de l'enseignement universitaire, le redéploiement des forces et le partage des programmes entre les universités ne sont possibles que par la mise à contribution des hommes et des femmes qui enseignent dans les disciplines et champs d'études offerts dans les établissements. À part quelques exceptions récentes, aucune discussion systématique, par secteur disciplinaire ou champ d'étude, n'a été faite jusqu'à maintenant sur une base interuniversitaire en vue d'une offre conjointe de programmes, de l'adoption de créneaux respectifs de programmation ou encore de partage de cours ou de ressources et il était essentiel que l'on prenne le temps nécessaire pour réaliser cet exercice.

Aussi, même si la méthode adoptée, qui fait largement appel à la discussion et à la consultation, entraîne un certain délai, elle présente l'avantage d'associer les acteurs qui seront appelés à implanter les recommandations formulées par les diverses sous-commissions et, par là, le temps requis aujourd'hui par le processus en constitue autant de gagné lors de la mise en oeuvre des recommandations que la Commission fera aux établissements. Compte tenu des fonctions qu'elles occupent ou ont occupées, ces personnes connaissent le secteur, ses forces et ses faiblesses,

notamment en matière de recherche et de création qui constituent un des éléments clés des programmes d'enseignement aux deuxième et troisième cycles; elles connaissent les collaborations interinstitutionnelles formelles et informelles, de même que celles qu'il faut développer.

Plusieurs facteurs expliquent le fait que les travaux peuvent aboutir rapidement à des perspectives de collaboration de toute nature à l'intérieur des sous-commissions. La réunion autour d'une table, avec un objectif explicite de concertation, des personnes déléguées par les universités qui offrent un programme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat dans un secteur provoque nécessairement une dynamique de dialogue. De plus et sans aucun doute, la conscience de l'effet qu'ont sur chacune des institutions les importantes réductions budgétaires actuelles contribue au caractère productif de ce dialogue. En outre, dans la mesure où les effectifs professoraux sont en profonde mutation en raison des nombreux départs à la retraite – 900 professeurs, soit l'équivalent du corps professoral de l'UQAM, partiront sur une période de moins de deux ans dans tout le système universitaire et très peu seront remplacés pour le moment – il est clair que le temps est révolu où tout le monde pouvait penser tout offrir. Des choix institutionnels s'imposent et les conclusions de la Commission pourront, à brève échéance, contribuer à les rendre cohérents dans une perspective systémique.

Dans ce contexte, les sous-commissions sont amenées à s'entendre sur les conditions de la consolidation des programmes actuels, sur l'abandon de certains d'entre eux ainsi que sur les possibilités de développement dans certains secteurs particulièrement cruciaux pour l'avenir de la société québécoise. Les sous-commissions sont le lieu où les unités d'une même discipline dans l'ensemble des universités se concertent sur les spécialités que chacune compte privilégier et où elle envisage combler des postes de professeurs lorsque les conditions le permettront.

Toutes les sous-commissions sont présidées par un ou une membre de la Commission. Les membres provenant de l'enseignement universitaire sont des professeurs mandatés par leur université, occupant ou non une fonction de direction académique. Une représentation étudiante, du premier cycle ou des cycles supérieurs, est également assurée. Les sous-commissions invitent à siéger au moins une personne oeuvrant à l'extérieur du milieu universitaire et reconnue dans le domaine à l'étude. Elles peuvent, en outre, rencontrer tout interlocuteur susceptible d'éclairer leurs travaux.

Les données utilisées

La première démarche des sous-commissions, avec le soutien du secrétariat de la Commission, consiste à réaliser le portrait des enseignements dispensés dans chacun de ces secteurs dans l'ensemble du Québec, avec les données sur les caractéristiques des programmes, les corps professoraux qui y enseignent et les effectifs étudiants. Les tendances de la dernière décennie y sont également observées, incluant l'évolution des nouvelles inscriptions et de la diplomation par secteur.

Les données sont extraites des sources communes que sont les banques d'information constituées conjointement par les universités et le ministère de l'Éducation, notamment le système de recensement des clientèles étudiantes, (RECU). Celles de la recherche sont traitées selon les catégories de subvention retenues par le système d'information sur la recherche universitaire (SIRU). On complète le portrait à l'aide des annuaires des établissements ainsi que de leurs données sur le corps professoral. Les travaux sur la durée des études et sur les taux de diplomation, de même que sur le suivi des diplômés réalisés par le ministère de l'Éducation font également partie du tableau. Toutes ces données font l'objet d'une collecte et d'une validation conjointement avec les institutions.

On s'assure que l'information suivant les spécificités des différents secteurs permettent de s'en faire une idée juste : les activités de recherche, le rayonnement scientifique ou artistique et les services aux collectivités locales ou régionales ne s'évaluent pas de la même façon en droit qu'en musique, en génie, en sciences humaines ou en sciences pures.

La CUP a également recours aux résultats des travaux de concertation menés depuis près de trente ans en matière de développement des collections de bibliothèques et qui ont donné lieu à des acquisitions sélectives selon les spécialisations des établissements, notamment au niveau des études supérieures. Plus récemment, les bibliothèques ont choisi de se partager l'achat de certains périodiques coûteux. Elles se sont engagées à les acquérir pendant une période de trois ans et à transmettre par voie électronique copie de tout article requis aux usagers des autres universités en moins de 48 heures après réception de la demande, dans chacun des établissements universitaires du Québec.

Élaboration des recommandations

Les sous-commissions procèdent ensuite à la préparation et à l'examen des hypothèses de rationalisation qui paraissent souhaitables ou nécessaires, et faisables. Cela peut se traduire par des propositions de regroupement des forces d'un secteur dans une ou plusieurs universités, de retrait ou encore de réorientation en vue d'occuper un champ jusqu'à maintenant non couvert, ou toute autre solution qui paraît réalisable. Les formes de la concertation interuniversitaire sont multiples, allant de l'offre de plusieurs cours planifiée conjointement entre deux ou plusieurs départements à l'offre conjointe de tout un programme, en passant par la mobilité des étudiants d'une université à l'autre pour certains cours, ou encore par celle de professeurs pour un ou plusieurs cours, selon le cas. Dans les sous-commissions qui sont convenues de recommandations jusqu'à maintenant, presque toutes les formes possibles de concertation sont apparues.

Tous les formats ne conviennent pas également à tous les secteurs – la musique et la physique s'appréhendent de façon différente – et le fait d'avoir recours aux praticiens des diverses disciplines permet de valider les solutions envisagées en cours de travail. En outre, il faut prendre garde d'affaiblir l'offre des cours dont un grand nombre est dispensé aux étudiants de plusieurs programmes à la fois. La suppression d'un programme constitué de certains cours communs à d'autres pourrait avoir comme conséquence directe de diminuer la viabilité de ces derniers et d'appauvrir la diversité de l'offre proposée aux étudiants.

Les sous-commissions acheminent leurs propositions à la Commission qui porte ultimement la responsabilité des recommandations qu'elle fera aux établissements et qu'elle rendra publiques. La Commission prévoit avoir terminé les travaux sectoriels à la fin de l'hiver 1999 et procéder à la vérification des suivis donnés à ses recommandations au cours de l'année 1999.

Une entreprise commune

L'entreprise est complexe et le temps pour y procéder limité. Son succès dépend, pour une large part, de la volonté explicite des différents acteurs qui, à un titre ou l'autre, apportent leur contribution. Cela comprend le personnel que les universités affectent à la préparation de dossiers ou à la participation aux travaux de la Commission et de ses sous-commissions, les étudiants ainsi que des personnes extérieures aux universités, de même que le personnel des Affaires universitaires et scientifiques du ministère de l'Éducation qui rend disponibles les données sur les activités des universités.

Il faut réitérer que les travaux de la Commission ont pour objet d'examiner l'offre de programmes qu'ensemble les universités du Québec proposent à la clientèle étudiante, en s'assurant que la couverture des disciplines et des champs professionnels de niveau universitaire continue d'être aussi exhaustive que possible en dépit de conditions adverses. Le travail de la CUP se déroule parallèlement à d'importantes opérations de planification et de réorganisation dans les établissements universitaires du Québec. Il n'en est pas un qui ne réexamine actuellement ses priorités académiques et son organisation administrative, compte tenu des compressions à intégrer dans les budgets au cours d'une période de trois ans devant se terminer en juin 1999.

L'exercice doit également prendre en compte le contexte concurrentiel dans lequel vivent les universités à l'échelle mondiale et les défis auxquels, avec la société québécoise et notamment sa main-d'oeuvre hautement qualifiée, elles doivent pouvoir se mesurer dans une ère de mondialisation. Il faut en même temps aider à conserver une offre de programmes de base dans toutes les universités, y compris les plus petites, qui desservent une clientèle en provenance de leur région et d'ailleurs dans le monde selon leurs secteurs d'excellence.

Compte tenu des coupures de 370 millions déjà effectuées ou annoncées, il est clair que l'intégrité de l'offre globale des programmes universitaires est au coeur des travaux et la CUP verra à la préserver. La CUP doit s'assurer que les réorganisations à faire dans chacun des secteurs préservent une étendue de programmation que l'on attend des universités dans une société développée.

Août 1998

Faits saillants

La Commission recense dans ce rapport les programmes de psychologie, de psychoéducation et de sexologie des universités québécoises. Une quinzaine de spécialistes de ces trois secteurs, provenant des milieux universitaire, professionnel et étudiant, a réalisé les travaux qui le fonde. La pertinence de ces programmes ne fait pas de doute. Santé mentale, délinquance, toxicomanie, adaptation au monde du travail, apprentissage, langage, fonctions cognitives, perception, motivation, développement socio-affectif, sexualité ne donnent qu'un faible aperçu du domaine d'expertise des diplômés en psychologie, en psychoéducation ou en sexologie. Ces programmes forment des chercheurs et des praticiens qui oeuvrent dans divers secteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation, ou de l'industrie.

Ces trois disciplines et professions se sont développées depuis la Deuxième Guerre mondiale. La révolution tranquille en a accéléré l'institutionnalisation dans le milieu universitaire et elle a favorisé l'insertion de ces nouveaux spécialistes dans les secteurs public et privé. La plus ancienne, la psychologie, s'est démarquée comme discipline autonome dès les années vingt à McGill et, graduellement, dans presque tous les autres établissements à partir des années quarante. Les cours de psychoéducation ont été créés dans les années cinquante. La sexologie s'est constituée en formation autonome au tournant des années soixante-dix.

La psychologie: une programmation diversifiée qui correspond à plusieurs modèles de formation du chercheur et du praticien

La CUP a constaté que la formation en psychologie se donne actuellement sur l'ensemble du territoire québécois. Dix universités offrent le baccalauréat en psychologie, tandis que huit donnent la formation supérieure en psychologie qui est nécessaire pour la pratique professionnelle et l'enseignement supérieur. Car le baccalauréat en psychologie n'est pas une formation terminale. Plus de 5000 étudiants sont inscrits au premier cycle et près de 2000 aux cycles supérieurs. Les données provenant du MEQ indiquent que ces programmes valent ceux des autres secteurs au plan de la diplomation et de l'insertion professionnelle des diplômés. La CUP a également pu constater la forte régulation extérieure des programmes de psychologie. Ces programmes, notamment les programmes de premier cycle et les programmes professionnels des cycles supérieurs, répondent aux normes établies par les organisations savantes et professionnelles nord-américaines. Les baccalauréats correspondent aux exigences de l'Ordre professionnel des psychologues du Québec (OPQ), et ils comptent un tronc commun qui résulte d'un effort de concertation de la part des départements et des écoles de psychologie. La formation en psychologie aux cycles supérieurs repose sur trois grands modèles. Les programmes de maîtrise et de doctorat se différencient selon qu'ils ont l'objectif de former à la recherche, à la recherche et à l'intervention psychologique, ou uniquement à l'intervention psychologique. Ces grands modèles sont discutés sur de nombreuses tribunes universitaires ou professionnelles depuis plusieurs décennies. La Commission n'en a pas moins tenu à formuler huit recommandations spécifiques qui sont adressées soit aux unités académiques, aux établissements ou aux ministères concernées.

La CUP a constaté que les départements et les écoles de psychologie contribuent fortement aux enseignements de nombreux autres domaines. Toutefois, plusieurs cours de psychologie sont également offerts par d'autres unités académiques que les départements de psychologie. La Commission a donc invité les établissements à examiner l'ampleur des dédoublements des cours de psychologie, et à envisager les moyens de mieux répartir les ressources et le partage de ces enseignements, de manière à éviter les dédoublements de cours qui sont jugés non souhaitables.

Le niveau de formation exigé pour accéder au titre de psychologue et à la pratique professionnelle en psychologie suscite la controverse depuis bon nombre d'années. L'OPQ a le projet de hausser les critères de délivrance de ses permis en fixant le doctorat professionnel comme condition

d'entrée à l'Ordre. de l'avis de plusieurs acteurs du champ, le doctorat professionnel constitue une formation plus complète que la maîtrise actuelle, et elle prépare mieux les psychologues à la pratique autonome hors des circuits institutionnels. Il faut préciser à cet égard que les doctorats professionnels sont actuellement assez répandus en Amérique du Nord, et que le doctorat est le diplôme qui donne droit aux permis de pratique dans plusieurs provinces canadiennes ou états américains. La Commission a donc recommandé que les départements et les écoles de psychologie précisent et évaluent, de concert avec les instances concernées, la possibilité de répondre à la hausse des exigences d'accès à la profession au doctorat professionnel.

Néanmoins, la Commission a tenu à préciser qu'il n'y a certainement pas lieu d'imposer un modèle unique de la formation doctorale professionnelle en psychologie. Elle tient à préserver l'autonomie des universités et l'autorité de leurs départements ou de leurs écoles de psychologie en matière de formation scientifique et professionnelle. Les établissements ont de fait développé plusieurs types de programme de formation en psychologie afin de répondre aux rôles multiples du psychologue (diagnostic; thérapie, traitement et réadaptation; sélection; formation; évaluation et gestion de programmes; recherche) à l'université, dans le système de santé et des services sociaux, en éducation et dans l'industrie.

En outre, étant donné la chute importante du nombre d'inscriptions, la Commission a recommandé que les établissements universitaires réévaluent la pertinence de leurs certificats en psychologie, en fonction des spécificités institutionnelle et régionale. Ces certificats, formation d'appoint qui ne mène aucunement au titre de psychologue, ont été créés pour répondre ponctuellement à divers besoins. Il faut peut-être aujourd'hui réévaluer leur pertinence en révisant les objectifs de cette formation en fonction de nouveaux besoins ou en délaissant l'offre de ces programmes.

Par ailleurs, les stages et les internats s'avèrent une composante inhérente de la formation du psychologue professionnel. Le savoir-faire des futurs praticiens s'acquiert dans les activités de formation pratique et clinique des programmes donnant accès aux diplômes délivrés par l'OPQ. Les membres de la sous-commission ont tenu à informer la communauté universitaire et le ministère de l'Éducation des problèmes particuliers de l'internat en psychologie au doctorat. L'internat est un stage de longue durée qui correspond à près d'un an de travail à plein temps dans le milieu de la santé et des services. L'absence de salaire pour les internes place ces derniers dans une situation financière difficile lorsque la période d'attribution des bourses doctorales a généralement pris fin. De l'avis des membres, le Québec est l'une des rares régions en Amérique du Nord où la rémunération des internes n'est pas implantée. C'est pour cela que les unités académiques de psychologie souhaitent que les instances gouvernementales corrigent cette situation qui mine la formation du psychologue. Ils reconnaissent toutefois que la responsabilité doit être partagée entre les partenaires de la formation du psychologue, dans les systèmes d'éducation, de la santé et des services sociaux. C'est pourquoi la Commission a invité le ministère de l'Éducation, et tout autre ministère impliqué, à reconnaître financièrement le travail des internes en psychologie.

Enfin, la Commission a recommandé aux directions des établissements universitaires de maintenir la diversité des spécialisations dans l'ensemble du système universitaire québécois et elle a proposé que le développement futur des programmes soit fondé sur les complémentarités que la sous-commission a été en mesure de constater.

La psychoéducation: des programmes en mutation

La psychoéducation est en quelque sorte un modèle québécois de l'éducation spécialisée. Son développement est lié à l'origine à celui de quelques établissements d'accueil et internats pour la jeunesse qui éprouve des difficultés d'adaptation. Ce sont Boscoville et le Centre d'orientation, à Montréal, et le centre de rééducation Val-du-Lac, en Estrie, qui ont été les agents de l'émergence de la pratique en psychoéducation. Il y a actuellement cinq établissements qui donnent une

formation en psychoéducation au baccalauréat et à la maîtrise. Mais on compte aucun doctorat dans ce domaine. Plus de 1000 étudiants sont inscrits au premier cycle et plus de 100 aux cycles supérieurs. La plupart de ces programmes sont contingentés, de par leur forte orientation professionnelle. Un regroupement des unités académiques de psychoéducation facilite actuellement la concertation dans ce domaine pour uniformiser certaines composantes des programmes, face à l'incorporation prochaine des psychoéducateurs dans un ordre professionnel. Les données provenant du MEQ ont permis de conclure que ces programmes se comparent souvent avantageusement à ceux des autres secteurs au plan de la diplomation et de l'insertion des diplômés dans le marché de l'emploi. La Commission a été en mesure de formuler quatre recommandations spécifiques.

Les programmes de psychoéducation sont présentement en mutation. L'insertion éventuelle de la psychoéducation au sein du système des professions du Québec, qui est actuellement un projet de décret gouvernemental, ne manquera pas d'affecter profondément la culture professionnelle du domaine et les programmes de formation universitaire. On a déterminé que la formation du psychoéducateur doit être répartie sur cinq ans et deux cycles d'études (baccalauréat et maîtrise). Les membres de la sous-commission s'inquiètent toutefois que le baccalauréat ne devienne le lieu de resserrement du passage pour accéder à la pratique. L'examen du contingentement, qui doit prendre en compte la capacité d'encadrement, la qualité de la formation et la capacité d'absorption du marché du travail, va de pair avec la restructuration professionnelle. La Commission a donc invité les établissements universitaires à examiner la pertinence de maintenir le contingentement actuel dans les programmes de baccalauréat et de maîtrise.

D'autre part, l'établissement d'un tronc commun couvrant une partie du baccalauréat est apparu souhaitable lors des travaux. Une formation initiale équivalente et comparable favoriserait la mobilité des diplômés du baccalauréat dans tous les programmes de maîtrise en psychoéducation et faciliterait la concertation aux cycles supérieurs. La Commission a donc recommandé que les directeurs des unités de formation en psychoéducation se concertent pour déterminer les bases d'un tronc commun interuniversitaire au baccalauréat.

La psychoéducation est apparentée à plusieurs disciplines des sciences sociales et de la relation d'aide, comme la psychologie, l'éducation, le travail social, la criminologie et la sociologie. Il apparaît souhaitable, en conséquence, de parvenir au meilleur partage possible des enseignements entre ces disciplines, et de favoriser davantage les échanges et la concertation entre elles. Pour ce faire, la Commission a invité les établissements à former des comités multidisciplinaires qui auraient pour mandat d'examiner la possibilité d'accroître les échanges et le partage de cours complémentaires et optionnels dans les programmes de domaines apparentés.

Les modalités de l'arrimage de la formation technique collégiale avec la formation universitaire initiale ont été considérées en cours de travaux, car le problème des équivalences se pose à tout diplômé du collégial technique qui entreprend des études de baccalauréat en psychoéducation. C'est la formation pratique acquise en troisième année du programme technique, quand les collégiens prennent contact avec les milieux d'intervention, qui pourrait faire l'objet d'un meilleur arrimage. Il faut pouvoir qualifier et traduire le niveau de compétence professionnelle des diplômés du collégial technique. La Commission a recommandé aux directeurs des unités académiques de psychoéducation d'étudier leurs pratiques respectives d'arrimage entre les programmes collégiaux de techniques d'éducation spécialisée et le baccalauréat en psychoéducation, pour caractériser les acquis du collégial et les traduire en activités de formation pratique du baccalauréat, de manière à harmoniser le passage entre ces deux ordres d'enseignement dans les cinq établissements.

La sexologie: l'originalité de programmes fondés sur un savoir interdisciplinaire

La création des programmes de sexologie s'inscrit dans le contexte des transformations qui ont caractérisé la société québécoise au cours des années soixante et soixante-dix. Celle-ci intègre

alors de nouvelles idées et de nouvelles valeurs concernant les rôles sexuels et la sexualité, le développement de la contraception et la planification des naissances. Il y a toutefois peu de programmes de formation universitaire en sexologie: l'Université Laval et l'UQAM offrent des programmes dans ce domaine. Il y a certes des cours sur la sexualité qui se donnent dans d'autres établissements universitaires, mais aucun programme. Ces programmes constituent un apport original à la formation d'intervenants en sexologie dans les milieux de la santé, des services sociaux et de l'éducation, qui oeuvrent auprès de spécialistes de disciplines apparentées. On compte plus de 600 étudiants au premier cycle et près de 100 à la maîtrise.

La sexologie est un savoir qui se veut interdisciplinaire. Les enseignements au premier et second cycles recourent au savoir de plusieurs disciplines comme la psychologie, la sociologie, l'anthropologie et la biologie, pour intégrer les différentes perspectives théoriques qui fondent la sexologie et qui nourrissent l'étude des identités et des pratiques sexuelles. On a précisé durant les travaux que les programmes des deux établissements sont complémentaires, étant donné l'enracinement géographique, le type de clientèle et les objectifs des programmes. Il est donc difficile de dégager des modalités de rationalisation poussées entre les deux établissements concernées. Néanmoins, il apparaît possible, suite à des discussions tenues entre les responsables de ces programmes, d'assurer un échange de cours.

La Commission a donc recommandé que les responsables des programmes concernés explorent les modalités de partage ou d'échange de cours au premier cycle, et qu'ils considèrent pour ce faire les nouvelles approches pédagogiques. D'autre part, l'examen de la Commission a permis de constater que les ressources professorales restent limitées dans l'unique département de sexologie du Québec, et qu'il y a un certain plafonnement des ouvertures d'emploi. Il est en conséquence apparu souhaitable que l'arrimage de la formation avec le milieu du travail soit envisagé dans l'évaluation du programme de baccalauréat en sexologie.

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	1
Composition de la sous-commission.....	1
Émergence québécoise de la formation universitaire en psychologie, en psychoéducation et en sexologie...	4
L'examen des programmes et des unités académiques en psychologie, psychoéducation et sexologie.....	7
Regard sur les programmes et sur les unités académiques de psychologie	8
1.1 Une forte régulation extérieure des programmes de psychologie.....	8
1.1.1 <i>La base commune des baccalauréats en psychologie</i>	8
1.1.2 <i>Les modèles de formation du psychologue: entre la recherche et l'intervention, entre la maîtrise et le doctorat comme exigence de la pratique</i>	9
1.2 Admission aux programmes	11
1.2.1 <i>Admission au baccalauréat en psychologie</i>	11
1.2.2 <i>Admission aux cycles supérieurs en psychologie</i>	11
1.3 Description des programmes en psychologie et de leurs orientations	14
1.3.1 <i>Grades, cheminements, orientations et ventilation des crédits des programmes de psychologie</i>	14
1.3.2 <i>Remarques sur les stages en psychologie</i>	15
1.3.3 <i>Éléments qualitatifs des programmes de psychologie</i>	15
1.4 Évolution des effectifs étudiants en psychologie.....	25
1.4.1 <i>Données de l'ensemble</i>	25
1.4.2 <i>Effectifs étudiants des programmes</i>	26
1.4.3 <i>Évolution du régime d'études et de la féminisation de la clientèle</i>	32
1.5 Taux de diplomation au baccalauréat en psychologie.....	32
1.6 Les unités académiques responsables des programmes de psychologie: ressources, recherche et collaborations	33
1.6.1 <i>Contributions des départements de psychologie aux programmes des autres unités et collaborations d'enseignement et de formation</i>	34
1.6.2 <i>Éléments qualitatifs, particularités institutionnelles et collaborations d'enseignement et de recherche dans les unités académiques</i>	35
1.6.3 <i>Caractéristiques des ressources professorales</i>	43
1.6.4 <i>Financement de la recherche</i>	44
1.6.5 <i>Contributions scientifiques</i>	46
1.7 L'insertion professionnelle des diplômés	46
1.8 Efforts récents de rationalisation.....	49
1.9 Recommandations.....	49
1.10 Conclusion	55
Regard sur les programmes et sur les unités académiques de psychoéducation.....	56
2.1 La formation en psychoéducation et le RUFUP	56
2.1.1 <i>Le Regroupement des unités de formation universitaire en psychoéducation (RUFUP)</i>	56
2.1.2 <i>Canevas de la formation du psychoéducateur</i>	56
2.2 Admission aux programmes	56
2.2.1 <i>Admission au baccalauréat en psychoéducation</i>	56
2.2.2 <i>Admission aux cycles supérieurs en psychoéducation</i>	57
2.3 Description des programmes de psychoéducation	58
2.4 Évolution des effectifs étudiants en psychoéducation	61
2.4.1 <i>Comparaison avec l'ensemble du système universitaire</i>	61
2.4.2 <i>Données des établissements</i>	62
2.4.3 <i>Évolution du régime d'études et de la féminisation de la clientèle</i>	66
2.5 Taux de diplomation au baccalauréat en psychoéducation.....	66

2.6 Les unités académiques chargées des programmes de psychoéducation: ressources, recherche et collaborations	67
2.6.1 Crédits-étudiants exogènes et contributions extérieures.....	68
2.6.2 Éléments qualitatifs, particularités institutionnelles et collaborations d'enseignement et de recherche dans les unités académiques.....	68
2.6.3 Caractéristiques des ressources professorales	72
2.6.4 Financement de la recherche.....	74
2.6.5 Contributions scientifiques.....	74
2.7 L'insertion professionnelle des diplômés	75
2.8 Efforts récents de rationalisation.....	76
2.9 Recommandations.....	77
2.10 Conclusion	79
Regard sur les programmes et sur l'unité académique de sexologie.....	80
3.1 La formation en sexologie.....	80
3.2 Description des programmes de sexologie	80
3.2.1 Admissions aux programmes menant à un grade en sexologie.....	80
3.2.2 Description des programmes à l'Université Laval et à l'UQAM.....	81
3.3 Évolution des effectifs étudiants en sexualité humaine et en sexologie.....	83
3.3.1 Évolution du régime d'études et féminisation de la clientèle	85
3.4 Taux de diplomation du baccalauréat en sexologie	85
3.5 Le Département de sexologie de l'UQAM	86
3.6 Enseignement sur la sexualité humaine à l'Université Laval	88
3.7 L'insertion professionnelle des diplômés	88
3.8 Recommandations.....	90
3.9 Conclusion	91
Références	92
Annexes 1 à 6	93

INTRODUCTION

Composition de la sous-commission

Le rapport décrit les programmes de psychologie, de psychoéducation et de sexologie des universités québécoises¹. Une quinzaine de spécialistes de ces trois secteurs, provenant des milieux universitaire, professionnel et étudiant, a réalisé les travaux de la sous-commission (voir l'annexe 2). La représentation des établissements universitaires à la sous-commission fut déterminée sur la base de l'offre de programmes et de la répartition des populations étudiantes dans le réseau. Les tableaux 1 et 2 présentent, respectivement, l'offre de programmes et le partage des effectifs étudiants en psychologie, en psychoéducation et en sexologie (voir aussi la liste des programmes, annexe 3).

Il y a au Québec treize établissements universitaires qui offrent des programmes en psychologie. Parmi eux, dix donnent le baccalauréat, huit, la maîtrise et six, le doctorat. Le programme de baccalauréat de l'UQAH, implanté en 1998, est une extension du programme de l'UQAM. Les programmes de baccalauréat et de maîtrise de l'UQAC sont des extensions des programmes de l'UQTR.

Cinq établissements donnent une formation en psychoéducation. Chacun d'eux attribue un baccalauréat et une maîtrise. Il n'y a pas de doctorat en psychoéducation. Les programmes de maîtrise de l'UQAH, l'UQAT et l'UQTR sont des extensions du programme de maîtrise de l'Université de Sherbrooke. Le projet de maîtrise conjointe entre l'UQAH et l'UQTR a toutefois reçu dernièrement un avis favorable de la Commission d'évaluation des projets de programmes de la CREPUQ.

En dernier lieu, il y a deux universités, Laval et l'UQAM, selon la typologie du système RECU du MEQ, qui offrent des programmes en sexologie. Une seule, l'UQAM, donne des programmes menant à un grade (baccalauréat et maîtrise) et aucune n'a de doctorat.

La Commission a recensé 69 programmes au total. La consultation des deux tableaux synthèses doit toutefois s'accompagner de la lecture des tableaux des grades, cheminements et options des programmes (sections 1.3.1; 2.3; 3.2.2), qui tracent un portrait plus précis des programmes. Car il faut préciser que l'opération de dénombrement des programmes dépend de définitions et de critères qui diffèrent d'un établissement universitaire à l'autre. Ce qui est compté comme un programme en un lieu est une option dans un autre. Par exemple, la formation de recherche et la formation professionnelle forment deux programmes distincts dans un établissement, alors qu'ailleurs, elles constituent deux options au sein d'un seul programme². La différence dans l'organisation du premier cycle entre les universités francophones et anglophones doit aussi être évoquée. Les universités anglophones n'ont pas de baccalauréat spécialisé, mais plusieurs concentrations (*Major, Specialization, Honours*) dans une discipline qui mènent au grade de baccalauréat. Parfois, comme c'est le cas de certains programmes des universités anglophones visés dans le présent rapport, il est possible d'obtenir soit le B.A., soit le B.Sc. dans une même discipline. Le nombre de crédits dans la discipline et le diplôme obtenu dépendent donc des

¹ Le lecteur intéressé par ces trois secteurs pourra aussi consulter d'autres rapports de la Commission qui portent sur des domaines apparentés tels que le travail social, les sciences de l'éducation, les sciences sociales, et les sciences de l'administration.

² Par exemple, l'Université de Montréal sépare la formation professionnelle et de recherche en psychologie en deux programmes distincts au doctorat, tandis qu'aux universités Concordia, Laval ou à l'UQAM, la distinction est faite au niveau des options d'un seul programme de doctorat.

Tableau 1

Offre de programmes en psychologie, en psychoéducation et en sexologie au Québec à l'automne 1998

Psychologie	Bish.	Conc.	LavalMcGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Programme court										2			2
Certificat	1		1		1		1			1	1	1	8
Mineure	1	1	1	1	1	1							6
Majeure/Spec./prog. fac.	1	2		3	1								7
Baccalauréat/Honours	2	1	1	1	1	1	1 ²	1 ³	1			1	11
Maîtrise		1	2	2 ⁴	2	1	1 ²					1	10
Doctorat			1	1	2 ⁴	2 ⁵		1				1	8
Sous-total:	5	6	6	9	8	3	3	1	2	3	1	4	52
Répartition:	10%	12%	12%	17%	15%	6%	6%	2%	4%	6%	2%	8%	
Psychoéducation	Bish.	Conc.	LavalMcGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR		Total
Certificat				1							1		2
Mineure				1									1
Baccalauréat				1	1		1			1	1		5
Maîtrise				1	1		1 ⁶			1 ⁶	1 ⁶		5
Sous-total:				4	2		2			2	3		13
Répartition:				31%	15%		15%			15%	23%		
Sexologie	Bish.	Conc.	Laval McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Microprogramme			1										1
Certificat			1										1
Baccalauréat								1					1
Maîtrise								1					1
Sous-total:			2					2					4
Ensemble des secteurs de la PSY:	Bish.	Conc.	LavalMcGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Programme court	0	0	1	0	0	0	0	0	2	0	0	0	3
Certificat	1	0	2	0	2	0	1	0	0	1	1	2	11
Mineure	1	1	1	1	2	1	0	0	0	0	0	0	7
s-t. prog. brefs:	2	1	4	1	4	1	1	0	0	3	1	2	21
													% du nb total: 30,4
Majeure	1	2	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	7
Baccalauréat	2	1	1	1	2	2	1	2	2	0	1	2	17
Maîtrise	0	1	2	2	3	2	1	1	1	0	1	2	16
Doctorat	0	1	1	2	2	0	0	0	1	0	0	1	8
Total:	5	6	8	9	12	5	3	3	4	3	3	7	69
Répartition:	7%	9%	12%	13%	17%	7%	4%	4%	6%	4%	4%	10%	

¹Source: système RECU (MEQ) et annuaires des établissements universitaires; l'annexe 3 donne les noms des programmes²Programme offert en extension de l'UQTR³Programme offert en extension de l'UQAM⁴Somme des programmes de maîtrise et de doctorat du *Department of Psychology* et du *Department of Educational and Counselling Psychology*⁵Il y a aussi des options en neuropsychologie dans les programmes de doctorat en sciences biomédicales et en sciences neurologiques⁶de la Faculté de médecine, qui sont l'objet du sixième rapport de la CUP⁶Programme offert en extension de Sherbrooke

Tableau 2

Partage de la clientèle étudiante en psychologie, en psychoéducation et en sexologie au Québec à l'automne 1997

Psychologie	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Certificat/Mineure	64	42	196		25		58			34	17	356	*	792
Maj./Spec./Hon./Bacc.	135	950	364	869	501	177	219	*	540				563	4318
Maîtrise		29	259	211 ²	126	107	*		17				152	901
Doctorat		69	58	191 ²	296				290				24	928
sous-total:	199	1090	877	1271	948	284	277		847	34	17	1095		6939
Partage des étudiants (%):	2,9	15,7	12,6	18,3	13,7	4,1	4,0		12,2	0,5	0,2	15,8		100,0
Psychoéducation	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Certificat/Mineure					30								156	186
Baccalauréat					262	224		207			87		273	1053
Maîtrise					50	30		20			13		24	137
sous-total:					342	254		227			100		453	1376
Partage des étudiants (%):					24,9	18,5		16,5			7,3		32,9	100,0
Sexologie	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Certificat			146											146
Baccalauréat									504					504
Maîtrise									93					93
sous-total:			146						597					743
Partage des étudiants (%):			19,7						80,3					100,0
Ensemble des secteurs de la PSY:														
	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Certificat/Mineure	64	42	342		55		58			34	17	512		1124
<i>s-t. prog. brefs:</i>	64	42	342		55		58			34	17	512		1124
														<i>% du nb total: 12,4</i>
Maj./Spec./Hon./Bacc.	135	950	364	869	763	401	219	207	1044	0	87	836		5875
Maîtrise		29	259	211	176	137	*	20	110		13	176		1131
Doctorat		69	58	191	296				290			24		928
total:	199	1090	1023	1271	1290	538	277	227	1444	34	117	1548	*	9058
Répartition:	2%	12%	11%	14%	14%	6%	3%	3%	16%	0%	1%	17%		

¹ Source: système RECU (MEQ)

² Somme des clientèles des programmes du *Department of Psychology* et du *Department of Educational and Counselling Psychology*

* Programme offert à partir de 1998

différents cheminements au sein des programmes. Le tableau des grades et des options de programmes (section 1.3.1) présente le nombre minimum de crédits requis dans la discipline, pour les concentrations (*Major, Specialization, Honours*) et les baccalauréats spécialisés en psychologie. Dans ce rapport, les concentrations (*Major, Specialization, Honours*) sont considérées et comptées comme des programmes distincts (Tableau 1 et liste des programmes annexe 3).

Émergence québécoise de la formation universitaire en psychologie, en psychoéducation et en sexologie

La psychologie, la psychoéducation et la sexologie sont des disciplines et des professions qui contribuent à la connaissance de l'humain. Ce savoir fonde des pratiques et des modes d'intervention dans les systèmes de la santé et de l'éducation mais, aussi, dans l'industrie. La pertinence de ces programmes ne fait pas de doute. Santé mentale, délinquance, toxicomanie, adaptation au monde du travail, apprentissage, langage, fonctions cognitives, perception, motivation, développement socio-affectif, sexualité ne donnent qu'un faible aperçu du domaine d'expertise des diplômés en psychologie, en psychoéducation ou en sexologie. Ces programmes forment des chercheurs et des praticiens qui oeuvrent dans divers secteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation, ou de l'industrie. Ces disciplines, et les professions qui s'y rattachent, ont émergé dans le présent siècle au Québec, plus particulièrement après la Deuxième Guerre mondiale. La révolution tranquille en a accéléré l'institutionnalisation dans le milieu universitaire et elle a favorisé l'insertion de ces nouveaux spécialistes dans les secteurs public et privé. La plus ancienne, la psychologie, se démarque comme discipline autonome à McGill dès les années vingt, et à partir des années quarante dans les autres établissements. Les cours de psychoéducation apparaissent dans les années cinquante à l'Université de Montréal. La sexologie se constitue en formation autonome au tournant des années soixante-dix à l'UQAM.

En 1955, Robert B. MacLeod écrit, dans le premier rapport portant sur la psychologie dans les universités canadiennes:

« Aristote définit la psychologie comme un effort de 'découverte et définition de la nature et de l'essence de l'âme et de ses attributs'. En tant qu'elle se livre à une telle enquête, la psychologie est aussi vieille que la curiosité humaine. En tant que science, on la fait parfois remonter à 1860, (...), ou (...) en 1879. Dans la mesure où elle est représentée par un groupe constitué de spécialistes, la psychologie date de 1889: à cette date eut lieu à Paris le premier Congrès international de psychologie (...). Comme section ou faculté indépendante au sein d'une université, la psychologie est encore plus récente. Ce n'est que dans les premières années de ce siècle qu'un mouvement vers l'indépendance administrative se fit sentir et dans un grand nombre des institutions de moindre importance, la psychologie, au point de vue administratif, est encore reliée à la philosophie. Comme profession, en dehors des cadres académiques, la psychologie en est encore à ses débuts. (...) Mais ce n'est que tout récemment, et surtout depuis la seconde guerre mondiale, que la psychologie a commencé de devenir (sic) une profession respectable et suffisamment lucrative aux côtés de la médecine, du génie et du droit. »³

L'ancien directeur du Département de psychologie de l'Université McGill constatait dans ce rapport que la démarcation de la psychologie de la philosophie et de l'éducation, et la création de départements de psychologie autonomes et de programmes de formation universitaire distincts étaient en cours au Canada. Avant le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, on ne comptait de fait que deux départements autonomes offrant le doctorat en psychologie au pays,

³ MacLeod, Robert B., *L'enseignement de la psychologie au Canada*, Ottawa: Conseil canadien de recherche en sciences sociales, 1955, p.11.

soit les universités McGill et de Toronto⁴. Au Québec, les premiers doctorats de l'établissement anglophone montréalais sont attribués dans les années trente. L'Institut de psychologie de l'Université de Montréal, devenu aujourd'hui le Département de psychologie, est fondé dans les années quarante. Il offre des programmes des cycles supérieurs depuis lors. Les unités académiques de psychologie et les programmes de formation qui s'y rattachent naissent à mesure que le système universitaire québécois se développe. L'Université Laval, il faut le souligner, offre plusieurs cours de psychologie appliquée dès les années quarante dans les programmes de l'École de pédagogie et d'orientation⁵. L'établissement fonde son École de psychologie dans les années soixante. Sir George Williams offre également plusieurs cours en psychologie dans les années cinquante. Il en va de même à l'Université de Sherbrooke et dans les nouvelles constituantes de l'Université du Québec dans les années soixante et soixante-dix.

Au Québec, l'émergence du psychologue comme chercheur et comme praticien a donc lieu après la Seconde Guerre mondiale. Le chercheur est reconnu par les organismes qui attribuent des fonds pour la recherche au pays, notamment le Conseil national de recherche, le Conseil de recherche sur la défense et le Ministère de la santé et du bien-être. Le psychologue praticien est également intégré aux systèmes de santé et d'éducation. La Corporation des psychologues du Québec, qui réserve le titre de psychologue dans la province, est fondée dans les années soixante. L'émergence du psychologue accompagne celle de nombreux autres spécialistes de la relation d'aide et de l'éducation formés à l'université, dont la reconnaissance est entérinée à travers les profondes transformations des systèmes d'éducation, de la santé et des services sociaux, dans les années soixante et soixante-dix. Depuis lors, le psychologue est devenu un spécialiste de tâches de diagnostic, de traitement et de réadaptation, de formation, d'évaluation et de gestion de programmes, et un spécialiste de la recherche sur le comportement, les processus cognitifs et la personnalité.

Depuis plus de 25 ans, le nombre de psychologues en titre a augmenté chaque année au Québec⁶. On en compte plus de 6000 aujourd'hui qui sont membres de l'Ordre des Psychologues du Québec (OPQ). Comme c'est le cas de plusieurs professionnels de la santé et de l'éducation dont l'employeur traditionnel le plus important était l'État, le marché du travail du psychologue est saturé dans le secteur public depuis quelques années. Toutefois, les rôles du psychologue étant nombreux, et sa pratique diversifiée, des possibilités d'emploi apparaissent hors des secteurs traditionnels d'intervention.

Comme c'est le cas de plusieurs spécialistes de formation universitaire en éducation, en sciences sociales et en santé, le psychoéducateur naît au Québec après la Deuxième Guerre mondiale. La psychoéducation est en quelque sorte un modèle québécois de l'éducation spécialisée. Son développement est lié à l'origine à celui de quelques établissements d'accueil et internats pour la jeunesse qui éprouve des difficultés d'adaptation. Ce sont Boscoville et le Centre d'orientation, à Montréal, et le centre de rééducation Val-du-Lac, à Sherbrooke, qui ont été les agents de l'émergence de la pratique en psychoéducation. À la fin des années soixante, la prise en charge du réseau de centres d'accueil par l'État provoque la création d'un nombre considérable de postes. Les programmes de formation du psychoéducateur se développent d'abord autour des trois établissements initiaux, puis rapidement en lien avec les universités de Montréal et de Sherbrooke. Au début des années cinquante, l'Institut de psychologie de l'Université de Montréal donne les premiers crédits de cours universitaires destinés au psychoéducateur. L'Université de Sherbrooke fait de même quelques années plus tard. Ce sont les deux seules universités à offrir

⁴ Voir MacLeod, *op. cit.*, et Wright, M.J. et Myers, C.R., *History of Academic Psychology in Canada*, (1995; 1982) pour un aperçu.

⁵ Voir Lortie, J.-Y., *L'École de psychologie de la Faculté des sciences sociales*, In A. Faucher, *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval*, Presses de l'Université Laval, 1988.

⁶ Voir les données de l'OPQ à l'annexe 6.

cette formation jusque dans les années quatre-vingt, lorsque des baccalauréats en psychoéducation sont implantés dans le réseau de l'Université du Québec. Dans les années soixante-dix et quatre-vingt, la recherche universitaire en psychoéducation se développe et les modes d'intervention se diversifient au contact des autres disciplines des sciences sociales et de la santé, tandis que la pratique s'implante dans le réseau des centres d'accueil québécois⁷.

Le milieu de la psychoéducation est aujourd'hui assujéti à des changements rapides et profonds. Ceux-ci sont attribuables aux modifications que subissent actuellement les systèmes de santé, les services sociaux et l'éducation, et aux nouvelles politiques de désinstitutionnalisation qui sont en cours. Comme pour les autres spécialistes, les débouchés se sont faits plus rares du fait des compressions budgétaires imposées par les gouvernements, qui sont les employeurs traditionnels, et de la compétition interprofessionnelle accrue. On assiste depuis quelques années à un déplacement de l'intervention institutionnelle, qui caractérisait la pratique du psychoéducateur à l'origine, vers une intervention en milieu communautaire. La clientèle du psychoéducateur est également plus diversifiée, tout comme ses modes d'intervention, qui ne sont plus uniquement liés à la psychologie, mais à des approches pluridisciplinaires en sciences sociales. La transformation du système professionnel québécois, la régulation des psychothérapies et la création d'un nouvel ordre conjoint avec les conseillers en orientation et peut-être avec les sexologues, qui devrait voir le jour en 1999, bouleverseront sans doute la culture professionnelle de la psychoéducation, notamment parce que la maîtrise pourrait devenir le critère de l'Ordre pour la délivrance des permis.

La création des programmes de sexologie s'inscrit dans le contexte des transformations qui ont caractérisé la société québécoise au cours des années soixante et soixante-dix. Celle-ci intègre alors de nouvelles idées et de nouvelles valeurs concernant les rôles sexuels et la sexualité, le développement de la contraception et la planification des naissances. Le Québec est marqué par la transformation de la famille et du couple, et par le renouvellement des discours sur la sexualité. La création d'une formation complémentaire pour des cliniciens et des intervenants intéressés à approfondir divers aspects de la sexualité et à développer des habiletés professionnelles dans le domaine, vient répondre à ces changements sociaux et culturels, qui engendrent de nouveaux besoins éducatifs et thérapeutiques, auxquels les spécialistes de la sexualité contribuent à répondre⁸.

Dès sa création en 1969, l'UQAM offre une mineure en sexologie, dans le cadre d'un programme de formation des maîtres. Le même établissement fonde un département de sexologie en 1976 et un programme de maîtrise dans les années quatre-vingt. La démarcation de la sexologie des structures existantes et l'implantation de programmes spécifiques mènent à l'émergence d'un corps de spécialistes en sexologie. Les diplômés des programmes universitaires oeuvrent aujourd'hui en tant que sexologues éducateurs ou cliniciens, selon la formation qu'ils ont reçue. L'insertion des sexologues dans le système professionnel québécois, qui est actuellement examiné par l'Office des professions du Québec, viendrait préciser le rôle de ces spécialistes de l'éducation et de la santé.

L'examen des programmes et des unités académiques en psychologie, psychoéducation et sexologie

⁷ Voir Marcel Renou, La psychoéducation: une perspective historique, *Revue canadienne de psycho-éducation*, 18, 2, 1989, 63-88, et le numéro spécial de la même revue sur l'anniversaire de l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal, 27, 2, 141-343.

⁸ André Dupras et Hélène Dionne tracent le portrait du développement de la sexologie québécoise dans L'émergence de la sexologie au Québec, *Scientia Canadensis*, 11, 2, 1987, p.90-108.

La psychologie, la psychoéducation et la sexologie sont examinées séparément dans le rapport. La section 1.0 présente les programmes et les unités académiques en psychologie. La section 2.0 décrit les programmes et les unités académiques en psychoéducation et la section 3.0, ceux de la sexologie. Chacune des sections se complète par un aperçu de l'insertion professionnelle et par les recommandations spécifiques qui ont été formulées par la sous-commission à la conclusion des travaux.

1

REGARD SUR LES PROGRAMMES ET SUR LES UNITES ACADEMIQUES DE PSYCHOLOGIE

1.1 Une forte régulation extérieure des programmes de psychologie

Il y a une part d'homogénéité et une part de spécificité dans les programmes de psychologie. L'homogénéité des programmes est tributaire de la forte régulation externe de la discipline et de la profession. Cette régulation des programmes est triple. D'abord, les départements de psychologie des universités québécoises ont convenu au début des années quatre vingt-dix d'un tronc commun interuniversitaire au baccalauréat, qui couvre la moitié des crédits du programme (section 1.1.1). Cette concertation interuniversitaire a pour but de favoriser la mobilité des étudiants aux cycles supérieurs en évitant les propédeutiques. Ensuite, la pratique professionnelle en psychologie est assujettie aux lois de l'Office des professions du Québec. Le titre de psychologue est réservé. Les diplômés qui donnent ouverture aux permis délivrés par l'Ordre professionnel des psychologues du Québec (OPQ) doivent nécessairement satisfaire les exigences de formation établies par cet organisme et entérinées par l'Office. Les programmes désignés par l'OPQ sont énumérés dans le tableau 1.3. Enfin, plusieurs établissements conçoivent leurs programmes d'études supérieures en psychologie appliquée (p. ex.: psychologie clinique, psychologie industrielle, neuropsychologie, psychologie scolaire et du counseling) de façon à ce qu'ils répondent aux normes officielles et au processus d'accréditation de la Société canadienne de psychologie (SCP) et de l'*American Psychological Association* (APA). Ces trois ordres de régulation encadrent la formation des étudiants en psychologie au premier cycle et aux cycles supérieurs.

Toutefois, une part de spécificité demeure dans les programmes de formation en psychologie, surtout aux cycles supérieurs. La spécialisation des corps professoraux des départements et des écoles de psychologie est une source de diversité. Puis, l'influence des trois ordres de régulation et des diverses représentations des rôles du psychologue (québécois, canadien, nord-américain) est reflétée dans des modèles distincts de formation du psychologue et du chercheur en psychologie (section 1.1.2), qui conduisent à une différenciation des programmes aux cycles supérieurs. Le tableau des grades et options (section 1.3.3), celui des axes de recherche des unités académiques (section 1.6.2), et la description des programmes révèlent la spécificité de chacun.

1.1.1 La base commune des baccalauréats en psychologie

Les départements de psychologie québécois ont conclu une entente informelle concernant les programmes de baccalauréat en psychologie. Pour encourager la poursuite des études aux cycles supérieures dans tous les établissements, tout en assurant l'équivalence des formations initiales en psychologie, les départements ont élaboré un « tronc commun » au baccalauréat, qui a été graduellement implanté. Celui-ci est constitué de cours dans les grands domaines de la discipline et il vise l'acquisition des principes, méthodes et connaissances scientifiques requis pour poursuivre aux cycles supérieurs. Il est composé de 13 à 17 cours et totalise 48 crédits. Ces cours portent sur les bases méthodologique et épistémologique de la psychologie, les bases biologique, cognitive, affective, sociale, individuelle et développementale du comportement. L'examen des programmes par le Comité de formation, composé de membres de la CREPUQ, de l'OPQ et du MEQ, a conclu que tous les baccalauréats rencontraient de manière satisfaisante le canevas établi du tronc commun⁹.

Une autre caractéristique de la formation initiale en psychologie vaut d'être soulignée. Le premier cycle en psychologie ne prépare pas directement les étudiants à occuper une position définie sur le marché d'emploi. Le baccalauréat n'est pas une formation terminale. Ce programme

⁹ Rencontre de l'OPQ et du Comité avec les directeurs de départements de psychologie des universités, 9 février 1999.

représente le point de départ de la formation aux cycles supérieurs du psychologue et du chercheur en psychologie, et permet de poursuivre des études avancées dans plusieurs domaines connexes, comme la psychoéducation, la sexologie, l'orientation scolaire et professionnelle, les sciences sociales, les sciences neurologiques, les professions paramédicales ou autres.

1.1.2 Les modèles de formation du psychologue: entre la recherche et l'intervention, entre la maîtrise et le doctorat comme exigence de la pratique

La section précédente l'a signalé: le baccalauréat en psychologie n'est pas une formation terminale. Le psychologue ou le chercheur en psychologie sont nécessairement diplômés des études supérieures¹⁰.

Les programmes de psychologie des cycles supérieurs sont fondés sur plusieurs modèles de formation. Le tableau des grades, cheminements, orientations et ventilation des crédits (section 1.3.1) illustre la diversité des programmes qui reflètent ces modèles de formation. Règle générale, deux grandes problématiques, qui se chevauchent, orientent les programmes¹¹: (1) l'objectif général de la formation, qui définit le type de programme (professionnel ou recherche); et (2) le niveau de formation exigée pour accéder à la profession (maîtrise ou doctorat).

(1) *L'objectif général de la formation*: actuellement, les programmes se différencient selon qu'ils ont pour objectif de former (a) à la recherche, (b) à la recherche et à l'intervention psychologique ou (c) à l'intervention psychologique uniquement. Dans le premier cas (a), les programmes s'apparentent aux programmes de formation à la recherche des sciences sociales et des sciences naturelles. L'étudiant doit réaliser une recherche originale, que couronne la thèse ou le mémoire, qui constitue l'activité principale du programme. Ces programmes de recherche n'ont pas d'activité de stage d'intervention ou de formation pratique. Ils n'habilitent pas directement à la pratique professionnelle, car ils ne donnent pas droit aux permis délivrés par l'OPQ.

Les programmes qui donnent ouverture aux permis de l'OPQ, ou programmes professionnels, forment à la recherche et à l'intervention (b) ou à l'intervention uniquement (c). Tous ces programmes exigent sans exception que l'étudiant réalise un certain nombre de stages et/ou d'internats. Toutefois, ces programmes professionnels se différencient selon qu'ils ont, ou n'ont pas, l'objectif de former les étudiants *aussi* à la recherche. Il y a de fait deux grands types de programmes professionnels actuellement: ceux fondés sur le modèle « praticien-chercheur » (b); et ceux de type purement professionnel, centrés uniquement sur l'intervention, qui ne mettent pas l'accent sur la formation à la recherche (c). Ces deux types cohabitent dans les écoles supérieures de psychologie aux États-Unis et au Québec depuis la fin des années soixante.

Le modèle de formation du « praticien-chercheur » (b), dit « de Boulder », a été entériné à la fin des années quarante par l'*American Psychological Association*. Les programmes qui s'en inspirent visent à former à la recherche et à l'intervention. Les candidats doivent donc mener une recherche et réaliser une thèse, en plus de poursuivre des stages et des internats qui les préparent à l'intervention psychologique et qui autorisent l'adhésion subséquente aux organismes

¹⁰ En ce qui concerne la pratique professionnelle, l'Ordre professionnel des psychologues du Québec exige que ses membres détiennent la maîtrise ou le doctorat en psychologie. En ce qui concerne le poste de professeur d'université, tout candidat doit satisfaire les exigences du système universitaire, qui attribue presque exclusivement ses postes à des diplômés des cycles supérieurs.

¹¹ Pour une revue de l'implantation des différents types de programmes universitaires et des différents modèles de formation du psychologue et du chercheur en psychologie et des controverses qu'ils suscitent, voir Psy.D. Task Force, *Final Report to the Canadian Psychological Association Board of Directors*, November 1998, Dobson, K.S., Dobson, D.J.G., Graduate Training in Professional Psychology in Canada, In: Dobson, K.S., Dobson, D.J.G. (ed.) *Professional Psychology in Canada*, Toronto, Hogrefe & Huber, 1993, p.49-75; et voir Tryon, G.S. *The Professional Practice of Psychology*, Norwood, N.J., Ablex, 1986. *Professional Psychology in Canada* trace également le portrait des controverses concernant la régulation professionnelle et l'accréditation des programmes au Canada.

professionnels. Les grades de M.Sc., M.A. ou Ph.D. peuvent être attribués au terme de programmes de ce type.

Le modèle purement professionnel (c), apparu dans les années soixante, a inspiré des programmes qui sont constitués principalement de cours, de travaux dirigés et de stages, et qui sont parfois dépourvus d'activités de recherche proprement dite. La recherche, dans ce modèle, est moins considérée comme un élément central de la formation du praticien. Ces programmes ont mené à la création des grades spécifiques d'études supérieures « en psychologie », les M.Ps. et D.Ps. L'Université de Montréal a été parmi les premiers établissements en Amérique du Nord à implanter ces programmes. Ceux-ci sont plus courants aux États-Unis qu'au Canada. Ils n'autorisent pas le diplômé, en principe, à postuler en vue d'un poste de professeur à l'université, où les habiletés de recherche sont exigées. Il arrive toutefois que des programmes D.Ps. et M.Ps. comportent une option « avec mémoire » ou « avec thèse ». Dans ces cas-là, cette option s'apparente au modèle de recherche-intervention (b), même si un grade « en psychologie » et non pas « ès sciences » est attribué. Au Québec, présentement, il est très rare qu'un grade M.Ps. ou D.Ps. ne corresponde pas à un programme purement professionnel sans mémoire ou thèse. Pour le moment, seul le M.Ps. de Laval peut être attribué au terme d'un cheminement avec essai ou avec mémoire (voir tableau 1.3).

Les deux types de formation professionnelle (b et c) ont été amplement discutés et ils sont de façon récurrente objets de controverses, tant au Québec qu'au Canada¹². Un groupe de travail de la Société canadienne de psychologie a conclu récemment que l'implantation des programmes menant au D.Ps. était pertinente. Il est fort possible que les programmes de type intervention seulement soient bientôt implantés au Canada¹³.

Comme on le remarque dans le tableau 1.3, il y a des établissements qui offrent ces trois types de formation. Par exemple, citons le cas du programme de doctorat en psychologie de l'UQAM, qui compte une option en recherche (a. sans accès à l'OPQ), une option recherche-intervention (b. modèle de Boulder) et une option en intervention seulement (c. modèle purement professionnel, sans recherche).

(2) *Le niveau de formation exigé pour accéder à la profession*: le niveau de formation requis pour porter le titre de psychologue, qui est autorisé au Québec par l'adhésion à l'OPQ, est également une question très controversée qui influe sur la structure et le contenu des programmes de psychologie des cycles supérieurs. Le Québec reste l'une des six provinces canadiennes où la maîtrise est acceptée comme condition de la pratique en psychologie (annexe 6). Il en résulte donc une cohabitation dans le système universitaire, et souvent dans un même établissement, de programmes terminaux de second cycle qui répondent aux critères de l'OPQ et de programmes de troisième cycle qui répondent au contraire à la conception suivant laquelle le psychologue doit détenir un doctorat et qui est défendue par diverses coalitions dans les universités, les associations ou les instances de régulation professionnelle canadiennes et américaines. Cet aspect des controverses concernant la formation du psychologue disparaît dans les établissements qui ont éliminé la maîtrise ou qui attribuent exceptionnellement ce grade (UQAM et McGill, par exemple).

On remarquera, en concluant, que la maîtrise purement professionnelle des universités québécoises (M.Ps.), qui est fondée sur un modèle de formation « purement professionnel » et qui répond aux exigences de la pratique professionnelle au Québec (maîtrise), reste un programme populaire sur le plan des demandes d'admission (section 1.2).

¹² Bernhardt, K. S. *Training for Research in Psychology*. Toronto: University of Toronto Press. 1961. Pinard, A. Le modèle scientifique-professionnel: synthèse ou prothèse?, *Psychologie canadienne*, 5a, 4, 1964, p.187-208. Webster, Edward.C. editor. (1967). *The Couchiching Conference on Professional Psychology*. Montreal: Eagle pub. Dobson, K.S., Dobson, D.J.G (ed.) *Professional Psychology in Canada*, Toronto, Hogrefe & Huber, 1993

¹³ Psy.D. Task Force, *Final Report to the Canadian Psychological Association Board of Directors*, November 1998.

1.2 Admission aux programmes

1.2.1 Admission au baccalauréat en psychologie

Le tableau 1.1 met en relation les demandes d'admission, les offres et les nouvelles inscriptions au baccalauréat à la session d'automne 1997. Les données proviennent des établissements universitaires. Le lecteur remarquera que l'accès aux baccalauréats est restreint, puisque les deux tiers des programmes sont contingentés. Les données totales indiquent que seulement 27% des demandes d'admission se concrétisent en nouvelles inscriptions. Il faut cependant préciser que le nombre de demandes d'admission n'est pas équivalent au nombre de candidats à l'admission, car les candidats à l'admission peuvent effectuer des demandes dans plusieurs établissements¹⁴. En général, le contingent est atteint. Certains établissements prévoient hausser le contingent. Cela exacerbera vraisemblablement la rivalité interuniversitaire.

Les conditions d'admission au baccalauréat en psychologie définissent trois types de candidats: les collégiens (CEGEP ou *High School*), les étudiants universitaires qui sont déjà engagés dans un autre programme et les candidats adultes (plus de 21 ans). Règle générale, on admet les candidats de ces trois catégories au prorata du nombre de demandes provenant de chacune d'elles. Pour être admis au programme, il faut posséder un DEC en sciences humaines ou un DEC en sciences, ou un autre diplôme jugé équivalent. De surcroît, il faut avoir réussi des cours préalables en biologie, en mathématiques et en statistiques, ou leur équivalent. Les candidatures en provenance d'un autre programme universitaire doivent avoir réussi près de 30 crédits et se situer parmi les meilleurs étudiants du programme. Dans le cas des candidats « adultes », une entrevue et des cours d'appoint peuvent être exigés. Une fois ces conditions satisfaites, l'offre d'admission se fonde sur la qualité du dossier académique (notes ou cote de rendement).

1.2.2 Admission aux cycles supérieurs en psychologie

Le tableau 1.2 fait part de la relation entre les demandes d'admission, les offres et les nouvelles inscriptions aux cycles supérieurs à la session d'automne 1997. En plus des totaux colligés par niveau de formation (maîtrise et doctorat), une estimation des taux d'admission a été calculée pour les programmes professionnels et les programmes de recherche, nonobstant le cycle

¹⁴ Depuis plus de dix ans, le ratio entre le nombre de demandes d'admission au baccalauréat et le nombre de candidats à l'admission avoisine 2 : 1 pour l'ensemble du système universitaire. CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, janvier 1999, p27.

Tableau 1.1
Demandes d'admission, offres et nouvelles inscriptions au baccalauréat
en psychologie à l'automne 1997

	Au trimestre d'automne 1997			Ratio	Ratio	Contin.
	Demandes (D)	Offres (O)	Nouv. ins. (NI)	O/D	NI/D	
Bishop's ²	115	95	35	83%	30%	-
Concordia ³	660	506	232	77%	35%	270 ³
Laval	629	261	121	41%	19%	125 ⁴
McGill ⁵	384	266	140	69%	36%	-
Montréal ⁶	928	400	230	43%	25%	230
UdeS	502	202	63	40%	13%	55
UQAC	144	139	71	97%	49%	-
UQAH ⁷	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
UQAM	852	445	181	52%	21%	180
UQTR	426	406	174	95%	41%	225
Total	4640	2720	1247	59%	27%	

¹Source: établissements universitaires

²Demandes au programme *Major*

³Incluant les demandes aux programmes *Major* et *Specialization* (B.A. ou B.Sc.); le contingentement autorise l'inscription de 55 étudiants à temps partiel

⁴L'établissement prévoit fixer le contingentement à 155 d'ici 2000-2001

⁵Incluant les demandes aux cheminement B.A. ou B.Sc.

⁶Incluant les demandes à la majeure et au baccalauréat

⁷Nouveau programme à l'automne 1998

d'étude¹⁵. Toutefois, il est impossible d'inclure tous les programmes dans le calcul, puisque certaines données des options professionnelle et de recherche d'un même programme ne sont pas dissociées (p. ex.: les doctorats de McGill et de l'UQAM).

Pour l'ensemble des programmes des cycles supérieurs, c'est le cinquième des demandes initiales qui se concrétise par des nouvelles inscriptions. On remarque que ce sont les programmes professionnels de maîtrise, qui sont par ailleurs les seuls programmes contingentés, qui suscitent souvent le plus de demandes d'admission, excepté dans les établissements où aucune maîtrise professionnelle n'est offerte (McGill-Faculté des sciences et UQAM). La maîtrise professionnelle (M.A. ou M.Ps.) reste donc actuellement un programme populaire auprès de la clientèle des cycles supérieurs en psychologie. On remarquera, par ailleurs, que l'écart entre les offres d'admission et les inscriptions réelles est plus faible que dans les programmes de baccalauréat (8% au total pour tous les programmes).

Par ailleurs, les ratios (O/D; NI/D) sont similaires pour les deux niveaux d'études, doctorat et maîtrise. C'est sur le plan des types de programme (professionnel ou recherche) qu'apparaît une différence dans les ratios. La correspondance entre la demande d'admission et l'inscription (NI/D) est plus forte dans les programmes de recherche.

Aux cycles supérieurs, la sélection des candidats est complexe et repose sur un ensemble de critères, comme c'est le cas dans les autres secteurs. La condition première d'admission est la détention d'un diplôme de premier cycle en psychologie (le plus souvent un baccalauréat ou un *Honours*) ou d'un diplôme jugé équivalent pour les études que le candidat souhaite entreprendre, par exemple dans une discipline apparentée. Pour s'inscrire dans un programme de recherche,

¹⁵ Est considéré dans cette discussion comme étant un programme professionnel tout programme qui donne un accès direct à l'Ordre professionnel des psychologues du Québec, ainsi que la maîtrise M.Ed. du *Department of Educational and Counselling Psychology* de McGill, actuellement refondue en M.A.

Tableau 1.2
Demandes d'admission, offres et nouvelles inscriptions à la maîtrise et au doctorat en psychologie à l'automne 1997

	Au trimestre d'automne 1997			Ratio	Ratio	Contin.
	Demandes (D)	Offres (O)	Nouv. ins. (NI)	O/D	NI/D	
Concordia						
M.A. clinique	124	12	6	10%	5%	10-12
M.A. général	49	8	3	16%	6%	
Ph.D. clinique	33	9	9	27%	27%	
Ph.D. général	8	5	4	63%	50%	
Laval						
M.Ps. (avec essai)	198	83	50	42%	25%	
M.Ps. (avec mémoire)	133	74	42	56%	32%	
M.A.	12	2	1	17%	8%	
Ph.D. (clinique)	13	7	4	54%	31%	
Ph.D. (général)	10	9	5	90%	50%	
McGill (Fac. éd.)						
M.Ed. (ed. psy.)	31	23	18	74%	58%	
M.A. (ed. psy.)	23	13	12	57%	52%	8 ²
Ph.D. (ed. psy.)	17	12	11	71%	65%	
McGill (Fac. sci.)						
Ph.D. (clin. et gén.)	200	24	13	12%	7%	
UdeM						
M.Sc.	28	12	9	43%	32%	
M.Ps.	300	60	50	20%	17%	72
Ph.D. recherche	31	20	16	65%	52%	
Ph.D. re.-intervention	178	32	27	18%	15%	
UdeS						
M.A. (rel. hum.)	352	40	40	11%	11%	40
UQAC						
M.A.	24	8	8	33%	33%	8
UQAM						
Ph.D. et D.Ps.	230	84	62	37%	27%	
UQTR						
M.A.	159	50	40	31%	25%	40
Ph.D.	11	10	6	91%	55%	
Grand total:	2164	597	436	28%	20%	
Maîtrises:	1433	385	279	27%	19%	
Doctorats:	731	212	157	29%	21%	
Prog. professionnels ³ :	1545	398	294	26%	19%	
Prog. de recherche ⁴ :	189	91	67	48%	35%	

¹ Source: établissements universitaires

² Le contingentement concerne uniquement la concentration *school/applied child psychology*

³ En comptant les programmes donnant accès à l'OPQ et l'ancien M.Ed. de McGill; mais sans les options professionnelles des programmes de doctorat à McGill (clinique) et l'UQAM (rech-interv.; et intervention) dont les données ne sont pas dissociées

⁴ Sauf les options du doctorat à McGill (*general*) et à l'UQAM (recherche) dont les données ne sont pas dissociées

l'exigence d'études préalables en psychologie est moins forte, pour autant que le domaine de spécialisation ciblé corresponde aux études antérieures. Puis, dans un second temps, l'expérience et les recommandations prennent une place plus importante qu'au premier cycle. La convergence de l'excellence du dossier académique, des recommandations favorables, d'une entrevue concluante et de la compatibilité du projet de recherche ou du champ professionnel avec l'expertise et les champs d'intérêt des professeurs et de leur disponibilité conduit à l'acceptation au programme d'un candidat.

1.3 Description des programmes en psychologie et de leurs orientations

Cette section présente les caractéristiques de l'offre de programmes en psychologie dans les établissements universitaires d'un point de vue qualitatif¹⁶. Le lecteur notera la présence de trois programmes offerts en extension. Le baccalauréat en psychologie de l'UQAM est offert en extension à l'UQAH. Le baccalauréat et la maîtrise en psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières sont offerts en extension à l'UQAC. On remarquera également la diversité des programmes, déjà commentée.

1.3.1 Grades, cheminements, orientations et ventilation des crédits des programmes de psychologie

Le tableau 1.3 présente les grades, les cheminements, les orientations et la ventilation des crédits des programmes de psychologie. Il permet d'identifier les programmes professionnels et de recherche qui sont offerts dans les universités québécoises. Cet inventaire permet de constater la diversité et la spécificité des programmes de psychologie, malgré le contexte de régulation externe important noté en 1.1. La diversité apparaît dans la multitude des grades offerts, la variété des cheminements et des options, la différence entre programmes anglophones et francophones au premier cycle, et la possibilité d'adhésion directe à l'OPQ au terme d'un programme.

Ainsi, on remarque que le grade *en psychologie* (M.Ps. ou D.Ps.) est conféré au terme d'un programme « purement professionnel » (section 1.1.2), composé de cours et de stages et ne comportant pas de recherche, sauf dans un seul cas, le M.Ps. de l'Université Laval, qui offre un cheminement avec mémoire. Les grades *ès arts* ou *ès sciences* sont décernés pour des programmes de recherche ou de recherche-intervention (section 1.1.2). Dans ce dernier cas, ils s'inspirent des principes du modèle de Boulder, où la formation à la recherche et la formation à l'intervention sont partagés également. Malgré la diversité des grades et des types de formation du psychologue et du chercheur en psychologie, il y a donc une logique et un contexte de régulation (section 1.1) qui sous-tendent la dénomination des grades.

La différence entre les programmes francophones et anglophones est courante dans plusieurs secteurs. Notons simplement dans ce cas-ci que les baccalauréats francophones de psychologie sont plus spécialisés, puisque le nombre minimum de crédits requis dans la discipline est plus élevé. La ventilation des crédits des programmes en témoigne. L'*Honours*, dans les programmes anglophones, est *généralement* le programme exigé pour la poursuite d'études supérieures en psychologie.

Enfin, la ventilation des crédits permet d'identifier les programmes uniquement axés sur la recherche, car ceux-ci n'ont pas de crédits de stage ou d'internat (dernier chiffre de la série). Si la variabilité du nombre de crédits de stages peut surprendre, compte tenu de la régulation externe des programmes de psychologie, il faut y regarder de plus près. Le processus d'accréditation des programmes professionnels à l'OPQ, la SCP ou l'APA, assure que les programmes répondent aux normes établies de l'intervention psychologique en Amérique du Nord. Deux facteurs principaux influent en fait sur le nombre de crédits de stage: parfois l'internat n'est pas crédité, et ne paraît donc pas dans le calcul, mais il est néanmoins obligatoire; parfois le programme de doctorat comporte plus de crédits qu'un autre parce qu'il est accessible dès que le baccalauréat est complété. Ces derniers programmes ne sont donc pas des doctorats « réduits » en comparaison des programmes de doctorat courants qui comptent moins de crédits et qui exigent des candidats qu'ils détiennent un grade de maîtrise.

1.3.2 Remarques sur les stages en psychologie

La discussion précédente sur les types de formation du psychologue et sur la ventilation des crédits permet de formuler quelques remarques sur les stages en psychologie. Précisons, avant de

¹⁶ Les informations sont tirées principalement des annuaires des établissements et des textes préparés par les membres de la sous-commission.

ce faire, qu'il est entendu dans le texte que les stages réfèrent uniquement aux périodes de formation pratique dans les milieux d'intervention, et non pas aux « stages de recherche » de certains programmes, cela pour circonscrire précisément la formation professionnelle. Les membres de la sous-commission ont tenu à caractériser les stages, puis à en souligner les aspects problématiques.

Il faut savoir que les stages font régulièrement appel à des professionnels, des superviseurs de stages, ou des « répondants » du milieu, qui ne sont pas rattachés au corps professoral régulier, ce qui est courant dans les programmes universitaires dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux. Les stages comportent souvent deux étapes: le stage interne et le stage externe. Le premier est offert à l'intérieur du département et le second dans un milieu d'intervention extérieur, par exemple dans un centre hospitalier, une école, une entreprise, un CLSC ou autre. Le stage interne est souvent réalisé dans les cliniques universitaires de psychologie rattachées aux départements et aux établissements. Dans les programmes de doctorat, le second stage prend la forme d'un internat en milieu d'intervention, qui s'échelonne sur plusieurs mois, et jusqu'à un an dans les programmes accrédités par la SCP ou l'APA. Si les internats ne sont pas toujours crédités, ils restent toujours obligatoires. Les lieux de stages sont reconnus par le département et parfois par des organismes nationaux et continentaux comme la SCP et l'APA. Malgré ces considérations générales qui caractérisent l'ensemble des stages de psychologie, les membres de la sous-commission ont mentionné que chaque établissement conçoit ses stages professionnels d'une manière qui lui est propre¹⁷.

Selon les membres de la sous-commission, le stage ou l'internat en milieu externe pose des problèmes majeurs et récurrents aux départements et aux écoles de psychologie québécois. De fait, le réseau d'institutions et d'organisations disposées et préparées à recevoir des stagiaires est restreint. Il est également difficile de trouver des superviseurs disponibles ou qui possèdent le niveau de qualification souhaité. Troisième élément problématique, les possibilités de rémunérer les stagiaires sont faibles. Les établissements ont des difficultés à placer les stagiaires. De plus, le manque de ressources du système de santé et des services sociaux pour rémunérer les superviseurs et les stagiaires est un problème très aigü.

1.3.3 Éléments qualitatifs des programmes de psychologie

Cette section décrit qualitativement les programmes de psychologie offerts dans les universités québécoises. Seuls les éléments saillants de l'offre sont présentés.

¹⁷ Compte rendu de la seconde rencontre de la sous-commission, p.4.

Tableau 1.3
Grades, cheminements et orientations des programmes en psychologie *

Université	Cycles d'étude	Grades	Cheminements/profils	Orientations/options/concentrations (cas échéant)	Ventilation des cr. (sémi./thèse/stage)**	Accès OPQ
Bishop's	Baccalauréat	B.A.	Major		<u>Un minimum de:</u> 48 cr dans la discipline	
			Honours	<i>General experimental</i> ou <i>applied</i>	72 cr dans la discipline	
Concordia	Baccalauréat	B.Sc.	Major		<u>Un minimum de:</u> 42 cr dans la discipline	
		ou	Specialization	General / Behavioral neurosciences	60 cr dans la discipline	
			Honours	General / Behavioral neurosciences	66 cr dans la discipline	
	Maîtrise	B.A.				
		M.A.	Clinique	Constitue dans les faits la première étape du doctorat clinique	45cr : 15-30-0 + 12 cr : 6-0-6 si poursuite au doctorat.	
Doctorat	Ph.D.		Général		45 cr : 15-30-0	
			Clinique		90 cr : 24-60-6 (+ stage et internat non crédité)	x
			Général		90 cr : 30-60-0	
Laval	Baccalauréat	B.A.			<u>Un minimum de:</u> 84 cr dans la discipline	
	Maîtrise	M.Ps.	Avec essai (a) ou avec mémoire (b)		(a) 45 cr : 15-6-24 (b) 45 cr : 13-24-8	x x
			Avec mémoire		45 cr : 15-30-0	
	Doctorat	Ph.D.		Clinique		96 cr : 17-72-14 (+ internat non crédité)
			Général		96 cr : 24-72-0	
McGill (Psychology)	Baccalauréat	B.A.	FPGM		<u>Un minimum de:</u> 36 cr dans la discipline	
		ou	Major		42 cr dans la discipline	
			Honours		45 cr dans la discipline	
		B.Sc.			Sur 54 cr de la faculté attribuant le diplôme (arts ou sciences)	

tableau 1.3 (suite)

Université	Cycles d'études	Grades	Cheminements/profils	Orientations/options/concentrations (cas échéant)	Ventilation des cr. (sémi./thèse/stage)**	Accès OPQ
McGill (suite) (<i>Psychology</i>)	Doctorat	Ph.D.	Clinique		126 cr : 69-(thèse)-57***	x
			Général		48 cr : 48-(thèse)-0***	
McGill (<i>Educational and Counselling Psychology</i>)	Maîtrise	M.A.	Avec mémoire	<i>Applied Developmental Psychology; Applied Cognitive Science; Instructional Psychology; Special Populations (inclusive and gifted)</i>	48 cr : 24-24-0	
			Avec mémoire ou sans mémoire	<i>School/Applied Child Psychology</i>	[72 cr : 48-24-0 ou 60 cr : 54-6-0]	
			Sans mémoire	<i>Adult Education; Education of the Gifted; Family Life Education; General Educational Psychology; Higher Education; Inclusive Education; Computer Application</i>	[48 cr : 36-12-0 à 48 cr :30-12-6]	(OCCOQ)
	Doctorat	Ph.D.		<i>Counseling</i>	60 cr : 30-0-30	
				<i>School/Applied Child Psychology;</i>	[9-(thèse)-42 cr à 12-(thèse)-42 cr]***	en voie
				<i>Applied Developmental Psychology; Applied Cognitive Psychology; Instructional Psychology; Special Populations (inclusive and gifted)</i>	[3-(thèse)-42 cr à 12-(thèse)-42 cr]***	
				<i>Counseling</i>	81 cr : 45-(thèse)-36***	en voie
Montréal	Baccalauréat	B.Sc.			<u>Un minimum de:</u> 81 cr dans la discipline	
	Maîtrise	M.Sc.		Psychologie générale; sciences cognitives; psychologie sociale; ergonomie; neuropsychologie expérimentale	45 cr : 12-33-0	
			Sans mémoire, avec essai de synthèse	Clinique dynamique; psychologie du counseling; psychologie de l'éducation	60 cr : 30-6-24	x
	Doctorat	Ph.D.	Recherche	Psychologie générale; sciences cognitives; neuropsychologie	90 cr : 30-60-0	

tableau 1.3 (suite)

Université	Cycles d'études	Grades	Cheminevements/profils	Orientations/options/concentrations (cas échéant)	Ventilation des cr. (sémi./thèse/stage)**	Accès OPQ
Montréal (suite)			Recherche-intervention	Clinique behaviorale; clinique dynamique; neuropsychologie clinique; psychologie du counseling; psychologie de l'éducation; psychologie industrielle et organisationnelle	150 cr : 39-66-45	x
Sherbrooke	Baccalauréat	B.A.				
	Maîtrise en psychologie des relations humaines	M.Ps.	Avec essai de synthèse	Soins de santé; développement organisationnel; relations interculturelles; relation d'aide	60 cr : 21-9-30	x
UQAC	Baccalauréat	B.A.	Clinique		<u>Un minimum de:</u> 81 cr dans la discipline	
			Autre que clinique		<u>Un minimum de:</u> 63 cr dans la discipline	
	Maîtrise	M.A.		Intervention en neuropsychologie clinique	45 cr : 12(9)-21-12(15)	x
				Intervention auprès des adultes		
UQAH	Baccalauréat	B.A.			<u>Un minimum de:</u> ? cr dans la discipline	
UQAM	Baccalauréat	B.Sc.			<u>Un minimum de:</u> 81 cr dans la discipline	
	Doctorat	Ph.D	Recherche		120 cr : 90-30-0	
		Ph.D	Recherche-intervention		120 cr : 54-30-36	x
		D.Ps.	Intervention		120 cr : 66-18-36	x
UQTR	Baccalauréat	B.A.	Profil clinique		<u>Un minimum de:</u> 81 cr dans la discipline	
			Profil général		<u>Un minimum de:</u> 63 cr dans la discipline	
	Maîtrise	M.A.		Intervention auprès de l'enfant Intervention auprès des adultes Inter. auprès du couple et de la famille Intervention en gérontologie Intervention en neuropsychologie	45 cr : 12(9)-21-12(15)	x
	Doctorat	Ph.D.	Recherche		90 cr : 60-30-0	

* Source: annuaires des établissements et fiches descriptives

** La ventilation des crédits des programmes de cycles supérieurs suit l'ordre suivant: les crédits de cours, séminaires et activités de recherche; puis les crédits liés à la réalisation d'un document (mémoire, thèse, essai ou rapport de synthèse); enfin, les crédits de stages et internats. Dans ce dernier cas, les « stages de recherche » ne sont

pas comptés pour ne pas superposer la formation à la recherche et la formation professionnelle. Les « stages de recherche », le cas échéant, ont été comptés comme des activités de recherche.

*** Il n'y a pas de crédit attribué à la thèse dans ces programmes de l'université McGill

Les programmes de l'Université Bishop's

L'Université Bishop's offre le *Major* et le *Honours* en psychologie. Le *Honours* comporte un choix d'options en psychologie expérimentale générale et en psychologie appliquée. Cette dernière vise à initier les étudiants à la pratique professionnelle et se complète par un stage de six crédits. C'est la seule option du genre au premier cycle au Québec. Elle ne permet toutefois pas d'accéder à l'OPQ. L'établissement enseigne la psychologie comme une science théorique et objective, et il vise l'acquisition des outils méthodologiques et des connaissances de base. La différence entre les cheminements *Major* et *Honours* tient au nombre de crédits requis dans la discipline (voir tableau 1.3) et dans la réalisation d'un projet de recherche dans le *Honours*. En outre, ce dernier est accessible aux étudiants montrant un excellent dossier académique. Cette distinction entre le *Major* et *Honours* s'apparente à celle généralement en vigueur dans les établissements anglophones. L'établissement offre également une mineure en psychologie, dans le cadre d'un baccalauréat dans une autre discipline, et un certificat en psychologie humaine, qui est destiné aux étudiants adultes et aux professionnels de champs apparentés. L'université a pour projet de développer trois nouveaux programmes multidisciplinaires, en gérontologie, en neurosciences et en psychologie des ressources humaines, qui s'appuient en partie sur les ressources professorales en psychologie. Ces projets seraient éventuellement soumis à l'évaluation de la CREPUQ.

Les programmes de l'Université Concordia

L'Université Concordia offre des programmes en psychologie aux trois cycles. Ces programmes sont les plus fréquentés de la Faculté des arts et des sciences de l'établissement. Au premier cycle, la mineure en psychologie est offerte aux étudiants de la Faculté des arts et des sciences qui désirent la combiner à une majeure. Des *Major*, *Specialization* et *Honours* mènent au grade de bachelier. Le *Honours*, comme c'est le cas dans les autres établissements anglophones, est accessible seulement après une année d'études aux étudiants ayant un excellent dossier. La grande majorité des étudiants sont inscrits au *Major*. Le baccalauréat peut mener à un grade de B.A. ou de B.Sc., selon que le programme a été soumis aux règles des secteurs des arts ou des sciences. Près de 90% des étudiants sont inscrits au B.A. En raison du fait que le Département compte un groupe de recherche réputé en neurosciences, une orientation a été créée dans ce domaine à l'automne 1997. Celle-ci est offerte aux étudiants de la *Specialization* ou du *Honours* seulement.

L'établissement offre des programmes de maîtrise et de doctorat. La maîtrise comporte des options en clinique et en psychologie générale. L'option clinique se destine seulement aux étudiants qui prévoient s'engager dans l'option clinique du doctorat. Elle est identique à l'option générale en terme de cours et d'exigences en recherche, hormis ses 12 crédits supplémentaires concernant la clinique, dont les 6 crédits de stage qui sont requis pour poursuivre l'option clinique au doctorat. L'option clinique de la maîtrise provient en fait de l'ancienne maîtrise en « psychologie appliquée », qui comptait auparavant 90 crédits. L'Université Concordia offre le doctorat depuis 1974. Seule l'option clinique, qui est fondée sur le modèle du praticien-chercheur de Boulder, permet d'accéder à l'Ordre professionnel des psychologues du Québec. Celui-ci est en outre accrédité par la SCP et l'APA. La maîtrise et le doctorat avec option générale sont des programmes axés uniquement sur la recherche en psychologie. La formation en recherche de ces deux options (clinique et générale) est ancrée dans les secteurs d'expertise du corps professoral.

Les programmes de l'Université Laval

L'Université Laval offre des programmes en psychologie aux trois cycles. Un certificat, une mineure et un baccalauréat sont offerts au premier cycle. Le certificat et la mineure sont des programmes équivalents en tout point, sauf que le second est inclus dans un parcours de baccalauréat avec majeure dans une autre discipline. La majeure en psychologie est offerte depuis vingt-cinq ans. Le programme de baccalauréat se caractérise par l'intégration des connaissances théoriques et scientifiques de la discipline, et le développement d'habiletés de base. Ces dernières recouvrent tout autant la recherche, que l'évaluation et le diagnostic psychologique. L'établissement prévoit augmenter graduellement le contingentement du programme dans les années qui viennent.

L'Université Laval offre des programmes de maîtrise et de doctorat. La maîtrise *ès arts* est très peu fréquentée, en comparaison avec la maîtrise *en psychologie* (M.Ps.). Celle-ci permet les cheminements avec mémoire ou avec essai. Le cheminement avec essai est centré sur les stages, qui comptent pour plus de 50% de la scolarité et l'équivalent de 1080 heures en milieu d'intervention. Pour la plupart des étudiants inscrits dans ce cheminement, il s'agit d'un programme terminal. Le cheminement avec mémoire est centré sur la recherche, qui représente plus de 50% des crédits. Les stages durent 600 heures. Un bon nombre d'étudiants de ce cheminement poursuivent leurs études au doctorat. Le programme de doctorat conduit au grade de Ph.D. et compte 96 crédits, dont 72 sont alloués à la thèse. Le programme compte deux orientations: clinique et psychologie générale. Les inscriptions se répartissent à peu près également dans les deux en 1998. La formation de l'orientation générale se caractérise par la présence d'un stage de recherche représentant de 25% à 50% de la scolarité. Ce stage doit être réalisé dans un laboratoire extérieur à l'Université Laval. L'orientation clinique est accréditée par la Société Canadienne de Psychologie. Ce programme est structuré selon les règles de la SCP et inclut un internat d'un an, non-crédité, qui se réalise à la fin du programme.

Les programmes de l'Université McGill (Faculté des sciences)

Le Département de psychologie de la Faculté des sciences de l'Université McGill offre des programmes en psychologie au premier cycle et aux cycles supérieurs. Le grade de baccalauréat peut être obtenu à la suite du cheminement en sciences (B.Sc.) ou en arts (B.A.), selon que l'étudiant complète ses 90 crédits par des cours de la Faculté des sciences ou de celle des arts. La plupart des étudiants sont inscrits au B.A. Comme c'est le cas dans la plupart des programmes de premier cycle de cet établissement, l'étudiant peut opter pour plusieurs concentrations dans la discipline, selon qu'il choisit le programme facultaire en psychologie (*Faculty Program*), le *Major* ou le *Honors*. Ce dernier vise particulièrement les étudiants qui souhaitent poursuivre l'étude de la psychologie aux cycles supérieurs et qui ont un excellent dossier académique. L'étudiant du programme *Honors* doit réaliser deux projets de recherche sous supervision et il assiste à des séminaires exclusifs. Une vingtaine d'étudiants s'y inscrivent annuellement. L'étudiant a également le choix, dans le cadre du *Major*, de suivre ce qui est désigné comme le « *Specialization equivalent* » qui contient un nombre plus élevé de crédits en psychologie. Les études au baccalauréat visent le développement de l'esprit critique, l'acquisition des bases scientifiques et expérimentales de la psychologie et elles initient à toutes les sous-disciplines de la psychologie. La structure générale du baccalauréat permet de prendre plusieurs crédits dans d'autres disciplines, apparentées ou non. Une mineure et une majeure en sciences cognitives sont également offerts. La mineure, toutefois, n'est reconnue sur aucun diplôme.

Un Ph.D. en psychologie est offert à la Faculté des sciences de McGill. Il n'y a pas à proprement parler de maîtrise, quoi qu'il soit possible d'obtenir le grade de maîtrise sous certaines conditions. Le doctorat a deux profils distincts, l'un en psychologie clinique et l'autre en psychologie expérimentale. Les cours de base y sont identiques. Les étudiants inscrits en clinique doivent toutefois poursuivre les cours spécifiques de ce champ qui préparent à l'intervention, dont un *practicum* et un internat, d'une durée d'un an, qui est réalisée dans un hôpital montréalais ou un

autre établissement approuvé au Québec ou hors Québec. Le profil clinique correspond aux principes du modèle de Boulder, puisqu'il requiert les apprentissages scientifiques et professionnels. Le programme clinique est accrédité par la SCP et l'APA. La spécialisation dans les domaines de recherche ou de pratique est le résultat du choix de travaux de recherche et de séminaires des étudiants. Le sujet de la thèse s'inscrit dans les domaines d'expertise des professeurs du Département.

Les programmes de l'Université McGill (Faculté des sciences de l'éducation)

Le *Department of Education and Counselling Psychology* offre des programmes de psychologie de l'éducation et du counseling aux études supérieures. Ces champs ne sont pas couverts par les programmes du Département de psychologie de la Faculté des sciences. Les multiples options et cheminements de la maîtrise sont présentés au tableau 1.3. La Maîtrise en counseling permet à l'étudiant d'accéder à l'Ordre des conseillers et conseillères en orientation du Québec. Toutefois, de moins en moins d'étudiants inscrits dans ce programme s'engagent dans les aspects de l'orientation professionnelle et de la psychologie vocationnelle proprement dites. Ce programme, de fait, de même que le doctorat en counseling, préparent également les étudiants à l'intervention psychologique, pour des problèmes ponctuels chez les adultes, souvent lié au travail ou à des difficultés d'adaptation. Le programme doctoral en counseling de même que l'option *School/Applied Child Psychology* du programme de psychologie de l'éducation, sont sur le point d'être reconnus par l'Office des professions du Québec et l'OPQ. Ils ont également été soumis aux processus d'accréditation de l'APA et de la SCP. Ces programmes (M.A. et Ph.D.) répondent actuellement aux principes du modèle de Boulder. On remarquera par ailleurs que la maîtrise en psychologie de l'éducation peut se faire avec ou sans mémoire, selon les orientations. Le M.Ed. vise particulièrement les professionnels du monde de l'éducation qui souhaitent pousser plus loin leur formation. Il ne sera toutefois plus attribué sous peu. La recherche des étudiants, le cas échéant, se fait dans les domaines d'expertise du corps professoral et dans les axes de recherche du département (voir tableau 1.10). Les thèses ne sont pas créditées dans ces programmes.

Les programmes de l'Université de Montréal

Cet établissement offre des programmes en psychologie aux trois cycles. Le baccalauréat n'est pas conçu pour préparer les diplômés à l'emploi, comme c'est le cas d'ailleurs de la plupart des programmes de baccalauréat en psychologie en Amérique du Nord. Le programme offre une formation initiale en psychologie fondée sur la base théorique et scientifique de la psychologie. Peu d'habiletés pratiques ou professionnelles sont de fait développées chez l'étudiant. Les mineure et majeure en psychologie répondent par ailleurs à la clientèle qui recherche un cheminement moins spécialisé. Le Département a adopté récemment le projet d'une mineure en sciences cognitives, en collaboration avec les unités de philosophie, d'informatique et de linguistique, et vise à implanter dans les prochaines années un baccalauréat apparenté au modèle nord-américain, moins spécialisé dans la discipline, qui comporterait une majeure et un « honneur ».

Les programmes des cycles supérieurs permettent aux étudiants de se spécialiser comme chercheur ou comme praticien de la psychologie. Depuis juin 1998, le programme de doctorat en recherche n'est plus directement accessible à partir du baccalauréat comme c'était le cas auparavant. Il compte désormais 90 crédits, alors qu'il en comptait 135 dans l'ancien cheminement créé au début des années 1990. Le sujet des thèses s'inscrit dans les domaines d'expertise des professeurs, comme la neuropsychologie expérimentale et les sciences cognitives. Les programmes professionnels de maîtrise et de doctorat comptent des options dans les grands domaines de la pratique. Un programme de maîtrise purement professionnel, avec stage mais sans mémoire, est offert, de même qu'un programme de doctorat de type recherche-intervention qui correspond davantage au modèle de Boulder. Ce dernier est accessible directement après le baccalauréat et comprend en conséquence un plus grand nombre de crédits. Les options en clinique dynamique, behaviorale et counseling sont en voie d'être fusionnées pour

les fins d'une prochaine accréditation à la SCP et à l'APA. Le Département de psychologie de l'Université de Montréal a également un projet de programme orienté spécifiquement sur la pratique professionnelle, qui mènerait à l'obtention du grade de docteur en psychologie (D.Ps.).

Les programmes de l'Université de Sherbrooke

Le Département de psychologie a présentement trois programmes actifs en psychologie: la mineure, le baccalauréat spécialisé, et la maîtrise en psychologie des relations humaines. La mineure s'alimente à la même banque de cours que le baccalauréat. Elle s'adresse à une clientèle qui poursuit un programme combinant une majeure à l'extérieur du Département en provenance par exemple de la philosophie, la théologie, l'histoire, la géographie, l'économie, ou du programme multidisciplinaire. Le baccalauréat spécialisé en psychologie correspond à ceux des autres établissements québécois (tronc commun interuniversitaire). Le programme vise le développement des habiletés requises pour la recherche et aussi l'intervention. Les méthodes pédagogiques utilisées privilégient une approche personnalisée. Un cours construit à partir de la méthode d'apprentissage par problèmes a aussi été mis au point et s'avère une réussite.

Le programme de maîtrise est strictement professionnel, sans mémoire, et porte sur la psychologie des relations humaines. Ceci signifie que le programme préconise une approche et des modèles développés à partir de la psychologie humaniste-existentielle. La pédagogie utilisée dans ce programme s'inspire de la pratique. Les modèles, les rôles et les techniques ont été développés dans une perspective praxéologique où la coopération et l'approche systémique servent de toile de fond à toute intervention. Un tronc commun de cours assure la formation commune aux étudiants, qui précède leur cheminement distinct dans quatre concentrations de la maîtrise, qui correspondent à des problématiques spécifiques (tableau 1.3). La structure du programme permet de s'ajuster rapidement aux besoins de la société et du marché. Le programme a déjà pu être rapidement modifié. Les transformations récentes ont permis d'accroître la polyvalence des psychologues formés, sans pour autant nécessiter de nouveaux programmes.

Les programmes de l'Université du Québec à Chicoutimi

Les programmes de psychologie de l'UQAC aux premier et second cycles sont des extensions des programmes de l'UQTR. Le programme de baccalauréat, instauré en 1990, est équivalent en tout point à celui de l'université trifluvienne. La maîtrise a été implantée tout récemment en 1998. Elle compte deux orientations professionnelles avec mémoire qui donnent accès aux permis délivrés par l'OPQ: intervention neuropsychologique clinique et intervention auprès de l'adulte. La première cohorte (automne 1998) compte huit étudiants. L'UQAC offre également un certificat en psychologie depuis plus de douze ans, pour une clientèle qui désire s'initier à la discipline. Le programme est dispensé dans plusieurs centres hors campus (Sept-Îles, La Malbaie, Saint-Félicien, Alma) et, également, aux Amérindiens à partir du Centre d'études amérindiennes de l'UQAC.

Les programmes de l'Université du Québec à Hull

L'UQAH a implanté à l'automne 1998 un programme de baccalauréat en psychologie, qui est le fruit d'une extension du programme de l'UQAM. Les professeurs de psychologie sont rattachés au Département de psychoéducation qui a la charge de la formation en psychologie et en psychoéducation. Au-delà des cours du tronc commun interuniversitaire (section 1.1.1), l'UQAH a choisi de donner priorité aux options centrées sur la recherche, la psychologie du développement, la psychologie communautaire et la psychologie humaniste, en lien avec les besoins du milieu. L'établissement d'un programme de baccalauréat en psychologie dans l'Outaouais francophone répond à une demande récurrente de la collectivité. De plus, la création de ce programme correspond à une suite donnée aux réflexions sur les universités régionales qui ont conduit à formuler le concept de patrimoine académique de base des universités, dont la psychologie est un élément important. Les perspectives locales de développement sont centrées à

court terme sur la consolidation du programme et sur le développement à moyen et long terme d'activités aux cycles supérieurs. Un objectif de l'établissement est d'offrir la formation en psychologie aux clientèles étudiantes francophones des universités de la Capitale nationale (Ottawa et Carleton). Signalons que le programme de certificat en psychologie du travail de l'UQAH est recensé dans le rapport de la CUP sur les sciences de l'administration, car il est offert par le module des relations industrielles.

Les programmes de l'Université du Québec à Montréal

L'Université du Québec à Montréal offre un baccalauréat et un programme de doctorat en psychologie. Le baccalauréat présente certaines particularités au plan pédagogique. Pour assurer une meilleure cohérence de la formation en psychologie, l'établissement a choisi de ne pas offrir de majeure ou de mineure. À la première session de la première année du baccalauréat, les nouveaux inscrits sont initiés aux études universitaires, à la psychologie, à la discipline, à la profession et aux champs de spécialisation des membres du Département par un cours obligatoire qui recourt à des présentations des professeurs du département et des membres ou des officiers de l'OPQ. En deuxième année, l'étudiant doit suivre au moins un atelier d'observation dans un domaine d'expertise du département. Cet atelier aide l'étudiant à s'orienter dans son choix de spécialisation aux études supérieures en lui faisant connaître ses aspects pratiques ou professionnels. L'étudiant doit aussi prendre un cours portant sur d'autres approches de la psychologie et de la pratique professionnelle. L'étudiant de premier cycle est par ailleurs fortement encouragé à collaborer aux travaux de recherche des professeurs et des étudiants des études avancées. La majorité des cours du baccalauréat sont donnés par des professeurs réguliers du département de psychologie. Fait à noter, le programme offre aux étudiants qui se destinent à une carrière de recherche la possibilité de faire une *honour's thesis* dans la troisième année du baccalauréat. L'étudiant qui ne fait pas de *honour's thesis* doit prendre trois cours optionnels pour élargir ses horizons ou amorcer sa spécialisation.

Le programme de doctorat présente aussi des particularités qui lui confère son originalité dans le champ de la psychologie québécoise. Il s'agit d'un doctorat continu où l'étudiant est admis dès qu'il a complété son baccalauréat. Le département juge que la formation professionnelle doit reposer sur un programme de doctorat, mais que l'exigence d'une maîtrise pour l'admission au doctorat allonge de manière injustifiée les études. La question du doctorat obligatoire reste controversée, mais l'offre de l'UQAM répond aux normes établies aux États-Unis et au Canada anglophone. Toutefois, à cause de problèmes particuliers (par exemple, dans certains milieux de stage, les assurances professionnelles exigent que les stagiaires qui traitent des clients soient membres de l'Ordre), le département envisage à court terme d'attribuer l'équivalent d'un diplôme de maîtrise aux étudiants inscrits au doctorat, dès qu'ils ont satisfait certains critères de formation professionnelle¹⁸. Le programme compte trois profils: recherche (Ph.D.), recherche-intervention (Ph.D.) et intervention (D.Ps.). Ce dernier ne demande pas de réaliser une recherche et de produire une thèse. En date de l'automne 1998, près de 80% des étudiants fréquentent le cheminement recherche-intervention. Les diplômés des cheminements recherche-intervention et intervention accèdent directement à l'OPQ. L'étudiant peut prendre un stage crédité d'enseignement pour acquérir une formation minimale à l'enseignement de sa discipline. Pour s'initier à d'autres problématiques ou d'autres spécialités, l'étudiant inscrit dans le profil recherche doit prendre un stage de recherche dans un domaine autre que celui de sa spécialisation; et l'étudiant du profil intervention doit prendre un stage professionnel de 15 crédits dans une autre approche ou dans un autre champ de pratique.

Les programmes de l'Université du Québec à Rimouski

¹⁸ Actuellement, certains étudiants prennent une sortie maîtrise après autorisation faite de façon exceptionnelle par le directeur de programme.

Il n'y a pas de programme de grade à L'UQAR présentement. L'établissement offre des programmes de courte durée en psychologie pour répondre à la demande régionale de formation complémentaire ou de perfectionnement en psychologie. Deux programmes courts (en psychologie sociale et en psychologie) et un certificat en psychologie sont offerts à temps partiel dans plusieurs centres de l'UQAR. Ils sont destinés à une clientèle diversifiée qui cherche à s'initier à la psychologie par intérêt soit personnel, soit professionnel. Ils ne visent toutefois pas à former des intervenants et ils ne donnent pas accès aux permis de l'OPQ. Le certificat peut mener à un baccalauréat ès arts (B.A.) par cumul de certificats.

Le programme de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

TELUQ n'offre pas de programme de grade présentement. Le certificat en psychologie est offert à temps partiel dans les centres régionaux de l'UQAT comme formation d'appoint dans la discipline. Le programme vise essentiellement à combler les besoins et les attentes d'une clientèle diversifiée qui cherche à s'initier à la psychologie pour des raisons personnelles ou professionnelles. Celui-ci ne vise toutefois pas à former des intervenants et il ne donnent pas accès aux permis de l'OPQ. Le certificat peut mener à un baccalauréat ès arts (B.A.) par cumul de certificats.

Les programmes de l'Université du Québec à Trois-Rivières

L'Université du Québec à Trois-Rivières offre des programmes de psychologie aux trois cycles. Le certificat en psychologie, qui est offert sur le campus et en périphérie, a un rôle vital dans les centres hors campus. Quatre vingt-dix pour cent de ses cours correspondent à ceux du baccalauréat. Le programme de baccalauréat, qui répond aux exigences du tronc commun interuniversitaire, a été évalué à maintes reprises au fil des ans. Le programme compte actuellement deux profils: le premier donne accès aux programmes de deuxième cycle reconnus par l'Ordre; et le second permet à l'étudiant de s'inscrire dans un programme en psychologie de type recherche, ou dans d'autres programmes de disciplines apparentées (psychoéducation, administration, relations de travail, etc.). Le baccalauréat est offert en extension à l'UQAC depuis 1990. Depuis l'origine, les programmes de l'UQTR mettent l'accent sur la formation pratique (stages, relation d'aide, évaluation psychologique), sans pour autant négliger la formation à la recherche et aux activités de synthèse.

En 1972, le département a mis sur pied un programme de second cycle. Celui-ci comportait alors deux concentrations: psychologie communautaire et enfance inadaptée. Ces concentrations ont été modifiées depuis, afin de mieux répondre à la fois à la mission du département et au marché du travail. La maîtrise est aujourd'hui un programme de type recherche-intervention de 45 crédits qui a produit près de 700 diplômés. Par ailleurs, ce programme est offert en extension à l'université du Québec à Chicoutimi depuis 1998. En 1983, un doctorat de type recherche-intervention a été offert, comme extension du programme de l'Université du Québec à Montréal. Le Département a implanté son propre programme de doctorat, uniquement de type recherche, en 1994. Le nouveau doctorat, avec ses 14 diplômés jusqu'à ce jour, permet un meilleur arrimage enseignement-recherche.

Le nouveau certificat en psychologie de la Télé-université

TELUQ a ouvert un certificat en psychologie à l'automne 1998. Cet établissement a estimé que la demande d'une formation courte en psychologie s'est accrue considérablement ces dernières années. TELUQ a donc décidé d'offrir une formation en psychologie à distance pour combler ce besoin. Le nouveau programme s'adresse aux personnes dont les préoccupations professionnelles ou personnelles les amènent à utiliser des connaissances et des habiletés générales en psychologie, comme les enseignants, les intervenants sociaux et communautaires, les policiers et les spécialistes en ressources humaines. Le programme vise également les étudiants en sciences sociales, en éducation ou encore en administration qui veulent acquérir une formation

complémentaire. Il convient aussi à tous ceux qui souhaitent simplement améliorer leur culture générale. Il compte au total 30 crédits, soit dix cours. L'originalité du programme réside dans le découpage du champ disciplinaire en quatre domaines principaux: la psychologie du développement, la psychologie de la personnalité, la psychologie cognitive et la psychologie sociale.

1.4 Évolution des effectifs étudiants en psychologie

1.4.1 Données de l'ensemble

Les données de cette section proviennent du système de recensement des clientèles (RECU) du MEQ. Les données des programmes sont présentées à l'annexe 4. À titre comparatif, la CUP a compilé le taux de variation de l'ensemble du système universitaire 1992-1997, période où l'on a constaté une chute importante des inscriptions totales au premier cycle. La variation des années 1996-1997, dernières années où les données sont disponibles pour ce rapport, est également calculée. Elle est un indicateur du mouvement récent des populations étudiantes. Le tableau 1.4 présente les taux de variation aux trois cycles dans l'ensemble du système universitaire et en psychologie. Le taux de variation des baccalauréats a été calculé séparément, parce qu'il est très différent.

En comparant les taux de variation total (inscriptions aux trois cycles), on peut conclure que les programmes en psychologie connaissent une croissance à peu près équivalente à l'ensemble du système et qu'ils ne présentent pas actuellement de problèmes importants de fréquentation. Depuis 1992, la psychologie a connu une baisse de fréquentation qui est moins accentuée que dans l'ensemble du système¹⁹. En 1997, toutefois, alors que la chute dans le système semble se stabiliser²⁰, la baisse annuelle en psychologie avoisine les 5%. Rappelons, en outre, que les demandes d'admission sont nombreuses et que les programmes de premier cycle sont contingentés (section 1.3).

Tableau 1.4
Taux de variation des inscriptions totales à l'automne aux trois cycles

	Ensemble du système		Psychologie	
	Variation aut. 92-97	Variation aut. 96-97	Variation aut. 92-97	Variation aut. 96-97
1er cycle	-14,6%	-2,2%	total: -10,4%	-7,0%
			cert./min.: -42,6%	-15,4%
			bac.: 1,8%	-5,0%
2ème cycle	2,4%	8,2%	-8,7%	-2,0%
3ème cycle	13,2%	0,3%	31,4%	2,8%
Total	-11,5%	-0,6%	-6,3%	-5,2%

Source: RECU (MEQ), compilation de la CUP

Des différences intéressantes avec l'ensemble du système apparaissent après examen des taux de variation par cycle d'études. Au premier cycle, la baisse générale est davantage influencée par l'attrition marquée des inscriptions dans les certificats et les mineures. De fait on a perdu 683

¹⁹ Les courbes d'ensemble des programmes de psychologie au trois cycles sont présentées à la fin de l'annexe 4.

²⁰ CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, 1999, p.5.

étudiants dans les certificats et mineures depuis 1992. Le sommet de la courbe d'inscriptions fut d'ailleurs atteint cette année-là (annexe 4). Les baisses sont marquantes dans les certificats de l'UQ et à Laval. La fréquentation des mineures est minimale (généralement moins de 100 étudiants dans tous les établissements annuellement) mais relativement stable. On constatera toutefois qu'il y a plus d'étudiants dans ces programmes de courte durée en 1997 que dix ans auparavant. La fréquentation des baccalauréats en psychologie, au contraire des certificats, est en légère progression (75 étudiants) durant la période de chute de la population étudiante au premier cycle dans le système entre 1992 et 1997. On assiste toutefois à une baisse depuis 1995, que reflète le taux de variation de 1997 sur 1996.

Au second cycle, l'évolution des clientèles est négative depuis 1992. Ceci s'explique par la disparition de certains programmes de maîtrise, notamment à l'UQAM, et par l'apparition de programmes de doctorat qui sont accessibles directement après l'obtention du baccalauréat. Ces programmes attirent aujourd'hui une portion de la clientèle habituelle de la maîtrise. Les deux taux de variation du doctorat (31,4% et 2,8%), qui sont supérieurs à ceux du système universitaire, en témoignent (voir aussi annexe 4).

1.4.2 Effectifs étudiants des programmes

Les figures 1.1 à 1.4 présentent l'évolution par établissement des inscriptions à temps plein et à temps partiel à l'automne, des nouvelles inscriptions annuelles, et du nombre de diplômes attribués. Le lecteur notera que les programmes de baccalauréat de l'UQAH et de maîtrise de l'UQAC sont trop récents pour être représentés dans les figures; et que les données des programmes de psychologie de l'éducation et de counseling et de psychologie de McGill sont fusionnées. En ce qui concerne la maîtrise en psychologie (Fac. des sciences), rappelons qu'elle est actuellement exceptionnellement décernée; et que les deux doctorats de cet établissement comptent pratiquement le même nombre d'inscrits.

On remarquera que le certificat et que la mineure, programme qui est combiné habituellement avec une majeure, sont davantage fréquentés à temps partiel. En outre, la chute des inscriptions dans les certificats, notée en 1.4.1, est évidente sur ces figures. Les données concernant les mineures de McGill et Sherbrooke n'étaient pas disponibles dans le système RECU.

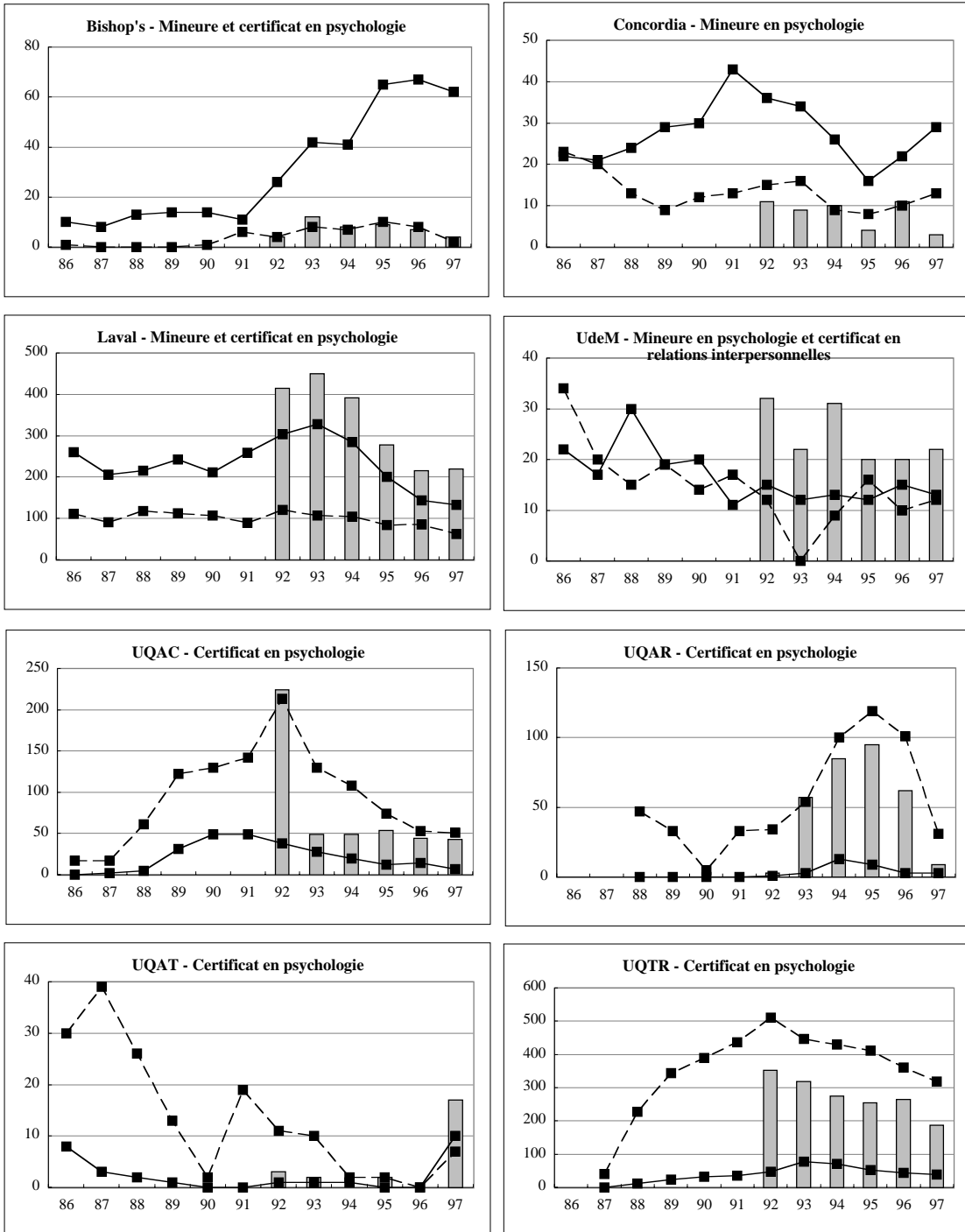
Au niveau des programmes de grade, les courbes témoignent des politiques différentes des établissements quant au régime d'étude. On peut également constater sur ces figures l'ancienneté des programmes de psychologie. La très grande majorité des établissements sont actifs depuis le début de la période examinée (1986). La transformation de la formation supérieure expliquent certains mouvements de clientèles. La modification du doctorat de l'UQAM au début des années quatre vingt-dix en est un exemple. Ce programme est accessible directement après le baccalauréat.

Le baccalauréat est fréquenté à temps plein. À Concordia, toutefois, la proportion d'étudiants à temps partiel est plus élevée qu'ailleurs. On remarque que la fréquentation accrue du programme de l'UQAM contribue à l'augmentation globale de la clientèle au baccalauréat, qui reste, ailleurs, assez stable au cours de la période. Notons que les données du baccalauréat recouvrent celles des *Major*, *Specialization* et *Honours* des universités anglophones, et celles de la majeure et du baccalauréat spécialisé de l'Université de Montréal. Le nombre de diplômes attribués par l'UQAC ne paraît pas sur la figure parce que les diplômes sont décernés par l'UQTR qui détient le programme, extensionné à l'UQAC.

Aux cycles supérieurs, les établissements se différencient, au point de vue de ces données, sur le régime d'étude des étudiants. La baisse de clientèle de l'Université de Montréal à la maîtrise coïncide avec la création d'un doctorat accessible directement après le baccalauréat. Si le nombre de maîtrises attribuées dans cet établissement peut sembler élevé, c'est qu'il est possible, comme à l'UQAM, de quitter ce programme de doctorat avec une maîtrise. La clientèle des programmes

des autres établissements a en général augmenté depuis 1986, comme c'est le cas dans le système universitaire. La possibilité d'obtenir une maîtrise « de sortie » durant le doctorat vient aussi influencer la diplomation au doctorat, puisqu'un inscrit dans un doctorat qui est accessible après le baccalauréat peut quitter en cours de route avec une maîtrise, ou bien recevoir un doctorat au terme du programme. La croissance des clientèles au doctorat, déjà notée en 1.5.1, est liée en partie aux programmes de l'UQAM et de McGill. Enfin, les données sur les nouveaux inscrits à l'UQAM n'étaient pas disponibles en 1992 et en 1993 dans RECU, vraisemblablement à cause de la modification du programme ces années-là. Enfin, il n'y a aucune donnée sur les doctorats attribués à l'UQTR puisque ce programme a été durant plusieurs années offert en extension par l'UQAM à l'UQTR, qui, en conséquence, ne décernait pas les diplômes.

Figure 1.1
Données sur les mineures et certificats en psychologie *



* Les données des mineures de McGill n'étaient pas disponibles. Celles de la mineure de Sherbrooke ne distinguaient pas le temps plein et le temps partiel.

** Les mineures et certificats ne comptent pas de diplômés attribués

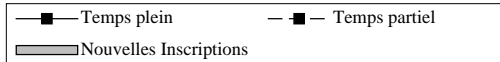


Figure 1.2
Données sur les baccalauréats, *Majors*, *Honours*, *Specialization* en psychologie

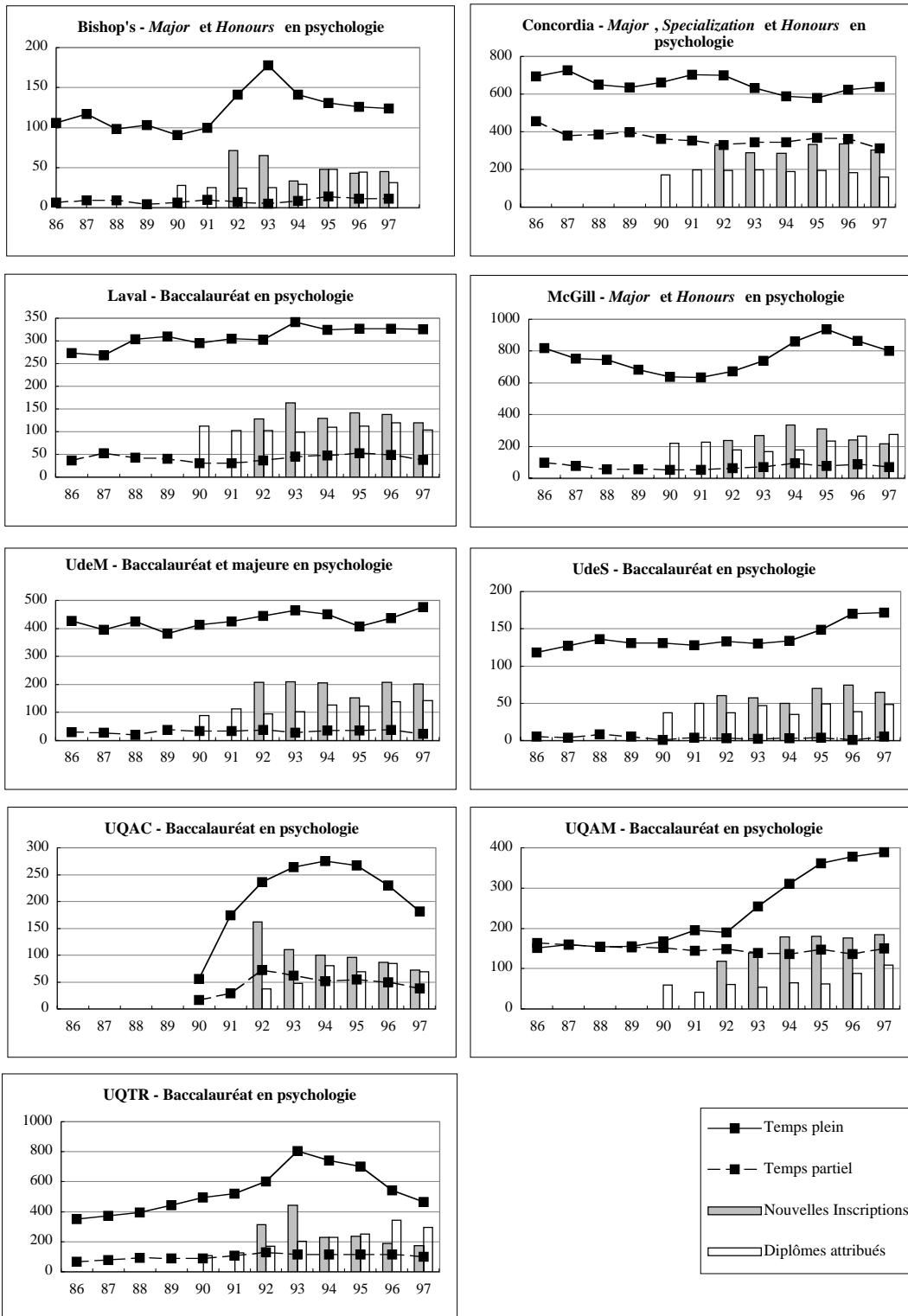
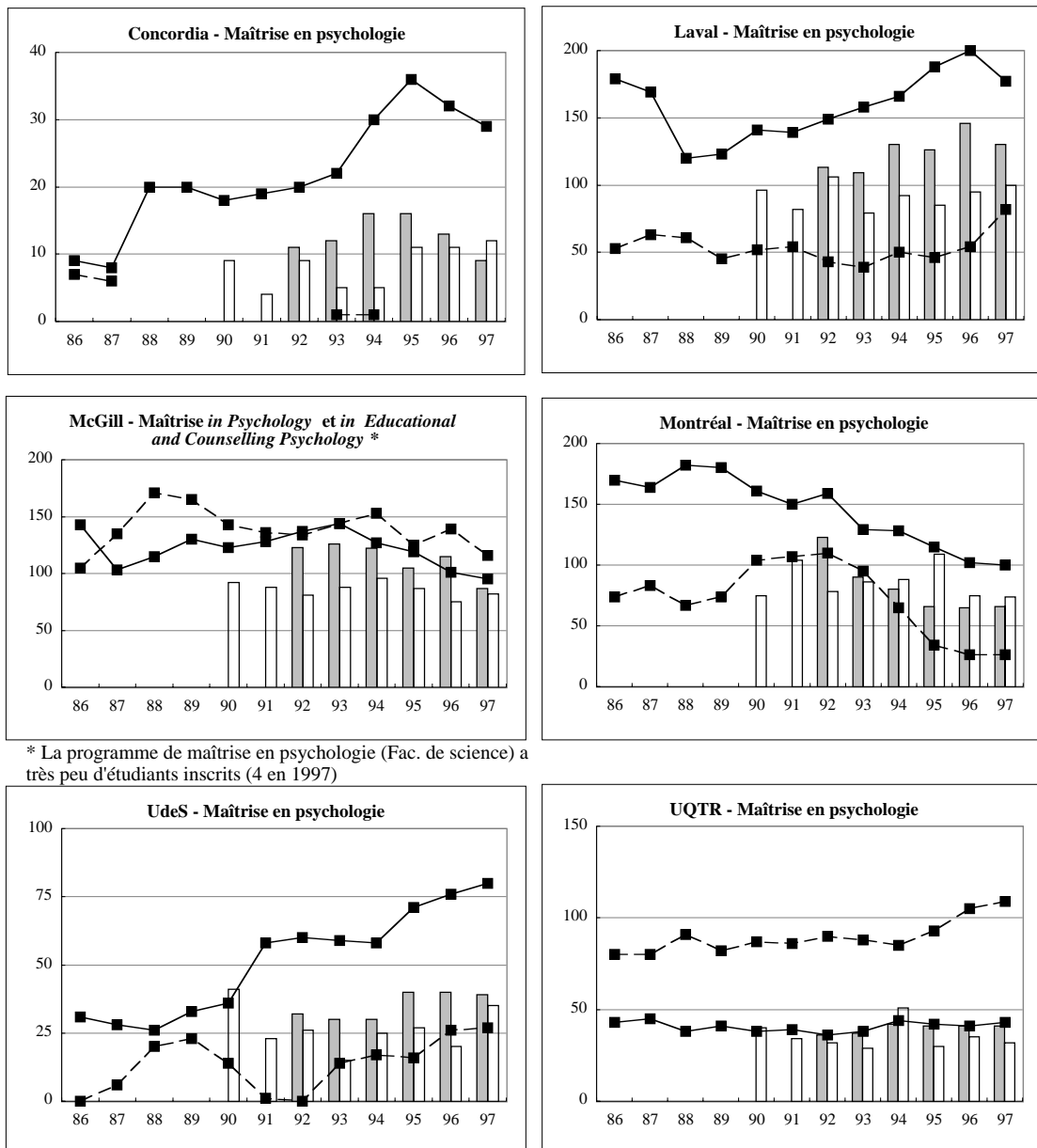


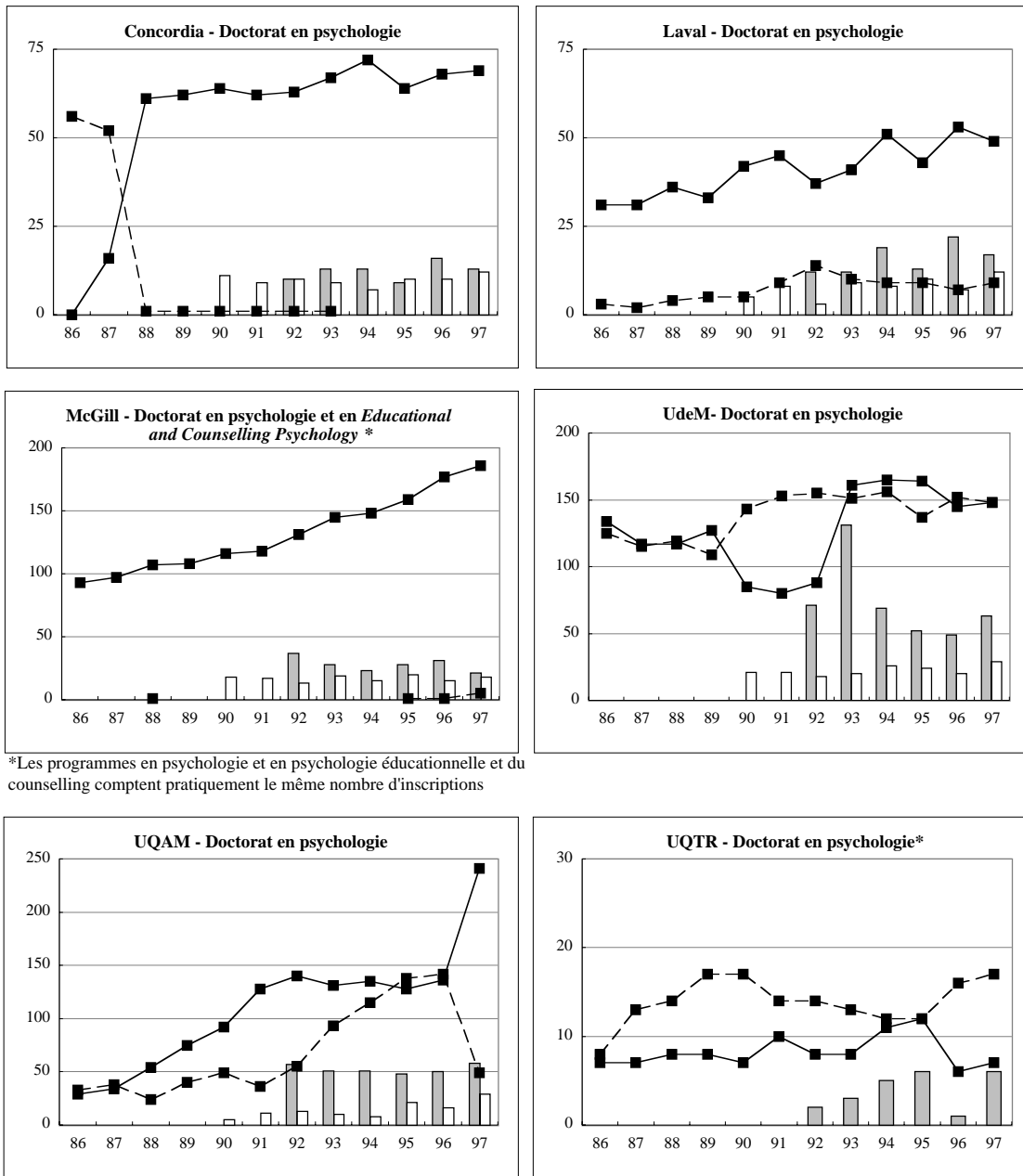
Figure 1.3
Données sur les maîtrises en psychologie



* La programme de maîtrise en psychologie (Fac. de science) a très peu d'étudiants inscrits (4 en 1997)

Temps plein Temps partiel
 Nouvelles Inscriptions Diplômes attribués

Figure 1.4
Données sur les doctorats en psychologie



*Les programmes en psychologie et en psychologie éducationnelle et du counseling comptent pratiquement le même nombre d'inscriptions

■ Temps plein ■ Temps partiel
 ▒ Nouvelles Inscriptions □ Diplômes attribués

* Le nombre de diplômes attribués à l'UQTR n'était pas disponible dans RECU

1.4.3 Évolution du régime d'études et de la féminisation de la clientèle

Pour caractériser la clientèle étudiante en psychologie, la proportion d'étudiants inscrits à temps plein a été calculée. Le tableau suivant révèle une légère augmentation de la proportion des inscriptions à temps plein à tous les cycles d'études depuis dix ans. Le tableau révèle également la féminisation des inscriptions en psychologie à tous les cycles depuis dix ans. Les femmes représentent désormais 80% des inscriptions totales. Cette proportion est nettement plus élevée que celle de l'ensemble du système universitaire²¹.

Tableau 1.5

Proportion d'inscriptions à temps plein et de femmes inscrites en psychologie selon le cycle d'études, automne 1987 et 1997

	<u>Baccalauréat</u>		<u>Cycles supérieurs</u>	
	<u>1987</u>	<u>1997</u>	<u>1987</u>	<u>1997</u>
Proportion temps plein	79%	83%	58%	66%
Proportion de femmes inscrites	73%	80%	69%	77%

Source: Système RECU (MEQ), compilation du Secrétariat de la CUP

1.5 Taux de diplomation au baccalauréat en psychologie

Le tableau 1.6 présente le taux de diplomation des programmes de baccalauréat en psychologie. Les données sur la diplomation sont tirées des études longitudinales produites par la Direction générale des affaires universitaires et scientifiques du ministère de l'Éducation. Le modèle du ministère, qui est basé sur le système de RECU, exploite les données relatives aux programmes d'études qui conduisent à l'obtention d'un baccalauréat. Elles concernent le cheminement des cohortes de nouveaux arrivants en psychologie aux trimestres d'automne 1988 et 1989, observées tous deux jusqu'au trimestre d'automne 1994, pour une période de six et cinq ans respectivement. L'étude fait la distinction entre la diplomation dans la discipline de départ et sans égard à celle-ci, dans un même établissement. La diplomation dans une autre université que celle où les étudiants de ces cohortes se sont inscrits en premier échappe encore à la collecte de données²². Les taux de diplomation dans la catégorie « autre discipline » peuvent référer aux étudiants qui ont choisi une autre discipline de leur établissement. Par exemple, on peut penser que certains étudiants délaissent le baccalauréat en psychologie pour les programmes professionnels en sciences de la santé (médicaux ou paramédicaux, par exemple) ou en sciences de la vie. C'est pourquoi il est utile de considérer également le taux global de diplomation.

Quoiqu'on puisse toujours souhaiter un meilleur taux de diplomation, le taux global de 73,2% des programmes de psychologie se compare avantageusement à celui de l'ensemble du système universitaire (tableau 1.7)²³. De fait, ce taux de diplomation n'est surpassé que par les

²¹ CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, 1999, p.5. La proportion de femmes inscrites dans les programmes universitaires ne dépasse pas 60% dans les trois cycles d'étude.

²² Ceci parce que l'examen des cohortes n'est réalisable qu'à l'intérieur d'un même établissement. Dans le système RECU, le numéro matricule émis par l'établissement figure comme variable permettant de désigner chaque étudiant. Lorsqu'une personne change d'établissement pour poursuivre ses études, elle reçoit un nouveau matricule. Il est donc impossible de suivre son cheminement d'un établissement à l'autre. Ce problème de suivi de cohortes devrait toutefois être réglé sous peu avec l'avènement du système GDEU.

²³ Les données de diplomation de l'ensemble des baccalauréats québécois sont tirées de *L'université devant l'avenir*, MEQ, Québec, 1998, p.26. Toutefois, il faut noter que la période d'observation des données de ce document couvre six

programmes de sciences de la santé. Ces derniers, fortement contingentés, mènent souvent directement à une profession à taux de placement élevé. Ce n'est pas le cas en psychologie, où des études supérieures sont exigées pour exercer la profession.

Tableau 1.6
Taux de diplomation en psychologie, cohortes étudiantes de 1988-1989 et 1989-1990 inscrites à temps plein

	Dans la discipline de départ	Dans une autre discipline	Global	Échantillon ¹ (effectifs)
Bishop's	63,9	16,4	80,3	61
Concordia	56,3	8,7	65,0	414
Laval	82,4	3,1	85,5	227
McGill	70,0	11,3	81,3	476
Montréal	54,6	6,5	61,1	324
Sherbrooke	79,2	4,0	83,2	101
UQAM	55,0	10,0	65,0	120
UQTR	68,7	5,1	73,8	335
Taux d'ensemble	65,4	7,8	73,2	2058

Source: Direction des affaires universitaires et scientifiques, MEQ, 1996, compilation de la CUP

¹ L'échantillon correspond aux nouveaux inscrits des trimestres d'automne 1988 et 89 qui ont été suivis jusqu'en 1994

Le ministère a calculé des taux globaux des grands secteurs de programmes universitaires. Les taux se fondent sur les cohortes des personnes nouvellement inscrites dans un baccalauréat à l'automne 1988 et 1989, recensées six années plus tard en 1994 et 1995 respectivement.

Tableau 1.7
Taux de diplomation dans les différents secteurs

Domaine	Taux global
Sciences de la santé	82,6%
Sciences pures	65,6%
Sciences humaines	59,1%
Sciences de l'éducation	64,1%
Tous les domaines universitaires	63,6%

Source: L'université devant l'avenir, MEQ, p.25-26

1.6 Les unités académiques responsables des programmes de psychologie: ressources, recherche et collaborations

Cette section présente brièvement les traits saillants des unités académiques. Des tableaux sur les axes généraux de recherche et les regroupements des unités académiques et sur les collaborations de recherche complètent cette présentation.

1.6.1 Contributions des départements de psychologie aux programmes des autres unités et collaborations d'enseignement et de formation

ans pour les deux cohortes de 1988 et 1989, contrairement aux données du tableau 2.3, où la cohorte de 1989 n'a été couverte que sur 5 ans. La comparaison n'en est que potentiellement plus avantageuse.

Les unités académiques de psychologie contribuent à la formation des étudiants qui proviennent de nombreuses disciplines et professions apparentées. Cette contribution est réalisée de deux façons: l'accueil d'étudiants en provenance d'autres programmes dans les cours réguliers des programmes en psychologie; et la préparation de cours de service destinés à des programmes spécifiques d'autres unités académiques, comme en sciences paramédicales, par exemple. Ainsi, il y a des cours de premier cycle en psychologie dont 30 à 60% des inscrits ne proviennent pas des programmes de baccalauréat en psychologie. Des cours de service sont aussi offerts à plusieurs unités académiques. Autre exemple: les données des établissements indiquent qu'il y a des cours de psychologie offerts en sciences infirmières, sciences biomédicales, sciences de l'éducation, gestion, arts plastiques, anthropologie, ergothérapie, physiothérapie, orthophonie-audiologie, nutrition, gérontologie, médecine dentaire, sciences de l'orientation/information scolaire et professionnelle, statistiques, service social, sciences de l'activité physique, musique, danse, art dramatique, arts visuels, design de l'environnement, sexologie et psychoéducation.

Un autre indice plus quantitatif de la contribution à l'enseignement des départements de psychologie à l'ensemble de l'université est la proportion de crédits-étudiants exogènes, i.e. liés aux étudiants en provenance d'autres programmes que ceux de l'unité académique concernée. Le tableau 1.8 indique que les unités académiques de psychologie reçoivent une quantité non négligeable d'étudiants de l'extérieur, dans une proportion qui varie entre 17% et 45% au premier cycle, pour un total de 34% sur l'ensemble des unités.

Tableau 1.8
Crédits-étudiants générés par des étudiants en provenance de l'extérieur
des départements de psychologie au premier cycle à l'automne 1997*

	En provenance de l'extérieur	Total	%
Bishop's	210	655	32%
Concordia	2787	8664	32%
Laval	2130	7380	29%
McGill (Fac. sc.)	2051	6390	32%
UdeM	10291	22936	45%
UdeS	741	3849	19%
UQAM	1431	3494	41%
UQTR	1704	10042	17%
Total:	21345	63410	34%

* Le tableau ne concerne que les départements de psychologie seulement et non pas les départements multidisciplinaires à l'UQAC et à l'UQAH

Le tableau 1.9 présente les collaborations formelles ou partenariats extérieurs à l'unité académique en matière d'enseignement et de formation. On remarquera que les codirections externes et les autres collaborations avec l'extérieur sont assez fréquentes, ceci en excluant les stages, déjà discutés, qui recourent régulièrement aux collaborations des milieux d'intervention. Le stage est une forme de collaboration courante dans l'ensemble des unités offrant la formation professionnelle. Le tableau 1.9 ne les répertorie donc pas.

Tableau 1.9
Collaborations d'enseignement ou de formation dans les unités académiques de psychologie

Bishop's	Codirections d'étudiants au CUSE et à l'Institut de gériatrie
Concordia	Échanges d'étudiants des cycles supérieurs avec <i>Instituto de Neurobiologia</i> à l' <i>Universidad Nacional Autonoma</i> de Mexico (UNAM) à Quaretaro, Mexique et avec <i>Instituto de Neuroetologia</i> à l' <i>Universidad Veracruzana</i> à Xalapa, Mexique; un professeur de cet

	établissement est invité pour enseigner les méthodes d'analyse en neurosciences. Il y a des supervisions menées avec des professeurs des départements d'éducation et de science de l'exercice de l'Université Concordia; et avec l'Hôpital juif de Montréal et l'U. de Montréal; codirections de thèse en Chimie, Biologie et au Centre for Building Science, à Concordia, et aux universités Laval, McGill et l'UQAM. Des activités d'enseignement sont menées avec des professeurs des départements de Chimie et de Biologie.
Laval	Six professeurs de l'extérieur du Département codirigent actuellement des mémoires ou des thèses en psychologie à Laval. Ces personnes sont professeurs associés.
McGill (Fac. des Sciences)	L'internat du programme de doctorat clinique peut être réalisé dans les unités participantes du Consortium d'internat du Centre hospitalier de l'Université McGill. Des codirections et des supervisions de mémoires et de thèses sont conduites avec l'UQAM, l'Université d'Ottawa, <i>UBC</i> , <i>UC at Davis</i> , <i>Temple University</i> et dans des établissements japonais.
McGill (Fac. Ed.)	Des professeurs collaborent avec les conseils scolaires Kativik et Numavit et avec plusieurs autres organismes éducatifs pour réaliser les stages et apprentissages.
Montréal	Plusieurs professeurs codirigent des étudiants avec des collègues d'autres départements, par exemple avec l'École de psychoéducation, et avec d'autres universités.
Sherbrooke	Des professeurs enseignent dans les programmes de maîtrise en gérontologie. Des codirections de thèses ou de mémoires sont menées avec les facultés de médecine, de théologie et d'éducation de l'établissement et au Département de psychologie de l'Université de Montréal. Élaboration, gestion et mise en œuvre d'un projet de formation à l'interdisciplinarité intégré au programme prédoctoral en médecine de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.
UQAC	Les programmes sont des extensions de l'UQTR. Des professeurs de psychologie enseignent dans d'autres programmes des modules et des départements différents (adaptation scolaire, sciences infirmières, éducation physique). Des professeurs en provenance d'autres départements enseignent également dans le cadre du programme de baccalauréat en psychologie (Département des sciences économiques et administratives, Département des sciences humaines, Département de mathématiques et informatique, Département de théologie). Des professeurs de psychologie codirigent des thèses ou des mémoires dans d'autres secteurs.
UQAM	Le programme de baccalauréat est en extension à l'UQAH. Pour assurer une plus grande diversité, les codirecteurs de thèse sont fréquemment soit des professeurs d'université externes au département, soit des professeurs associés provenant du milieu professionnel.
UQTR	Les programmes de baccalauréat et de maîtrise sont extensionnés à l'UQAC. Il y a également plusieurs ententes avec des universités européennes et africaines.

1.6.2 Éléments qualitatifs, particularités institutionnelles et collaborations d'enseignement et de recherche dans les unités académiques

Le Department of Psychology de l'Université Bishop's

Le Département de psychologie de l'université Bishop's compte sur la compétence d'un groupe restreint de six professeurs. L'établissement mentionne que le ratio professeur/étudiants est l'un des meilleurs au pays. Toutefois, le défi le plus pressant est le maintien de la charge de travail des enseignants à un niveau viable. Le Département compte sur l'équipement nécessaire pour réaliser des recherches de psychologie expérimentale sur des animaux ou sur des humains. L'appareillage est fréquemment utilisée pour les travaux du *Honours*.

Le Department of Psychology de l'Université Concordia

Le Département de psychologie de l'université Concordia est plus grand de la Faculté des arts et des sciences en nombre de professeurs, bien que les départs récents à la retraite ont diminué le nombre des titulaires réguliers. Le Département est en outre l'un des plus actifs en recherche. Près de soixante-quinze pour cent de ses professeurs conduisent des recherches financées par des organismes externes.

Deux centres de recherche soutenus par le FCAR sont rattachés au Département: le Centre de recherche en développement humain et le Centre d'études sur la neurobiologie du comportement. L'unité dirige également l'*Applied Psychology Center* et l'*Applied Alcoholism and Drug Addiction Research Unit*, qui desservent la communauté montréalaise et qui sont souvent les premiers milieux d'intervention des étudiants inscrits aux cycles supérieurs.

L'École de psychologie de l'Université Laval

L'École de psychologie de l'université Laval a été fondée en 1961. Aux professeurs réguliers, près d'une quarantaine, s'ajoutent près de 12 chargés de cours à chaque année. La plupart d'entre eux sont des étudiants inscrits au doctorat en psychologie. Enfin, plus de 100 professeurs de clinique contribuent à l'encadrement des étudiants du programme de M.Ps. dans les stages de formation pratique. Ces professeurs de clinique sont des professionnels oeuvrant dans les réseaux de la santé, de l'éducation ou des affaires sociales qui sont accrédités par l'École. Enfin, l'École profite de la présence d'une attachée de recherche, chercheure-boursière du FRSQ, ainsi que de trois stagiaires post-doctoraux. L'École de psychologie donne priorité aux activités de recherche. En 1998-99, 28 des 36 professeurs actifs à l'École de psychologie ont obtenu des subventions de recherche. La recherche est très diversifiée, mais elle est néanmoins caractérisée par ces grands thèmes: famille, communauté et socialisation; psychologie cognitive fondamentale et appliquée; adaptation individuelle et sociale en santé mentale.

Une partie importante des travaux en santé mentale sont réalisés au Service de consultation psychologique de l'École de psychologie (SCP). Celui-ci reçoit une clientèle diversifiée pour fins d'évaluation et de traitement. Une dizaine de professeurs oeuvrent au Service: ils encadrent, à chaque année, de 25 à 30 stagiaires au sein de stages de 600 à 1000 heures. Les activités de recherche, quant à elles, sont assurées en partie par des professionnels de recherche qui sont des psychologues professionnels. Le Service est présentement au centre du développement du modèle scientifique-professionnel (*Boulder model*) à l'École.

Trois groupes de recherche sont reconnus à l'École par l'Université et ses instances autres que l'École de psychologie: le Laboratoire de recherche en psychologie cognitive (LRPC); le groupe de recherche en intervention cognitive (GRIC); le Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu. Les travaux des professeurs qui participent à ces regroupements comptent pour près de 60% de la recherche subventionnée à l'École. Il y a, en plus de ces groupes et laboratoires formels, plusieurs regroupements de professeurs et laboratoires identifiés à des domaines de recherche précis. Enfin, neuf professeurs sont membres de groupes ou centres de recherche externes à l'École (voir tableau 1.11). L'École de psychologie fait la promotion d'un modèle de psychologie équilibré entre la discipline et la profession. Il n'y a pas, à l'École de psychologie, de secteurs formels regroupant des professeurs.

Le Département of Psychology de l'Université McGill

Le Département de psychologie de l'Université est l'un des deux plus anciens du Canada. Il a été fondé dans les années vingt. L'essor de la recherche fondamentale est survenue toutefois dans les années cinquante, notamment par l'implantation des équipes de recherche de Donald Holding Hebb²⁴. Depuis lors, la psychologie expérimentale, la neurophysiologie et la clinique ont été des

²⁴ Ferguson, G., *Psychology at McGill*, In Wright, M.J., Myers, C.R., *The History of Academic Psychology in Canada*, 1995 (1982), chapitre 2.

champs privilégiés. L'unité ne se subdivise pas en regroupements formels, mais il compte plusieurs groupes informels et de laboratoires dans la plupart de ces champs. À un niveau général, le corps professoral affiche son expertise dans les domaines suivants: (a) cognition, langage et perception; (b) neuroscience et comportement; (c) psychologie du développement; (d) psychologie sociale et personnalité; (e) psychologie de la santé; (f) psychologie quantitative et modélisation. Le Département compte sur un consortium établi dans les diverses constituantes du Centre hospitalier universitaire de McGill pour la formation clinique. L'unité donne priorité dans les années à venir à la psychologie de la santé, la psychologie cognitive et les neurosciences, et la langue et la culture.

Le Département of Educational and Counselling Psychology de McGill

Le *Department of Educational and Counselling Psychology* a la charge des programmes de psychologie de l'éducation et de counseling à McGill. Avant 1980, l'unité se divisait en deux départements distincts: *Counsellor Education* et *Educational Psychology and Sociology*. Depuis lors, l'établissement a déterminé que la psychologie représentait le centre disciplinaire de ces spécialisations. L'expertise de l'unité recouvre plusieurs champs de la psychologie (tableau 1.10) sur lequel les options des programmes sont modelées. Le Département poursuit les objectifs suivants: développer les connaissances dans ces domaines; former des spécialistes de l'éducation et du counseling; appliquer les principes et la connaissance de la psychologie à l'éducation, au counseling et à la formation des maîtres.

Le Département de psychologie de l'Université de Montréal

Le Département de psychologie de l'Université de Montréal est le plus ancien département francophone de psychologie au Québec. Il a été fondé comme Institut de la Faculté de philosophie en 1942²⁵. C'est l'un des grands départements de l'université en nombre de professeurs réguliers. Le Département considère que sa mission est double: faire avancer les connaissances fondamentales et appliquées en psychologie et former des praticiens de la psychologie. Il offre des programmes aux trois cycles universitaires, et le corps professoral est très actif en recherche et dans le domaine professionnel. Son expertise est diversifiée et recouvre la plupart des champs de la psychologie: psychologie clinique, humaniste, behaviorale, neuropsychologie, sciences cognitives, psychologie de l'éducation et psychologie industrielle et organisationnelle. Un service de psychologie depuis longtemps établi, dans lequel oeuvrent des superviseurs du milieu professionnel, appuie la formation pratique initiale des étudiants.

Le Département de psychologie de l'Université de Sherbrooke

Le Département de psychologie de l'Université de Sherbrooke a sous sa responsabilité les programmes de gérontologie et ceux de psychologie. Deux postes sont exclusivement réservés à la gérontologie sur la quinzaine de postes. La gérontologie a toutefois été examinée dans un autre rapport de la Commission.

Le corps professoral collabore avec d'autres facultés (médecine, éducation, théologie), ayant la responsabilité d'activités pédagogiques, de l'encadrement d'étudiantes et d'étudiants de 2e et 3e cycle, et appartenant à des groupes ou à des centres de recherche (Centre universitaire de santé, Centre de recherche en gérontologie et en gériatrie de l'Université de Sherbrooke). Il collabore aussi à des projets ou à l'encadrement d'étudiants d'autres universités. De plus, il participe activement à des projets de partenariat avec divers milieux (voir tableau 1.11).

Dans l'ensemble du Département, les projets de recherche se situent autant dans le champ de la recherche appliquée que dans celui de la recherche fondamentale, dans les grandes thématiques

²⁵ Granger, L., Psychology at Montreal, In Wright, M.J., Myers, C.R., *The History of Academic Psychology in Canada*, 1995 (1982), chapitre 8.

suivantes: les pratiques interdisciplinaires; la praxéologie; les modèles d'intervention en psychologie des relations humaines; la psychologie interculturelle; les relations interculturelles; la gestion de la diversité culturelle; l'actualisation de soi; les troubles anxieux et l'efficacité des psychothérapies; les troubles du sommeil; les aspects neuropsychologiques du vieillissement normal et pathologique; le développement de la personne vieillissante; et le développement organisationnel. Au cours des ans, il a su se doter d'instruments de rayonnement. Un colloque annuel permet de réunir les praticiennes et les praticiens de la psychologie des relations humaines, ainsi que celles et ceux d'autres appartenances qui s'y intéressent (cliniciennes et cliniciens, psychologues industriels, du travail, etc.). La revue *Interactions* permet de diffuser les résultats de recherche et d'interventions dans le domaine de la psychologie des relations humaines.

Le Centre d'intervention psychologique offre des services d'aide individuelle. Des stagiaires peuvent ainsi exercer leurs habiletés sous la supervision des professeurs. Le Centre sert aussi d'infrastructure pour des activités de recherche.

Le Département des sciences de l'éducation et de psychologie de l'Université du Québec à Chicoutimi

L'implantation du programme de baccalauréat en psychologie extensionné de l'UQTR fut faite en 1990. En 1992, le module de Psychologie fut créé. Depuis juin dernier, le Département des sciences de l'éducation a été rebaptisé Département des sciences de l'éducation et de psychologie, indice du développement de la psychologie à l'UQAC. La croissance de cette discipline à l'UQAC répond aux besoins régionaux en matière de santé. La dimension d'intervention clinique auprès de l'adulte et en neuropsychologie clinique, est donc importante pour le réseau de santé environnant de l'UQAC. La maîtrise accueille ses premiers étudiants depuis l'automne 1998. Depuis cette année, le Centre universitaire de psychologie (CUP), qui répond à un besoin régional, donne des services d'aide psychologique à la population du Saguenay et du Lac-Saint-Jean.

Le Département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal

Le Département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal a été créé lors de la création de l'université à la fin des années soixante. Il s'est développé depuis au point de devenir l'un des plus grands quant au nombre de professeurs. Les professeurs du Département sont tous regroupés -sauf 2- dans 8 sections: psychologie dynamique (psychanalyse lacanienne), psychologie humaniste-phénoménologique, psychologie de l'éducation, psychologie du développement, psychologie behaviorale (analyse du comportement), neuropsychologie, psychologie sociale, psychologie communautaire. Ces sections correspondent à autant de champs de spécialisation des programmes. Le Département offre la spécialisation en psychologie industrielle-organisationnelle en collaboration avec l'École des sciences de la gestion de l'UQAM. Plusieurs professeurs sont rattachés à des centres institutionnels multidépartementaux de recherche de l'UQAM, ou à des instituts ou centres externes à l'UQAM (tableau 1.11).

Département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Le Département de psychologie a vu le jour dès la fondation de l'Université en 1969. Notons qu'antérieurement le Centre universitaire de Trois-Rivières offrait une formation en psychologie en collaboration avec l'Université Laval. Tout naturellement, la création de l'Université du Québec a favorisé la création d'un nouveau département de psychologie et d'un programme de premier cycle. L'aide de l'Université Laval a été déterminante au début, puisque durant plusieurs années des professeurs de l'École de psychologie y ont assumé des charges d'enseignement. Graduellement, la population étudiante, d'abord d'origine régionale, s'est accrue, et le département en est venu à desservir des groupes de toute provenance au Québec. Par ailleurs,

autre fait à noter, le Département offre également les programmes de gérontologie, objet d'un autre rapport de la CUP.

La mission du département et sa composition ont évolué au fil des ans. Le département a été tour à tour jumelé aux sciences de l'éducation et aux sciences de l'activité physique, avant de gagner son autonomie en 1977. Par ailleurs, le secteur de la psychoéducation, présent et actif dès la mise en place du département en 1969, s'est détaché à son tour en 1997 afin de créer un département autonome. Le Département de psychologie privilégie l'étude des problématiques liées directement ou indirectement à la personne tant au plan de l'évaluation que de l'intervention, selon les diverses traditions disciplinaires de la psychologie.

Au plan de la recherche, les professeurs mènent de nombreuses recherches subventionnées par les organismes du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral (FCAR, CQRS, CRNSG, CRSH, CRM). Ces travaux sont réalisés à l'intérieur du Groupe de recherche en développement de l'enfant et la famille (Gredéf), de laboratoires (gérontologie, neuropsychologie, santé mentale) ou par des équipes départementales. Des collaborations sont réalisées avec plusieurs institutions (tableau 1.11).

La formation clinique a toujours été reconnue comme un point fort de l'UQTR: celle-ci commence dès le premier cycle et se poursuit au deuxième cycle. En ce qui a trait aux stages, le département dirige ses étudiants tout autant dans son propre centre de consultation (CUSP) que dans des milieux d'intervention de l'extérieur: on assure ainsi une expérience d'encadrement rigoureuse et suivie, et l'exploration concrète des réalités quotidiennes de l'intervention psychologique (école, hôpital, CLSC, milieu carcéral, etc.).

Tableau 1.10
Axes de recherche et/ou regroupements des unités académiques de psychologie

	Grands axes de recherche de l'unité	Secteurs/regroupements
Concordia Psychologie	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Appetitive Motivation and Drug Dependence</i> • <i>Human Development and Development Processes</i> • <i>Perception, Cognition and Neuropsychology</i> • <i>Health Psychology</i> • <i>Behaviour Disorders</i> • <i>Sexual and Sex-Related Behaviour</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Behavioral Neuropsychology</i> • <i>Human Development and Development Processes</i> • <i>Perception, Cognition and Neuropsychology</i> • <i>Clinical Psychology</i>
McGill Psychology	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Cognitive Psychology</i> • <i>Clinical Psychology</i> • <i>Behavioral Neurosciences</i> • <i>Developmental Psychology</i> • <i>Health Psychology/Psychopathology</i> • <i>Social Psychology and Personality</i> • <i>Quantitative Psychology and Modeling</i> 	Trois grands groupes informels: <ul style="list-style-type: none"> • <i>Human Experimental Psychology</i> • <i>Behavioral Neuroscience</i> • <i>Clinical Psychology</i>
McGill <i>Educational and Counselling Psychology</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Counselling Psychology</i> • <i>Applied Cognitive Science</i> • <i>Instructional Psychology</i> • <i>Special Populations of Learners</i> • <i>Applied Developmental Psychology</i> • <i>School/Applied Child Psychology</i> 	
Laval Psychologie	<ul style="list-style-type: none"> • Famille, communauté et socialisation • Psychologie cognitive fondamentale et appliquée • Adaptation individuelle et sociale 	
UdeM Psychologie	<ul style="list-style-type: none"> • Neuropsychologie clinique et expérimentale • Psychologie clinique (sens large) • Sciences cognitives 	<i>Secteurs appliqués</i> <ul style="list-style-type: none"> • Psychologie clinique • Neuropsychologie clinique • Psychologie industrielle et organisationnelle <i>Secteur fondamental</i> <ul style="list-style-type: none"> • Neuropsychologie et sciences cognitives

Tableau 1.10 Axes et regroupements en psychologie (suite)

UdeS Psychologie	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiques interdisciplinaires • Praxéologie • Modèles d'intervention en psychologie des relations humaines • Psychologie interculturelle • Actualisation de soi • Troubles anxieux et efficacité des psychothérapies • Troubles du sommeil et aspects neuropsychologiques du vieillissement normal et pathologique • Développement organisationnel • Gériologie 	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de recherche et d'intervention en psychologie interculturelle • Groupe de recherche et d'intervention en pratique interdisciplinaire de l'Université de Sherbrooke • Centre d'intervention psychologique de l'Université de Sherbrooke • Groupe de recherche sur l'actualisation des personnes âgées
UQAC Sciences de l'éducation et psychologie	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation et mesure en psychologie • Neuropsychologie expérimentale et clinique • Psychologie clinique et psychothérapie • Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent • Méthodologie de la recherche • Psychogériologie • Neurosciences 	
UQAM Psychologie	<i>Selon les secteurs et regroupements</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse fonctionnelle du comportement • Psychologie du développement • Psychologie en éducation • Psychologie communautaire • Neuropsychologie • Psychodynamique • Psychologie humaniste • Psychologie sociale • Psychologie industrielle et organisationnelle
UQTR Psychologie	<ul style="list-style-type: none"> • Enfance • Adolescence • Adulte • Couple et famille • Gériologie • Neuropsychologie 	<ul style="list-style-type: none"> • Enfance et famille • Laboratoire de psychogériologie • Laboratoire en santé mentale • Laboratoire de neuropsychologie clinique • Centre de documentation en histoire et en épistémologie de la psychologie

Le tableau 1.11 rassemble les collaborations de recherche extérieures aux unités académiques, intra, inter ou extrauniversitaires. Les informations proviennent des établissements.

Tableau 1.11
Collaborations de recherche dans les unités académiques de psychologie

Bishop's	Projet interprovincial en psycho-oncologie; et projet en suicidologie mené avec le CUSE.
Concordia	Centre for Studies in Behavioral Neurobiology (UdeM); Centre for Research in Human Development (UdeM et McGill); Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (UdeM, Laval; McGill); Centre de recherche Fernand Séguin Hôpital (L.-H. LaFontaine); Membres de la Fédération des réseaux de santé mentale du Québec (FRSQ); nombreux projets réalisés avec des chercheurs des universités de Montréal, McGill, UQAM, Laval, Trois-Rivières, Sherbrooke, Ottawa, Saskatchewan, Brandon, Calgary, British Columbia, Purdue (Indiana), Richmond (Virginia), San Angelo State, Minnesota, Universidade de São Paulo at Ribeirão Preto (Brésil), Max-Planck-Institut für Hirnforschung (Allemagne), Concordia <i>University Centre for Building Science</i> ; D'autres projets de collaboration en recherche impliquent également par exemple: l'Hôpital juif de Montréal, l'Hôpital Douglas, l'Hôpital pour enfants de Montréal, le cégep Vanier, le St-Boniface Hospital (Winnipeg), la <i>Addiction Research Foundation</i> (Toronto), le <i>Sunnybrooke Health Sciences Centre</i> (Toronto), le National Institute on Drug Abuse, NIH, USA, le <i>University of Oregon Health Sciences Centre</i> , et <i>Pfizer Pharmaceuticals</i> .
Laval	Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (UdeM, Concordia; McGill); Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu (FAS); des professeurs sont rattachés au Centre de Recherche Laval-Robert-Giffard, au Centre de recherche en cancérologie, au Centre de recherche en reproduction humaine, à l'Institut de recherche en déficience physique de Québec, le Centre de recherche sur les services communautaires et l'Institut de recherche des Centres-Jeunesse.
McGill (Fac. Science)	Octroi du CRSNG axé sur les applications en psychologie des mathématiques (Laval, Waterloo, UBC, Ohio State, and Oldenber (Germany); collaboration avec chercheurs éthiopiens sur la malnutrition et le développement mental des enfants soutenue par CIDA; recherche sur le bilinguisme avec le gouvernement fédéral américain (<i>Center for Applied Linguistics</i> , Washington DC); préparation du manuel de neurosciences des chercheurs de l' <i>University of Sydney</i> (Australie); collaboration avec l' <i>University of Pittsburgh</i> et l'Université de Tokyo sur le développement d'un logiciel d'analyse linguistique; collaboration sur les naissances prématurées avec la Faculté de médecine de McGill et l'Université de Montréal; des professeurs du Département entretiennent des collaborations avec des collègues de l'Université de Montréal, du Collège Vanier, de l'Université Yonsei (Corée) et des établissements suivants: <i>Clarke University, University of Chicago, University of Western Ontario, Université de Moncton, Rochester, Cornell, University of Melbourne, Queens, Grenoble, University of Genoa, Stanford, Yale, Dalhousie, UC at Berkeley, Georgetown, Birbeck College, Addis Abba University</i> , et quelques autres. Il y a également de nombreux cas de collaborations avec d'autres instances de l'Université McGill.
McGill (Fac. éducation)	Projets conduits avec les Banques de la Nouvelle-Écosse, Banque Royale, Explorations (PSBGM); Apple Canada, et le Centre éducatif de Kahnawake.
Montréal	Participations des chercheurs dans des groupes interuniversitaires ou interdépartementaux: Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (Laval, Concordia; McGill); Groupe de recherche en neuropsychologie (GRENE); Groupe de recherche sur l'abus sexuel (PRIMASE); Laboratoire de recherche sur la violence et la santé mentale; Équipe de recherche sur les agresseurs sexuels; Équipe de recherche sur la violence familiale.
Sherbrooke	Participation au Groupe de recherche et d'intervention en psychologie interculturelle de l'Université de Sherbrooke; Projet immigration et métropoles (Métropolis); Projet Patrimoine Canada (McGill); Projet Entraide pour les pairs (JEVI, Département des sciences infirmières); projets de l'Office

	franco-allemand pour la jeunesse; projets internationaux dans le domaine de la formation des maîtres, de l'éducation des adultes et de l'enseignement supérieur (Pologne – Genève, Barcelone) UNESCO; Centre de recherche sur la transformation des organisations (Université de Sherbrooke – HEC Université de Montréal); projets en partenariat avec le CLSC universitaire Gaston-Lessard; Centre de recherche en gérontologie et en gériatrie de l'Université de Sherbrooke; Groupe d'analyse des pratiques professionnelles (Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke); Centre de recherche en sciences neurologiques de l'Université de Montréal.
UQAC	Les professeurs entretiennent des collaborations internes avec la Chaire d'enseignement et de recherche interethnique et interculturelle (CERII); avec le Département des sciences humaines, le Module d'intervention sociale, le groupe de recherche en intervention régionale (GRIR). Des collaborations extérieures sont menées avec l'Université d'Ottawa, l'UQTR, l'Université de Montréal, l'UQAM, l'Université de Sherbrooke et l'UQAH, avec le Centre de recherche sur l'éducation et le travail, le Centre jeunesse des Laurentides, le Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, le Centre de recherche Fernand-Séguin, le Foyer Père Frédéric de Trois-Rivières, le Complexe hospitalier de la Sagamie, le CLSC Saguenay-Lac-St-Jean, l'Institut Roland Saucier, l'École polyvalente Charles Gravel de Chicoutimi.
UQAM	Certains professeurs collaborent aux centres institutionnels multidépartementaux de recherche de l'UQAM, comme le LAREHS (Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale), le LNC (Laboratoire de neuropsychologie cognitive) ou l'IREF (Institut de recherche et d'études féministes), et à des instituts ou centres externes à l'UQAM (Institut de cardiologie de Montréal, Hôpital Notre-Dame, Hôpital Louis-H. Lafontaine, Centre Fernand-Séguin, CLSC des Faubourgs) ou avec d'autres universités (Chaire Concordia-UQAM en études ethniques).
UQTR	La recherche interuniversitaire fait l'objet de réalisations communes avec plusieurs institutions dont les constituantes de l'UQ, les universités de Sherbrooke, Montréal, Laval, Concordia, ainsi que des universités américaines, africaines et européennes. De nombreux projets de recherche font l'objet de partenariat avec le milieu de l'éducation, de la santé, les secteurs communautaires et sociaux (Centres-jeunesse, commission scolaire, garderies, CLSC, organismes communautaires, pénitenciers, centres d'hébergement et d'accueil).

1.6.3 Caractéristiques des ressources professorales

Les données de la récente enquête de la CREPUQ indiquent que l'ensemble du système universitaire a perdu 723 professeurs réguliers entre les années académiques 1992-1993 et 1997-1998, équivalant à une perte de 8,16% de l'effectif total. L'âge moyen en 1997-1998 est de 48,5 ans et le nombre de détenteurs de doctorat parmi les professeurs est de 79,8%²⁶.

La décroissance du corps professoral en psychologie est comparable à celle de l'ensemble du système universitaire (-6,31%). C'est 20,5 départs qui n'ont pas été comblés depuis 1992. En 1985-1986, on comptait toutefois 261 professeurs réguliers de psychologie²⁷, soit une quarantaine de professeurs de moins qu'aujourd'hui. L'âge moyen du corps enseignant est plus élevé dans six établissements que dans l'ensemble du système universitaire²⁸. La comparaison avec des données de 1986 révèle que le corps professoral en psychologie a vieilli depuis dix ans. Tous les départements actifs à l'époque présentent en 1998 une moyenne d'âge plus élevée de trois à dix ans²⁹. Quant au niveau de formation des professeurs de psychologie, il est élevé relativement à la

²⁶ CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, janvier 1999, p.71. Les données de 1998 sont qualifiées de « données préliminaires » puisque l'enquête sur le personnel enseignant n'est pas encore publiée à ce jour.

²⁷ Conseil des universités, *l'Étude sectorielle en sciences sociales*, avril 1988.

²⁸ Le calcul d'un âge moyen pour chacun ou l'ensemble des établissements n'est pas possible parce que les données transmises au Secrétariat sont les moyennes d'âge du personnel enseignant régulier d'une unité.

²⁹ Conseil des universités, *l'Étude sectorielle en sciences sociales*, avril 1988.

moyenne de l'ensemble du système universitaire, puisque que 96% d'entre eux détiennent le doctorat. C'est une proportion équivalente à celle du secteur disciplinaire des sciences pures³⁰.

Tableau 1.12
Évolution des ressources professorales en psychologie 1992-1998

	Nombre de professeurs réguliers en					Âge Moyen en 1998	Dét. de doc. en 1998	Cours offerts à l'aut. 1998 par c. de c. ou étu. de cycl. sup.
	1992	1997	1998	Δ 1998-1992	2001 ¹			
Bishop's	7	7	7	0	7	52	7	0
Concordia	44,5	35,5	35,5	-9	37,5	50	37,5	28
Laval²	37	41	38,5	1,5	38	47	35,5	7
McGill (Fac. science)	35	36	36	1	37	49	33	0
McGill (Fac. édu.)³	29	29	29	0	30	51	27	27
UdeM	60	56	50	-10	52	53	47	46
UdeS	15,5	16,5	14,5	-1	16,5	53	11	40
UQAC⁴	3	5	6	3	9	38	6	17
UQAM	52,5	49	49,5	-3	55,5	50	49,5	46
UQTR	41	39	38	-3	39	47	38	34
Total (10)	324,5	314	304 ⁵	-20,5	321,5	n.d.	291,5	245

¹ En calculant à partir des prévisions formulées par les établissements

² En 1996-1997, le nombre de professeur régulier était de

³ Données concernant les professeurs du *Department of Educational Psychology and Counseling* de la Faculté d'éducation

⁴ Données concernant uniquement les professeurs de psychologie du Département des sciences de l'éducation et de psych

⁵ À ce total s'ajoute 3 professeurs du Département de psychoéducation de l'UQAH qui sont chargés de l'enseignement au baccalauréat en psychologie qui est offert depuis l'automne 1998

1.6.4 Financement de la recherche

Les montants recensés proviennent de trois sources de financement: les organismes gouvernementaux, les fonds d'autres provenances (fonds institutionnels, de fondation privée etc.) et les contrats de recherche³¹. Afin de pallier les fluctuations annuelles des montants de ces trois sources de financement, la présente recension couvre trois années³². Les tableaux indiquent la moyenne du financement reçu au cours de la période (en \$) et le montant annuel obtenu par professeur (en \$), calculé à partir du nombre de professeurs réguliers des unités en 1997, dernière année couverte³³. Les données de base pour ces trois catégories (1994-1997) paraissent à l'annexe 5. Le montant du financement annuel par professeur, inscrit dans le coin inférieur droit de chaque tableau, n'est pas calculé dans une perspective de comparaison entre les domaines.

³⁰ *Caractéristiques et rémunération des professeurs de carrière des universités québécoises, Rapport de l'enquête sur le personnel enseignant, année 1996/1997*, CREPUQ, 1996, p. 16.

³¹ « Un contrat de recherche est une entente conclue entre deux organismes, en vertu de laquelle l'un fournit à l'autre une aide financière pour qu'il effectue des recherches sur un sujet ou dans un domaine particuliers, selon des conditions prédéterminées », *Indicateurs de l'activité universitaire*, édition 1995, Direction générale des affaires universitaires et scientifiques, MEQ, Québec, 1996.

³² L'étalement de l'enquête a paru nécessaire à cause des fluctuations annuelles du financement de la recherche, qu'il s'agisse des montants de subventions ou de contrats obtenus. L'importance de ces derniers varie d'ailleurs selon les institutions et les secteurs du savoir et les différentes mesures fiscales incitatives moussant la R-D.

³³ Le montant moyen par professeur régulier est calculé à partir de la somme totale de financement (Σ_{93-96}) divisé par le nombre d'années ($n=3$) et le nombre de professeurs réguliers de l'unité en 1997 (fondé sur les données des établissements), dernière année de la période couverte par l'enquête sur le financement de la recherche (1994-1997).

Le montant annuel par professeur régulier est de 49 566\$. Les organismes gouvernementaux assurent dans ce domaine la plus large part du financement (79%), ce qui est un indice que les produits de la recherche humaine et sociale n'ont pas gagné en valeur « économique » ou « commerciale », comme c'est le cas dans les sciences pures ou appliquées, qui voient une plus grande part du financement de la recherche assumée par les sources privées, souvent industrielles

Tableau 1.13

Financement de la recherche dans les départements de psychologie, total et montant annuel par professeur régulier (\$), 1994-199

	Subventions de recherche (en \$)				Contrats de recherche (en \$)		Grand total du Financement (en \$)		Montant annuel par professeur régulier en \$ (1997)				
	Org. SIRU		Autres org.						Organismes SIRU	Autres organismes	Contrats de recherche	Total par professeur	Nb prof. rég.
	Σ94-97	Moy./an	Σ94-97	Moy./an	Σ94-97	Moy./an	Σ94-97	Moy./an					
Bishop's	41 000	13 667		0		0	41 000	13 667	1 952 \$	0 \$	0 \$	1 952 \$	7
Répartition:	100%		0%		0%								
Concordia	6 695 362	2 231 787	570 998	190 333	287 930	95 977	7 554 290	2 518 097	62 867 \$	5 361 \$	2 704 \$	70 932 \$	35,5
Répartition:	89%		8%		4%								
Laval	4 011 000	1 337 000	430 000	143 333	684 000	228 000	5 125 000	1 708 333	32 610 \$	3 496 \$	5 561 \$	41 667 \$	41
Répartition:	78%		8%		13%								
McGill-Science	5 583 244	1 861 081	2 109 899	703 300	476 619	158 873	8 169 762	2 723 254	51 697 \$	19 536 \$	4 413 \$	75 646 \$	36
Répartition:	68%		26%		6%								
McGill-éduca.	3 942 285	1 314 095	492 609	164 203	362 712	120 904	4 797 606	1 599 202	45 314 \$	5 662 \$	4 169 \$	55 145 \$	29
Répartition:	82%		10%		8%								
UdeM	6 162 898	2 054 299	1 315 194	438 398	580 602	193 534	8 058 694	2 686 231	36 684 \$	7 829 \$	3 456 \$	47 968 \$	56
Répartition:	76%		16%		7%								
UdeS	2 328 055	776 018	74 579	24 860	76 770	25 590	2 479 404	826 468	47 031 \$	1 507 \$	1 551 \$	50 089 \$	16,5
Répartition:	94%		3%		3%								
UQAC 1	92 851	30 950	100 004	33 335	0	0	192 855	64 285	6 190 \$	6 667 \$	0 \$	12 857 \$	5
Répartition:	0%		52%		0%								
UQAM	5 376 132	1 792 044	571 954	190 651	841 189	280 396	6 789 275	2 263 092	36 572 \$	3 891 \$	5 722 \$	46 186 \$	49
Répartition:	79%		8%		12%								
UQTR	1 754 668	584 889	563 562	187 854	124 602	41 534	2 442 832	814 277	14 997 \$	4 817 \$	1 065 \$	20 879 \$	39
Répartition:	72%		23%		5%								
Grand Total:	35 987 495	11 995 832	6 228 799	2 076 266	3 434 424	1 144 808	45 650 718	15 216 906	Montant annuel par prof. régulier:			49 566 \$ ²	
Répartition:	79%		14%		8%								

Source: établissements universitaires

¹ Données concernant uniquement les professeurs de psychologie du Département des sciences de l'éducation et de psychologie

² La moyenne n'inclut pas l'Université Bishop's qui n'a pas de programme d'études supérieures

(ex.: industrie pharmaceutique). Seulement 8% de la recherche en psychologie provient de source privée selon les données transmises à la CUP. Rappelons que l'ensemble du secteur des sciences humaines n'obtient que 8% du financement de la recherche (subventions et contrats)³⁴.

1.6.5 Contributions scientifiques

Le tableau 1.14 présente les contributions scientifiques des unités recensées. Avec les fonds de recherche, les publications constituent un indicateur reconnu du niveau d'activité en recherche. La somme du nombre d'articles, de chapitres et de livres et de rapports de recherche ou de rapport techniques publiés de 1994 à 1997 (inclusivement) est tirée des fiches complétées par les établissements.

Tableau 1.14
Contributions scientifiques recensées dans les unités académiques de psychologie, 1994-1997

Unité	Articles publiés		Chapitres de livres	Livres	Rapport de rec ou techn.	Nb prof aut. 199
	dans RAC:	ailleurs:				
Bishop's						
Psychologie	40		4	2	2	(7)
Concordia						
Psychologie	259	4	63	8	0	(35,5)
Laval						
Psychologie	193	9	31	20	21	(41)
McGill						
Psychologie	240	15	64	8	24	(36)
Counseling et psychologie de l'éducation	77	0	27	0	160	(28)
UdeM						
Psychologie	336	10	61	12	50	(56)
UdeS						
Psychologie	63	5	19	13	15	(16,5)
UQAC						
Éducation et psychologie ²	4	1	1	0	27	(5)
UQAM						
Psychologie	207	0	50	10	23	(49)
UQTR						
Psychologie	124	13	43	25	25	(39)

¹ La compilation couvre les années 1994-1997

² La compilation concerne uniquement les professeurs de psychologie de ce Département

1.7 L'insertion professionnelle des diplômés

Le marché de l'emploi du psychologue est actuellement miné par les contraintes budgétaires et la compétition intraprofessionnelle, interprofessionnelle et infraprofessionnelle. Les milieux d'intervention traditionnels, dans les services sociaux, de la santé et de l'éducation, ont été affectés par les restructurations et les compressions budgétaires des dernières années. La pratique privée est en croissance, d'ailleurs, depuis plusieurs années, comparativement à la pratique institutionnelle qui régresse. La formation en psychologie reste néanmoins polyvalente, et il y a des possibilités d'emploi qui émergent hors des secteurs traditionnels.

Il y a plus de 6000 membres à l'Ordre professionnel des psychologues du Québec. Les données de 1998 de l'OPQ indiquent que 27,66% des psychologues oeuvrent dans le secteur de la santé et des services sociaux, 27,63% en pratique privée et 27,24% dans le secteur de l'éducation (voir l'annexe 6). Plus de 70% des membres de l'OPQ détiennent la maîtrise. On évalue que le Québec compte près de la moitié des psychologues en titre au Canada. Précisons à cet égard que seul le titre de psychologue est protégé par la loi et non pas l'acte. Un diplômé de psychologie peut donc oeuvrer dans un emploi qui correspond à ses études, sans éprouver la nécessité de porter le titre

³⁴ Conseil de la science et de la technologie, *Pour une politique québécoise de l'innovation*, 1997, p.42. Données tirées de la base SIRU du MEQ pour l'année 1994-1995.

de psychologue et d'adhérer à l'OPQ. C'est le cas, par exemple, de plusieurs professeurs de psychologie de niveau universitaire ou collégial.

Une étude de DRHC

Développement des ressources humaines Canada (DRHC) conduit des analyses sur le marché de l'emploi des professions et des diplômés des grands domaines d'études au pays. Le résultat de l'enquête est publié dans « Emploi-Avenir », dont les données les plus récentes sont disponibles sur le site électronique « hrdcdrhc.gc.ca/EmploiAvenir/francais/index.htm ». DRHC constate que le nombre de travailleurs en psychologie a augmenté de 60,2% par rapport à 1986. Des données caractérisant la profession sont présentées dans le tableau 1.15. L'enquête indique que si l'emploi n'est pas rare comparativement à l'ensemble des professions, il peut paraître de moindre qualité (temps partiel). En outre, si le taux de chômage est nettement plus faible que le taux d'ensemble des professions, il faut préciser qu'il est en progression depuis le plancher atteint en 1990, alors que le taux pour l'ensemble diminue de façon asymptotique depuis 1992. Cette détérioration a également été mentionnée par les membres de la sous-commission.

Tableau 1.15
Caractérisation de la profession de psychologue au Canada

	Psychologues	Ensemble des professions*
Proportion d'emploi à temps partiel	27%	19%
Proportion de femmes	59%	45%
Taux de chômage moyen (1994 -1996)	2,6%	6,7%

* Données fondées sur groupe de travailleur de même scolarisation

Source: DRHC, Emploi-Avenir 1997-1998

L'enquête Relance du MEQ

Le MEQ mène l'enquête longitudinale Relance sur le placement des diplômés des universités québécoises. Les données les plus récentes, qui concernent la promotion de 1995 aux trois cycles³⁵, permettent de compléter le portrait de l'insertion professionnelle des diplômés en psychologie. Toutefois, pour des raisons d'échantillonnage, les données du troisième cycle agglomèrent plusieurs disciplines. Le portrait reste donc incomplet pour l'insertion professionnelle après l'obtention d'un doctorat. Le tableau 1.16 présente le taux de placement en janvier 1997 de la promotion de diplômés universitaires québécois de 1995. Le taux de placement correspond à la proportion des personnes en emploi sur l'ensemble des personnes disponibles pour l'emploi au moment de la relance en janvier 1997. Les personnes disponibles pour l'emploi excluent toutes celles qui ne recherchent pas d'emploi ou sont inactives, et les étudiants qui n'ont pas d'emploi à temps plein. Les personnes aux études qui ont également un emploi à temps plein (30 heures/semaine et plus) sont toutefois comptées comme des individus en emploi. Le taux de placement à temps plein dans le domaine d'études correspond aux individus qui ont un emploi *perçu* par le répondant comme correspondant au domaine principal d'études du diplôme obtenu. Le taux global indique le placement sans égard à la correspondance avec la formation³⁶.

Les données révèlent l'écart important qui sépare les premier et second cycles en ce qui concerne l'insertion professionnelle dans un emploi lié au domaine d'études. Comme on l'a dit, le

³⁵ Marc Audet, *Qu'advient-il des diplômés des universités? La promotion de 1995*, Québec, Les publications du Québec, 1998.

³⁶ Dans l'interprétation des tableaux, il faut toutefois considérer ces quelques limites: (1) il s'agit d'information sur une seule cohorte; (2) le taux global de l'ensemble des secteurs universitaires, présenté à titre d'illustration, couvre plusieurs disciplines et champs professionnels qui obéissent à des logiques fort diverses; (3) les échantillons sont habituellement relativement peu élevés, avec en conséquence un risque d'amplification des facteurs individuels.

baccalauréat n'est pas lié directement au marché du travail. Ces données le confirment, puisque que les taux de placement du bachelier sont plus faibles que ceux des grands secteurs. À la maîtrise, le taux est équivalent à celui des autres secteurs. Cela s'explique par le fait que la pratique professionnelle est conditionnelle à la détention d'un diplôme de maîtrise. On remarque par ailleurs que l'emploi à temps plein est plus rare. Cela concorde avec les données de DRHC, citées plus haut.

Tableau 1.16
Taux de placement des diplômés de 1995 en janvier 1997*

	Baccalauréat				Maîtrise			
	Temps plein liés au domaine d'études	Liés au domaine d'études	Taux Global	Échantillon	Temps plein liés au domaine d'études	Liés au domaine d'études	Taux Global	Échantillon
Psychologie	19%	29%	83%	464	43%	78%	89%	235
Sciences sociales	34%	45%	87%	4 253	51%	69%	87%	1 246
Sciences de l'éducation	40%	72%	91%	4 202	72%	88%	98%	467
Sciences santé	71%	91%	97%	2 296	76%	86%	95%	453
Tous les secteurs	56%	69%	91%	23 050	67%	77%	92%	5 081

* Le taux de placement correspond à la proportion des personnes en emploi par rapport à l'ensemble des personnes disponibles pour l'emploi

Par ailleurs, l'enquête Relance de 1995 documente le « groupe de secteurs d'activité » de l'emploi à temps plein occupé par les bacheliers et les maîtres. Les tableaux 1.17 et 1.18 présentent les « secteurs d'activité » et « groupes de professions » les plus fréquents. Les résultats témoignent encore-là de l'influence du niveau d'étude sur le type d'emploi occupé, puisqu'on remarque des différences dans le secteur d'activité privilégié de l'emploi à temps plein chez les bacheliers et les maîtres. Le salaire hebdomadaire rattaché à l'emploi à temps plein des diplômés de 1995 en janvier 1997 indique également l'influence des niveaux de formation: le salaire moyen hebdomadaire est de 506\$ chez le détenteur d'un baccalauréat et de 876\$ chez le détenteur d'une maîtrise.

Tableau 1.17
Secteurs d'activité de l'emploi à temps plein après le baccalauréat ou la maîtrise*

	Secteurs d'activité après l'obtention d'un baccalauréat	Secteurs d'activité après l'obtention d'une maîtrise
Psychologie	<ul style="list-style-type: none"> • Services (46%) • Services médicaux et sociaux (16%) • Industrie manufacturière, construction, transport et entreposage (17%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Services médicaux et sociaux (47%) • Fonction publique (16%) • Enseignement et serv. connexes (15%) • Services (13%)

* Seuls les pourcentages les plus élevés obtenus à l'enquête Relance 1995 du MEQ sont présentés

Tableau 1.18
Groupes de professions de l'emploi à temps plein après le baccalauréat ou la maîtrise*

	Groupes de professions après l'obtention d'un baccalauréat	Groupes de professions après l'obtention d'une maîtrise
Psychologie	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleuses et travailleurs spécialisés en sciences sociales et personnel assimilé (25%) • Autre groupes de profession et catégories non significatives (19%) • Fonctionnaires, gestionnaires, personnel administratif et personnel assimilé (16%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleuses et travailleurs spécialisés en sciences sociales et personnel assimilé (85%) • Personnel médical et du domaine de la santé (6%)

-
- Personnel de bureau et personnel assimilé
(13%)
-

* Seuls les pourcentages les plus élevés obtenus à l'enquête Relance 1995 du MEQ sont présentés

1.8 Efforts récents de rationalisation

Les départements et les écoles de psychologie ont rationalisé leurs activités au cours des dernières années. Les textes rédigés par les membres l'indiquent, de même que les autres données recueillies en vue du rapport. Il faut rappeler que les programmes sont réévalués de façon récurrente. Plus de la moitié des programmes de psychologie ont fait l'objet d'une révision fondamentale ou d'une évaluation externe au cours des cinq dernières années. Par ailleurs, les programmes les plus récents sont le résultat de collaborations entre les établissements. Ceux-ci sont des extensions de programmes existants dans les constituantes de l'UQ. La modification possible des critères d'adhésion à l'OPQ, qui pourrait survenir dans un avenir rapproché, mènerait sans doute à de nouvelles révisions profondes de quelques programmes professionnels de cycles supérieurs en psychologie.

La rationalisation de l'offre de cours a été fréquemment citée par les membres comme un moyen de répondre aux contraintes budgétaires actuelles, qui ont conduit à la réduction des ressources professorales et académiques dans certains établissements (voir p. ex. le tableau 1.12). Afin de pallier le manque de ressources, dans une discipline où la demande reste forte, plusieurs unités académiques ont été forcées d'augmenter le nombre d'étudiants dans les cours, particulièrement au baccalauréat, et de réduire la diversité de l'offre de cours, par exemple, en instaurant la variation cyclique des cours donnés. L'effet de ces aménagements pourrait s'accroître si l'augmentation des contingents au baccalauréat, prévue dans plusieurs établissements, se concrétisait. Il est apparu à plusieurs membres de la sous-commission que ces efforts de rationalisation correspondent à un alourdissement de la tâche d'enseignement et qu'ils affectent la qualité de la formation.

1.9 Recommandations

Examen des dédoublements de cours de psychologie à l'intérieur des établissements

Les départements et les écoles de psychologie contribuent à la formation de plusieurs étudiants en provenance de programmes d'autres départements à l'intérieur du même établissement universitaire (voir la section 1.6.1). Cette contribution est réalisée de deux façons: l'accueil d'étudiants en provenance d'autres programmes dans les cours réguliers des programmes en psychologie; et la préparation de cours de service destinés à des programmes spécifiques d'autres unités académiques tel que, par exemple, les spécialités paramédicales.

Malgré cela, la psychologie étant requise dans les enseignements de plusieurs disciplines apparentées en éducation, en sciences humaines et sociales et en gestion des ressources humaines, il appert, selon les membres de la sous-commission, que plusieurs cours de psychologie ont été développés par d'autres unités académiques dans un même établissement, sans concertation avec les départements et les écoles de psychologie. Ces cours ne possèdent pas toujours le sigle « *psy* ». Cette situation serait plus fréquente dans les établissements francophones. Les membres interprètent ceci comme un recul de la reconnaissance du champ disciplinaire de la psychologie à l'université.

Ces besoins d'enseignements en psychologie dans des domaines connexes, qui ont été vraisemblablement pourvus sans concertation entre les unités académiques, ont pu conduire à des dédoublements de cours qui sont devenus relativement invisibles, puisque le sigle des cours ne permet pas de les identifier facilement. Les membres de la sous-commission souhaitent que les instances concernées des établissements examinent l'existence et l'ampleur du phénomène et que ceux-ci envisagent les moyens de mieux répartir les ressources en psychologie et de mieux

identifier les cours de psychologie à l'université, le cas échéant. Cette démarche ne doit pas mener nécessairement à « rapatrier » tous les cours dans les départements ou les écoles de psychologie, mais à prendre en considération les ressources en psychologie dans l'ensemble d'un établissement, et à éliminer les barrières de la concertation interne. La solution du dédoublement des cours, si dédoublement il y a, doit rester spécifique à chaque établissement, puisque celle-ci dépend des détails de son organisation et de l'ampleur des dédoublements décelés chez lui.

Recommandation 1

La Commission invite chaque établissement à examiner l'ampleur des dédoublements des cours de psychologie, et à envisager les moyens de mieux répartir les ressources et le partage de ces enseignements, le cas échéant, de manière à éviter les dédoublements des enseignements de psychologie qui sont jugés non souhaitables à l'intérieur d'un établissement, selon une solution qui lui est propre et qui dépend de la spécificité de son organisation. Les établissements devront faire rapport sur ce sujet en décembre 1999.

Relativement à ce dernier point, les membres de la sous-commission ont reconnu que la concertation entre les unités académiques à l'intérieur des établissements reste souvent freinée par le mode d'attribution des ressources, qui tend davantage à dresser des murs que des passerelles entre les unités académiques. La situation actuelle n'encourage pas les unités à envoyer les étudiants prendre des cours dans une autre unité, ou à reconnaître que l'expertise est déjà disponible ailleurs.

La formation professionnelle en psychologie

Le niveau de formation exigé pour accéder au titre de psychologue et à la pratique professionnelle en psychologie suscite la controverse depuis des décennies (voir section 1.1.2). S'il est admis au Québec, et ailleurs en Amérique du Nord, que des études supérieures sont requises, il n'y a pas de consensus établi à savoir si c'est la maîtrise ou le doctorat qui doit être exigé. Au Québec, c'est l'Ordre professionnel des psychologues du Québec (OPQ), qui est assujéti aux règlements de l'Office des professions du Québec et à son ministre responsable, qui identifie dans ses règlements les programmes d'études supérieures qui donnent un accès direct aux permis qu'il délivre (voir tableau 1.3). Actuellement, la maîtrise est reconnue dans le système professionnel québécois comme étant la formation requise pour accéder au titre de psychologue. Les données consultées indiquent que 73% des membres de l'Ordre des psychologues du Québec détiennent la maîtrise, tandis que 13% ont poursuivi une scolarité de doctorat et 14% ont obtenu le doctorat (Rapport annuel de l'OPQ, 1998).

Étant donné que la maîtrise est requise pour accéder à l'OPQ, les programmes professionnels de maîtrise des universités québécoises sont très fréquentés et en demande. Ces programmes présentent un attrait certain puisqu'ils permettent d'accéder plus rapidement à l'OPQ que les autres programmes des cycles supérieurs (voir les demandes d'admission, section 1.2.2). Cette même exigence de l'OPQ explique également que des maîtrises dites de « sortie » soient attribuées, sous certaines conditions, à des étudiants qui sont préalablement inscrits dans les programmes de doctorat professionnel: une fois atteint le niveau de compétence demandé par l'OPQ, certains étudiants sont tentés de s'engager plus rapidement dans le système professionnel québécois. Ceci dit, le doctorat est exigé dans plusieurs provinces canadiennes (voir annexe 6) et dans la plupart des états américains. Cette double norme d'accès à la profession, au Québec et ailleurs, se pose comme un obstacle à la mobilité professionnelle. Selon les membres de la sous-commission, nonobstant le contexte canadien, il faut admettre que cette situation sert mal les étudiants des programmes en psychologie des universités québécoises, qui sont pris entre deux univers normatifs.

L'examen des programmes par le comité conjoint de formation de l'OPQ, du MEQ et de la CREPUQ

Le comité de formation de l'OPQ, composé de membres de l'Ordre, du ministère de l'Éducation et de la CREPUQ, qui a été créé à la demande de l'Office des professions du Québec, examine depuis quelques années le contenu des programmes donnant ouverture à ses permis et les normes d'accès à la profession. Au terme du processus et après avoir pris en compte les conclusions du Comité, il appert que l'OPQ évalue la possibilité de modifier ses exigences d'accès. L'Ordre a convié l'ensemble des départements et les écoles de psychologie à examiner avec lui cette question. Selon les informations transmises par les membres de la sous-commission, il semble que les unités académiques sont d'accord avec le principe de fixer le doctorat de type professionnel comme formation donnant l'accès à la profession.

La section 1.1.2 a présenté les grands modèles de formation en psychologie. L'un d'entre eux est le doctorat de type purement professionnel qui mène au grade de D.Ps. Le projet de modification des critères de délivrance des permis de pratique qui est actuellement discuté porte sur l'implantation de ce type de programme, qui se substituerait, en quelque sorte, à la maîtrise professionnelle actuelle (M.A. ou M.Ps.). Selon plusieurs acteurs du champ, le doctorat professionnel constitue une formation plus complète que la maîtrise actuelle et il prépare mieux les psychologues à la pratique autonome en dehors des circuits institutionnels³⁷. Il faut préciser à cet égard que les doctorats professionnels de type D.Ps. sont actuellement assez répandus en Amérique du Nord. De plus, le groupe de travail de la SCP vient de juger que l'implantation de ce type de programme est pertinente³⁸. En outre, le projet, tel que formulé présentement, n'allonge pas indûment les études, puisque les programmes envisagés sont prévus durer trois ans. Les membres de la sous-commission souhaitent examiner les conditions de possibilité de la hausse des exigences d'accès à la profession de la maîtrise au doctorat professionnel, et préciser les motifs qui pourraient justifier une telle modification.

Recommandation 2

La Commission recommande que les départements et les écoles de psychologie des universités du Québec précisent et évaluent, avec les instances concernées, la possibilité de répondre à la hausse des exigences d'accès à la profession au doctorat professionnel. La sous-commission devra faire rapport de la situation à la Commission en décembre 1999.

Néanmoins, la Commission précise qu'il n'y a certainement pas lieu d'imposer un modèle unique de la formation doctorale professionnelle en psychologie. Elle tient à préserver l'autonomie des universités et l'autorité de leurs départements ou de leurs écoles de psychologie en matière de formation scientifique et professionnelle. La section 1.1 a décrit les grands modèles de la formation du psychologue qui ont été instaurés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et qui ont été discutés sur de nombreuses tribunes des sociétés savantes comme la Société canadienne de psychologie et l'*American Psychological Association*, dans les départements et les écoles de psychologie du Québec et au sein des organismes nord-américains de régulation professionnelle. Le tableau 1.3 illustre la diversité et la complémentarité des programmes de doctorat en psychologie. Les programmes qui sont fondés sur ces modèles différents conduisent à des grades de Ph.D. ou de D.Ps., qui requièrent ou non la réalisation d'une thèse, et qui sont parfois accessibles directement après l'obtention du baccalauréat. Dans ces derniers cas, le nombre de crédits est équivalent à la somme des crédits d'une maîtrise et d'un doctorat

³⁷ Voir par exemple M. Poirier (1996), *La formation du psychologue: le volet des stages et internats*, qui présente cinq études québécoises sur le sujet, et qui examine les normes de stages et d'internat en Amérique du Nord.

³⁸ Psy.D. Task Force, *Final Report to the Canadian Psychological Association Board of Directors*, Novembre 1998.

traditionnel (voir tableau 1.3). Les établissements ont développé des types de programme différents qui répondent aux rôles multiples du psychologue (diagnostic; thérapie, traitement et réadaptation; sélection; formation; évaluation et gestion de programmes; recherche) à l'université, dans le système de santé et des services sociaux, en éducation et dans l'industrie.

Recommandation 3

La Commission invite les établissements universitaires à maintenir la diversité des programmes de formation professionnelle en psychologie aux cycles supérieurs, puisque ces programmes restent soumis à la logique propre au développement des connaissances et des modes d'intervention en psychologie.

Clarification de l'admissibilité aux cycles supérieurs en psychologie

La section 1.1.1 fait part du tronc commun qui est convenu entre les départements et les écoles de psychologie québécoises. Celui-ci vise à assurer l'uniformité de la formation initiale et la mobilité des étudiants aux cycles supérieurs. Toutefois, malgré que près de la moitié des crédits porte sur des contenus relativement similaires, la diversité des baccalauréats demeure élevée, provenant des cours complémentaires et optionnels. Ainsi, chaque baccalauréat contient plus ou moins d'enseignements pratiques ou professionnels, et chacun est plus ou moins spécialisé dans la discipline, de par le nombre de crédits minimum requis en psychologie. À cet égard, la différence est saillante entre les baccalauréats des universités anglophones (et celui qui est actuellement en préparation à l'Université de Montréal), qui sont moins spécialisés, et celui des autres universités francophones, qui sont généralement plus spécialisés (voir tableau 1.3: ventilation des crédits).

Si l'entente sur le tronc commun contribue à assurer l'équivalence de la formation initiale, la diversité des baccalauréats pose néanmoins problème au processus d'admission aux cycles supérieurs. Ce problème est amplifié par le fait que l'admission aux études supérieures en psychologie est un enjeu important des bacheliers puisqu'elles donnent accès à la profession. Il y a un goulot d'étranglement entre le premier cycle, où les inscriptions sont nombreuses, et les cycles supérieurs en psychologie, où le nombre de places disponibles chute considérablement (voir section 1.2).

Dans ce contexte, où l'effet d'entonnoir entre le premier cycle et les cycles supérieurs est très marqué et la compétition pour les places aux études supérieures est forte, le processus de sélection peut devenir problématique si les conditions d'admission ne sont pas clairement précisées. On a jugé qu'il serait utile de spécifier davantage les conditions d'admission aux études supérieures pour éviter que la différence entre les baccalauréats ne devienne un premier filtre, relativement arbitraire, des candidatures à l'admission aux cycles supérieurs. Les membres de la sous-commission ne souhaitent pas remettre en cause la diversité des baccalauréats québécois, mais ils reconnaissent qu'il faut expliciter le processus d'admission aux cycles supérieurs et qu'il ont le devoir d'informer tôt les étudiants des critères de sélection et de la différence qui marque la formation initiale en psychologie.

Le problème paraît récurrent parce que les établissements n'ont pas convenu, formellement, des passerelles vers les cycles supérieurs. Bien que le profil *Honours* et le baccalauréat spécialisé soient souvent reconnus comme les formations privilégiées qui donnent accès aux cycles supérieurs, il n'y a pas d'entente sur la manière de considérer les crédits des cours optionnels et complémentaires. Il apparaît donc souhaitable de préciser davantage l'accès aux cycles supérieurs en déterminant explicitement les cheminements qui permettent de déposer une demande d'admission aux cycles supérieurs dans chacun des établissements, et en identifiant quels sont ceux qui requièrent une propédeutique.

Recommandation 4

La Commission souhaite que les directeurs des départements et des écoles de psychologie clarifient les critères d'admission, et qu'ils identifient les formations privilégiées qui mènent aux études supérieures en psychologie, de manière à favoriser la mobilité des étudiants dans le système universitaire et d'informer ces derniers de leur admissibilité; cela, dans le respect des choix institutionnels de chacun quant au degré de spécialisation des baccalauréats. Les membres de la sous-commission devront faire rapport de leurs démarches à la Commission en décembre 1999.

Examen de l'offre de certificat en psychologie

La section 1.4, qui présente l'évolution des clientèles dans les programmes de psychologie, indique que la fréquentation des certificats en psychologie décroît abruptement. Leur taux de croissance souffre de la comparaison avec l'ensemble du système entre 1992 et 1997 et entre 1996 et 1997 (voir tableau 1.4). Les membres de la sous-commission reconnaissent cette décroissance qui résulte, vraisemblablement, des bouleversements actuels des secteurs de la santé et de services sociaux. Ces certificats, qui sont une formation d'appoint qui ne mène aucunement au titre de psychologue, ont été créés pour répondre ponctuellement à divers besoins. Il faut peut-être aujourd'hui réévaluer leur pertinence -les admissions sont suspendues en certains lieux- en révisant les objectifs de cette formation en fonction de nouveaux besoins ou en délaissant l'offre de ces programmes.

Recommandation 5

La Commission recommande que les établissements universitaires réévaluent la pertinence de leurs certificats en psychologie, en fonction des spécificités institutionnelle et régionale, et qu'ils fassent rapport de leurs conclusions à la Commission en décembre 1999.

Spécialisation, complémentarité et développement des programmes

La formation en psychologie se donne actuellement sur l'ensemble du territoire québécois. Dix universités, de fait, participent à l'offre du baccalauréat, tandis que huit donnent la formation supérieure en psychologie. Au fil des ans et des développements, les départements et les écoles de psychologie ont su développer une expertise diversifiée. La sous-commission a permis de circonscrire les champs de spécialisation aux études supérieures et d'évaluer le degré de complémentarité des programmes entre les établissements (voir notamment les tableaux 1.3 et 1.10 et les sections 1.3.3 et 1.6.2). Il apparaît souhaitable de maintenir la complémentarité actuellement établie et d'encourager la diversification de l'expertise des unités.

Recommandation 6

La Commission invite les directions des établissements universitaires à maintenir la diversité des spécialisations dans l'ensemble du système universitaire québécois.

Recommandation 7

La Commission recommande que le développement futur des programmes soit réalisé dans la perspective des complémentarités que la sous-commission a été en mesure de constater.

La reconnaissance du travail des internes en psychologie

Les stages et les internats s'avèrent une composante inhérente de la formation du psychologue professionnel. Le savoir-faire des futurs praticiens s'acquiert dans les activités de formation pratique des programmes donnant accès aux diplômes délivrés par l'OPQ. La section 1.3.2 fait le point sur la formation pratique des programmes des cycles supérieurs en psychologie. Le tableau 1.3 donne le nombre de crédits attribués dans les programmes aux stages et aux internats, le cas échéant. Les membres de la sous-commission ont tenu à informer la communauté universitaire et le ministère de l'Éducation des problèmes particuliers de l'internat en psychologie au doctorat.

L'internat est un stage de longue durée qui correspond à près d'un an de travail à plein temps dans le milieu de la santé et des services sociaux et qui complète la formation du psychologue. Si le doctorant tire des bénéfices du milieu d'accueil au plan de la formation, les membres de la sous-commission n'en estiment pas moins que l'apprenti psychologue offre également des services au milieu d'accueil et que ceux-ci méritent une rémunération. L'absence de salaire pour les internes place ces derniers dans une situation financière difficile lorsque la période d'attribution des bourses doctorales a généralement pris fin. Selon les membres, le Québec est l'une des rares régions en Amérique du Nord où la rémunération des internes n'est pas implantée. C'est pour cela que les unités académiques de psychologie souhaitent que les instances gouvernementales corrigent cette situation qui mine la formation du psychologue. Ils reconnaissent toutefois que la responsabilité doit être partagée entre les partenaires de la formation du psychologue, dans les systèmes d'éducation, de la santé et des services sociaux.

Recommandation 8

La Commission invite le ministère de l'Éducation à reconnaître financièrement le travail des internes de niveau doctoral en psychologie professionnelle et à examiner cette question avec les autres ministères concernés.

1.10 Conclusion

La CUP a constaté que la formation en psychologie se donne actuellement sur l'ensemble du territoire québécois. Dix universités offrent le baccalauréat en psychologie, tandis que huit donnent la formation supérieure en psychologie qui est nécessaire pour la pratique professionnelle et l'enseignement supérieur. Car le baccalauréat en psychologie n'est pas une formation terminale. Plus de 5000 étudiants sont inscrits au premier cycle et près de 2000 aux cycles supérieurs. Les données provenant du MEQ indiquent que ces programmes valent ceux des autres secteurs au plan de la diplomation et de l'insertion professionnelle des diplômés. La CUP a également pu constater la forte régulation extérieure des programmes de psychologie. Ces programmes, notamment les programmes de premier cycle et les programmes professionnels des cycles supérieurs, répondent aux normes établies par les organisations savantes et professionnelles nord-américaines. Les baccalauréats correspondent aux exigences de l'Ordre professionnel des psychologues du Québec (OPQ), et ils comptent un tronc commun qui résulte d'un effort de concertation de la part des départements et des écoles de psychologie. La formation en psychologie aux cycles supérieurs repose sur trois grands modèles. Les programmes de maîtrise et de doctorat se différencient selon qu'ils ont l'objectif de former à la recherche, à la

recherche et à l'intervention psychologique, ou uniquement à l'intervention psychologique. Ces grands modèles sont discutés sur de nombreuses tribunes universitaires ou professionnelles depuis plusieurs décennies.

La Commission a tenu à formuler huit recommandations spécifiques qui sont adressées soit aux unités académiques, aux établissements ou aux ministères concernées. Les recommandations portent sur les dédoublements de cours de psychologie dans les établissements, la formation professionnelle et les types de programmes au cycles supérieurs, les conditions d'admissibilité aux cycles supérieurs, l'offre de certificat, la spécialisation et la complémentarité des programmes et la reconnaissance du travail des internes en psychologie.

2

REGARD SUR LES PROGRAMMES ET SUR LES UNITES ACADEMIQUES DE PSYCHOEDUCATION

2.1 La formation en psychoéducation et le RUFUP

2.1.1 *Le Regroupement des unités de formation universitaire en psychoéducation (RUFUP)*

Le Regroupement des unités de formation universitaire en psychoéducation (RUFUP) a vu le jour en 1994. Cette association des unités académiques vise à définir la nature et la complémentarité des programmes et des départements, à préciser le champ disciplinaire et professionnel spécifique à la psychoéducation, à distinguer les responsabilités réciproques des universités et de l'ordre professionnel, à élaborer un curriculum de base auquel chaque université s'engage à adhérer et, enfin, à identifier les défis posés par les bouleversements du marché du travail, par les fluctuations des demandes d'admission et par les contraintes budgétaires actuelles des établissements. Ces démarches se font dans le respect des spécificités de chaque programme.

Les activités récentes de l'Association des psychoéducateurs du Québec et du RUFUP ont permis de définir la formation universitaire du psychoéducateur. La caractérisation de la formation de ce spécialiste a été réalisée dans le cadre des démarches qui devraient mener à l'incorporation cette année des psychoéducateurs dans un ordre professionnel conjoint avec les conseillers en orientation et peut-être également les sexologues. Le projet d'ordre professionnel est actuellement un projet de décret gouvernemental intitulé « Projet d'intégration des psychoéducateurs à l'ordre professionnel des conseillers et conseillères d'orientation », précédant la présentation au conseil des ministres et la publication à la gazette officielle.

2.1.2 *Canevas de la formation du psychoéducateur*

Le projet conduisant à l'établissement de l'ordre professionnel prévoit que la formation du psychoéducateur comptera 135 crédits répartis sur deux cycles et cinq années d'études au baccalauréat et à la maîtrise. Le baccalauréat n'est pas modifié dans ce nouveau canevas de la formation qui couvre deux cycles. Il conservera l'orientation professionnelle qui l'a toujours caractérisé, de par son accent sur la formation professionnelle et les stages (voir tableau 2.3).

Le profil établi de la formation du psychoéducateur compte six grandes dimensions: (1) la personne et son environnement (théories du développement biologique, cognitif et de la personnalité); (2) les problématiques de l'adaptation psychosociale, la psychopathologie et les troubles de la conduite; (3) les méthodes de recherche et d'analyse quantitative et qualitative en psychologie et en sciences sociales; (4) les méthodes d'intervention psychoéducative (observation; évaluation de cas; animation; évaluation de programme; traitement et psychothérapie); (5) l'organisation professionnelle, la déontologie et l'éthique; (6) la formation pratique à l'intervention (stages).

2.2 Admission aux programmes

2.2.1 *Admission au baccalauréat en psychoéducation*

Le tableau 2.1 fait état de la relation entre les demandes d'admission, les offres et les nouvelles inscriptions au baccalauréat à la session d'automne 1997. Le lecteur remarquera que l'accès à ces programmes est restreint puisqu'ils sont pour la plupart contingentés. Dans l'ensemble, 38% des demandes initiales sont acceptées (O/D) tandis que 18% (NI/D) se concrétisent en nouvelles inscriptions au programme. Il faut cependant préciser que le nombre de demandes d'admission n'est pas équivalent au nombre de candidats à l'admission, car les candidats à l'admission

peuvent effectuer des demandes dans plusieurs établissements³⁹. En général, sauf dans un établissement, le contingent fixé est atteint.

Tableau 2.1
Demandes d'admission, offres et nouvelles inscriptions au baccalauréat en psychoéducation à l'automne 1997¹

	Au trimestre d'automne 1997			Ratio	Ratio	Contin.
	Demandes (D)	Offres (O)	Nouv. ins. (NI)	O/D	NI/D	
UdeM	788	158	104	20%	13%	100
UdeS	482	161	39	33%	8%	50 ²
UQAH	169	122	72	72%	43%	50
UQAT	54	n.d.	25	n.d.	46%	-
UQTR	343	249	93	73%	27%	75
Total	1836	690	333	38%	18%	

¹ Source: établissements universitaires

² Contingement exceptionnellement établi à 50 en 1997; le contingentement habituel de 80 a été atteint en 199

Les conditions d'admission au baccalauréat en psychoéducation définissent trois types de candidats: les collégiens, les étudiants universitaires qui sont déjà inscrits dans un autre programme et les candidats adultes (plus de 21 ans). Pour être admis au programme, il faut posséder un DEC général ou un DEC technique en éducation spécialisée, attribué dans une vingtaine de collèges, ou en travail social, ou un autre diplôme jugé équivalent. En outre, il faut parfois avoir réussi, cela dépend de chaque établissement, des cours en mathématiques et en biologie. Les candidats adultes doivent posséder une expérience pertinente dans le secteur des services sociaux. Une fois que ces exigences sont satisfaites, la qualité du dossier académique (notes ou cote de rendement) est prise en considération avant d'émettre l'offre d'inscription. Plusieurs unités académiques convoquent également les candidats à des tests d'admission et à des entrevues.

2.2.2 Admission aux cycles supérieurs en psychoéducation

Aux cycles supérieurs, les programmes sont contingentés dans deux établissements. La relation entre la demande et l'offre est plus élevée qu'au baccalauréat. Au total, 65% des candidats reçoivent une offre et 36% des demandes se concrétisent par une inscription. Un seul établissement n'atteint pas le contingent fixé. Toutefois, il semble que ce fut exceptionnel.

L'admission au programme de maîtrise en psychoéducation est conditionnelle à l'obtention d'un baccalauréat en psychoéducation. Les candidats en provenance d'une discipline apparentée (psychologie, éducation, travail social etc.) doivent parfois réussir jusqu'à 30 crédits de cours d'appoint préalables à l'admission définitive. Tous les programmes de maîtrise sont professionnels et comprennent des stages, sauf le cheminement avec mémoire et sans stage de l'Université de Montréal. La sélection est fondée sur la qualité du dossier académique, des lettres de références, les textes de présentation du candidat et une entrevue.

³⁹ Depuis plus de dix ans, le ratio entre le nombre de demandes d'admission au baccalauréat et le nombre de candidats à l'admission avoisine 2 : 1 pour l'ensemble du système universitaire. CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, janvier 1999, p27.

Tableau 2.2
Demandes d'admission, offres et nouvelles inscriptions à la maîtrise en psychoéducation à l'automne 1997¹

	Au trimestre d'automne 1997			Ratio	Ratio	Contin.
	Demandes (D)	Offres (O)	Nouv. ins. (NI)	O/D	NI/D	
UdeM						
M.Sc. avec stage	60	38	22	63%	37%	-
M.Sc. avec mémoire	15	12	10	80%	67%	-
UdeS	65	53	12	82%	18%	30
UQAH	24	19	16	79%	67%	-
UQAT	0	0	0	-	-	-
UQTR	70	30	24	43%	34%	30
Total	234	152	84	65%	36%	

¹ Source: établissements universitaires

2.3 Description des programmes de psychoéducation

Cette section présente les caractéristiques de l'offre de programmes en psychoéducation dans les établissements universitaires⁴⁰. On remarquera la présence de trois programmes extensionnés. La maîtrise en psychoéducation de l'Université de Sherbrooke est extensionnée à l'UQAH, l'UQAT et l'UQTR. Un projet de maîtrise conjointe entre l'UQAH et l'UQTR est cependant en cours d'évaluation. Il a reçu un avis favorable de la Commission d'évaluation des projets de programme de la CREPUQ.

Le tableau 2.3 présente les grades, les cheminements, les orientations et la ventilation des crédits, des programmes de psychoéducation. Il permet d'identifier les programmes professionnels et de recherche qui sont offerts, et le nombre de crédits accordés aux stages. Cet inventaire permet de constater l'uniformité de la structure des programmes de psychoéducation, qui comptent peu de cheminements différents. La seule grande différence tient au cheminement avec mémoire de l'Université de Montréal qui est axé sur la recherche. Le projet de programme conjoint entre l'UQAH et l'UQTR compte toutefois un volet recherche, similaire à celui de la maîtrise de l'Université de Montréal. Il est donc fort probable que de nouvelles options « recherche » soient proposées dans un proche avenir.

Tableau 2.3
Grades, cheminements et orientations des programmes en psychoéducation

Université	Cycle d'étude	Grade	Cheminement / profil	Ventilation des crédits cours/essai/stage
Montréal	Baccalauréat	B.Sc.		90 cr : 78-0-12
	Maîtrise	M.Sc.	Avec mémoire	45 cr : 15-30-0
			Sans mémoire avec stage	45 cr : 24-9-12
Sherbrooke	Baccalauréat	B.Éd.		90 cr : 78-0-12
	Maîtrise	M.Éd.		45 cr : 21-12-12
UQAH	Baccalauréat	B.Éd.		90 cr : 78-0-12
	Maîtrise (extension UdeS)	M.A.		45 cr : 21-12-12
UQAT	Baccalauréat	B.A.		90 cr : 75-0-15

⁴⁰ Les informations sont tirées principalement des annuaires des établissements et des textes préparés par les membres de la sous-commission.

	Maîtrise (extension UdeS)	M.A.	45 cr : 21-12-12
UQTR	Baccalauréat	B.Éd.	90 cr : 75-0-15
	Maîtrise (extension UdeS)	M.Éd.	45 cr : 21-12-12

Les programmes de l'Université de Montréal

La formation en psychoéducation a été implantée dans les années cinquante à l'Université de Montréal. L'établissement donne aujourd'hui des programmes de premier cycle et de maîtrise. Ces programmes de l'École de psychoéducation ont des objectifs semblables à ceux des autres unités de formation universitaire en psychoéducation au Québec. Ils ont pour but de préparer des diplômés répondant aux normes de l'ordre professionnel qui sera constitué en 1999. Un certificat en intervention psychoéducative est également offert, comme un complément de formation destiné aux intervenants en exercice en éducation ou dans les services sociaux. Une mineure est aussi offerte, qui se combine avec une majeure dans une autre discipline. Par ailleurs, les activités d'enseignement et de recherche gravitent autour d'un axe central, à savoir la psychopathologie développementale. Le corps professoral concentre ses activités sur la compréhension des trajectoires développementales menant à l'inadaptation psychosociale et sur les moyens préventifs et curatifs d'en modifier le parcours. En conséquence, les programmes sont principalement orientés sur les problématiques des enfants, des adolescents et de leurs familles. Un certain nombre de cours sont offerts en commun avec le Département de psychologie, en particulier pour les enseignements plus fondamentaux. L'option recherche de la maîtrise est unique dans les programmes de psychoéducation actuels. Les stages sont offerts dès le baccalauréat et dans l'option professionnelle de la maîtrise.

Les programmes de l'Université de Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke offre des programmes de baccalauréat et de maîtrise en psychoéducation. Les stages de formation pratique sont offerts dès le baccalauréat et aussi à la maîtrise. Le programme de maîtrise est également extensionné dans trois constituantes de l'Université du Québec, soit à l'UQAH, l'UQAT et l'UQTR. Les admissions au certificat en psychoéducation et au diplôme de second cycle en psychoéducation sont actuellement suspendues. Le programme de maîtrise a subi plusieurs modifications ces dernières années. En 1996, le programme en éducation spécialisée, qui comptait une option en psychoéducation, a été renommé pour devenir le programme actuel de maîtrise en psychoéducation.

Les programmes de l'Université du Québec à Hull

L'UQAH a un programme de baccalauréat en psychoéducation, actif depuis près de 20 ans, et un programme de maîtrise, extension du programme de l'Université de Sherbrooke. Le programme de baccalauréat de l'UQAH donne priorité au développement d'habiletés professionnelles et à la formation pratique. Les stages sont offerts dès le baccalauréat. Le programme de l'UQAH a longtemps été caractérisé par une orientation résolument communautaire, qui s'est progressivement estompée pour faire place à un modèle de formation hybride intégrant un volet de type « praticien-scientifique » et un volet d'activités professionnelles des intervenants psychosociaux. La maîtrise n'a qu'un seul volet professionnel sans mémoire et avec stage. L'UQAH et l'UQTR ont récemment déposé un projet de programme de maîtrise conjoint en psychoéducation qui comprend un volet professionnel avec stages et aussi un volet recherche avec mémoire. Ce projet a reçu un avis favorable de la Commission d'évaluation des projets de programme de la CREPUQ. À court terme, les perspectives de développement de programmes sont centrées sur ce dossier et sur l'impact éventuel de cette nouvelle maîtrise sur l'orientation et le contenu du programme de baccalauréat. Le développement à moyen terme d'un programme de troisième cycle en psychoéducation fait présentement l'objet de discussions.

Les programmes de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Le baccalauréat en psychoéducation vise à former des intervenants auprès de clientèles de tous les âges. Les modes d'intervention individuelle, communautaire et auprès de groupes sont traités dans le programme. Fait à noter, la réalité régionale abitibienne est telle que le psychoéducateur et le travailleur social sont des spécialistes fréquemment appelés à répondre aux mêmes besoins d'intervention. Les collaborations sont donc fréquentes dans la formation de ces spécialistes à l'UQAT. Programme extensionné depuis 1996, la maîtrise en psychoéducation est équivalente à celle de l'Université de Sherbrooke. Le programme est toutefois offert à temps partiel à tous les deux ans.

Les programmes de l'Université du Québec à Trois-Rivières

L'UQTR donne la formation en psychoéducation depuis 1971. Dès le départ, le programme de baccalauréat a pris une orientation nettement professionnelle, donnant priorité au développement d'habiletés d'intervention et instaurant de nombreux stages dans le milieu. Le programme a été évalué à plusieurs reprises durant ces 27 années. Ces évaluations ont permis de prendre en considération l'évolution des pratiques d'intervention et le développement du champ disciplinaire. La dernière révision, il y a 5 ans, a recentré le programme sur l'intervention et la réadaptation en milieu non institutionnel, c'est-à-dire dans les familles et la communauté. Les stratégies pédagogiques privilégient la participation des étudiants dans leur formation. En outre, un grand nombre de cours s'offrent à des groupes restreints en nombre. Le programme est contingenté à 75 nouvelles admissions par année et, comme il y a plus de 300 demandes d'admission annuellement, ce contingentement a été facilement atteint à chaque année même en fixant une cote minimale pour l'admission. Les étudiants sont majoritairement originaires de la région du Centre du Québec, mais ils proviennent aussi de Québec, de la Beauce, de l'Est du Québec et du Saguenay/Lac-St-Jean car il n'y a pas de programme de psychoéducation à l'Université Laval. Dans ce domaine, l'UQTR couvre une région plus vaste que son territoire habituel. Par ailleurs, le certificat en enfance inadaptée sera remplacé par le certificat en intervention dont le démarrage est prévu à l'automne 1999. Tous les cours du nouveau certificat seront intégrés au sein du programme de baccalauréat en psychoéducation. Ce programme répondra à des besoins de formation exprimés par les intervenants de la région.

Le programme de baccalauréat actuel gardera son orientation professionnelle même si la maîtrise professionnelle (avec stages) sera éventuellement exigée pour accéder à la profession de psychoéducateur. Une certaine proportion des bacheliers n'accéderont pas à la maîtrise et il est souhaité que les diplômés de premier cycle possèdent des habiletés d'intervention en plus de leurs connaissances théoriques et méthodologiques.

Le programme de maîtrise est offert depuis 1988. Il s'agit d'une maîtrise professionnelle de 45 crédits dont 15 sont consacrés à la recherche (méthodologie et essai). Une révision récente a modifié la maîtrise pour y inscrire deux stages de 6 crédits chacun, renforçant ainsi son orientation professionnelle, d'une manière concordante aux exigences de l'ordre professionnel dont la création sera vraisemblablement officialisée au printemps prochain. Avec la venue d'un ordre qui transformera sans doute la culture professionnelle du milieu, on peut prédire que le nombre de bacheliers qui voudront poursuivre au 2^{ème} cycle sera en hausse, ce qui causera une pression sur les unités de formation. Actuellement, le programme de maîtrise est contingenté à 30 nouvelles admissions par année. Une part de ces admissions concernent des bacheliers provenant de programmes connexes à la psychoéducation, en particulier, du baccalauréat en psychologie. Ces étudiants doivent s'inscrire préalablement à des études propédeutiques, mais la proportion de ces admissions devra forcément diminuer au profit des bacheliers en psychoéducation. Au printemps 1998, l'UQTR et l'UQAH ont déposé une demande de programme de maîtrise conjoint. Un avis favorable de la Commission d'évaluation des projets de programme de la CRÉPUQ a été reçu.

2.4 Évolution des effectifs étudiants en psychoéducation

2.4.1 Comparaison avec l'ensemble du système universitaire

Les données analysées dans cette section proviennent du système de recensement des clientèles (RECU) du MEQ. Les données des programmes de psychoéducation sont présentées à l'annexe 4. À titre comparatif, la CUP a compilé le taux de variation de l'ensemble du système universitaire 1992-1997, moment où l'on a constaté une chute importante des inscriptions totales au premier cycle. La variation des années 1996-1997, dernières années où les données sont disponibles pour ce rapport, est également calculée comme indice du mouvement récent des populations étudiantes. Le tableau 2.4 présente les taux de variation des inscriptions totales à l'automne aux deux cycles pour l'ensemble du système universitaire et pour les programmes en psychoéducation. Le taux de variation des certificats et celui des baccalauréats a été calculé séparément parce qu'il est très différent.

En comparant les taux de variation total (inscriptions aux trois cycles), on conclut que les programmes de psychoéducation ne présentent pas actuellement de problème saillant de fréquentation. Le taux de variation de 1992-1997 indique une perte de clientèle moins marquée que l'ensemble du système. En 1997, toutefois, alors que la chute dans le système semble se stabiliser⁴¹, la baisse annuelle en psychoéducation est de 7%. D'autres différences apparaissent dans le taux par cycle d'études.

Tableau 2.4

Taux de variation des inscriptions totales à l'automne aux deux cycles

	Ensemble du système		Psychoéducation	
	Variation aut. 92-97	Variation aut. 97-96	Variation aut. 92-97	Variation aut. 96-97
1er cycle	-14,6%	-2,2%	total: -7,7%	-39,5%
			cert./min.: -43,8%	-25,0%
			bac.: 4,6%	-4,0%
2ème cycle	2,4%	8,2%	-9,5%	-3,1%
Total	-11,5%	-0,6%	-7,7%	-7,3%

Source: RECU (MEQ), compilation de la CUP

Au premier cycle, il semble que la baisse totale du nombre d'inscriptions (certificats et baccalauréat) soit le résultat de l'attrition de la fréquentation des certificats car, de fait, la clientèle du baccalauréat a augmenté de près de 5% depuis 1992, contrairement à l'ensemble du système. Les membres de la sous-commission ont expliqué que la baisse de clientèle à ces programmes courts est causée par la réduction des besoins de formation professionnelle d'appoint dans ce domaine. La nécessité d'offrir une formation complémentaire est disparue graduellement avec l'apparition de nouveaux programmes depuis 20 ans. On verra à la section 2.4.2 que cette baisse est fortement tributaire de l'attrition des clientèles du certificat de l'Université de Montréal qui comblait cette demande ponctuelle de formation des intervenants déjà en activité. Le certificat de l'Université de Sherbrooke n'est pas répertorié parce que ses admissions sont suspendues. Par

⁴¹ CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, janvier 1999, p.5.

ailleurs, la fréquentation du baccalauréat en psychoéducation a franchi en 1992 la barre des 1000, niveau auparavant perdu en 1987. Malgré la baisse constatée en 1996-1997, donc, le nombre total d'inscriptions en est actuellement au même point qu'il y a dix ans. La fluctuation de la fréquentation du baccalauréat ne dépasse pas deux cents étudiants sur l'ensemble de la période.

Contrairement à l'ensemble du système, la psychoéducation montre un taux de variation négatif au second cycle de 1992 à 1997. Les bouleversements actuels de la profession pourraient expliquer cette baisse. La psychoéducation change rapidement et fera vraisemblablement son entrée à l'Office des professions en 1999. Il faudra voir d'ici quelques années l'effet de ces changements sur la culture professionnelle et sur les programmes de psychoéducation, notamment si la maîtrise est retenue comme condition de délivrance des permis de pratique de l'Ordre. En outre, il faut réaliser que la variation négative à la maîtrise résulte de la perte de seulement 20 étudiants au total dans les cinq établissements.

2.4.2 Données des établissements

Les figures 2.1 à 2.3 présentent l'évolution par établissement des inscriptions à temps plein et à temps partiel à l'automne, des nouvelles inscriptions annuelles, et du nombre de diplômes attribués durant l'année civile. Les courbes institutionnelles précisent les tendances décrites ci-haut.

Figure 2.1
Données des certificats et de la mineure en psychoéducation

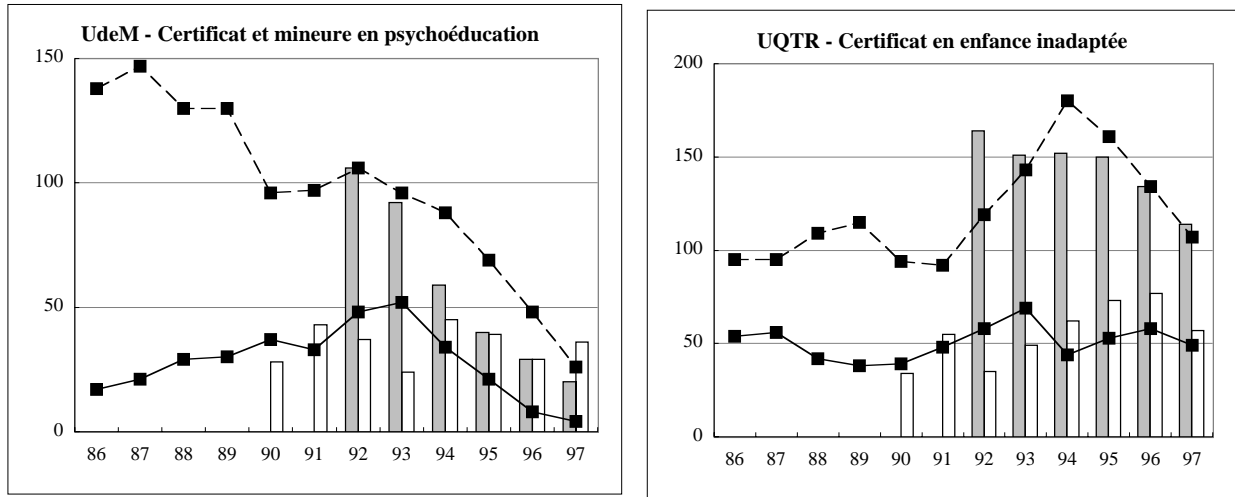


Figure 2.2
Données des baccalauréats en psychoéducation

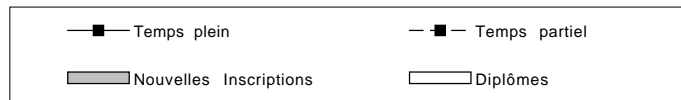
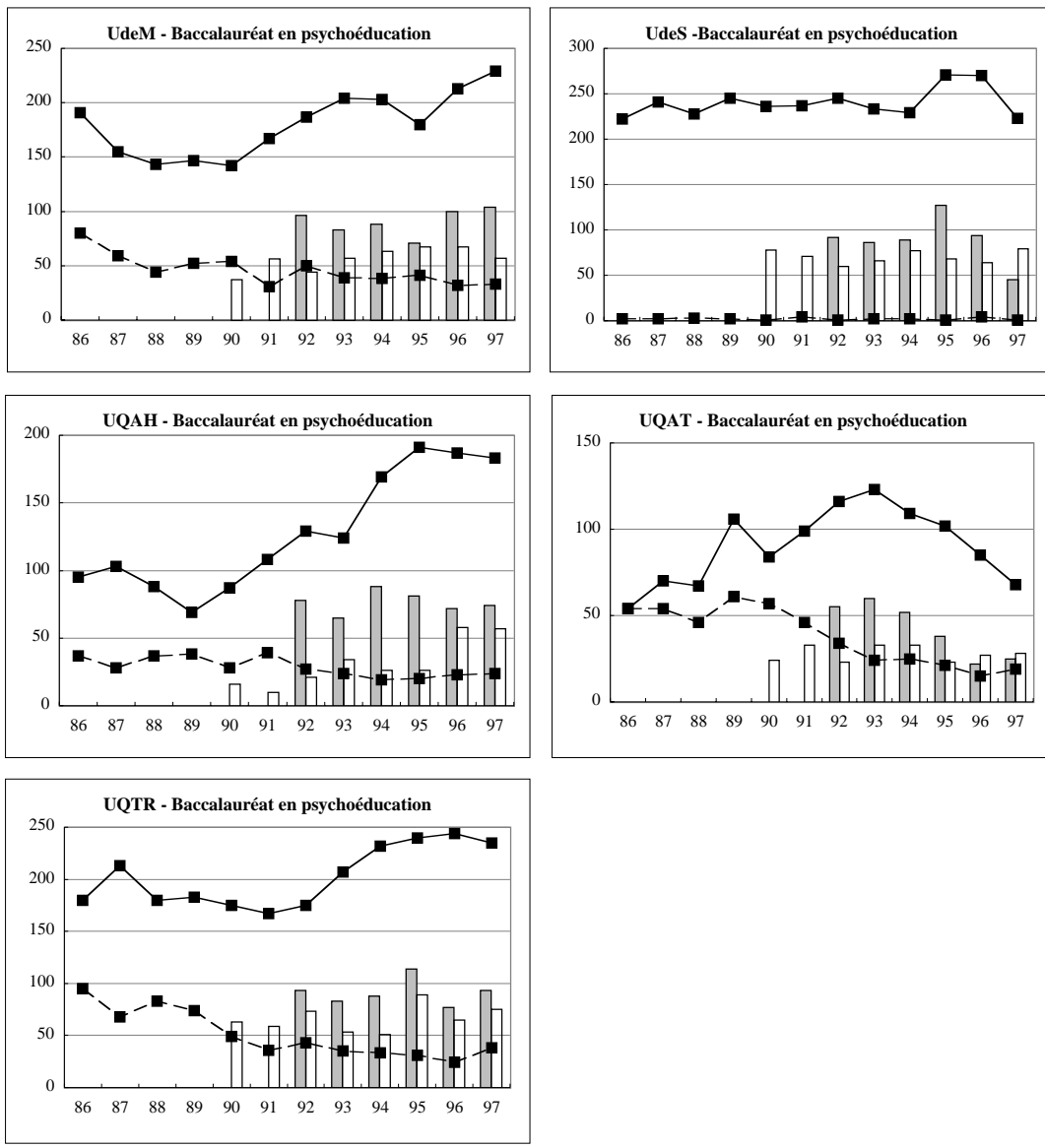
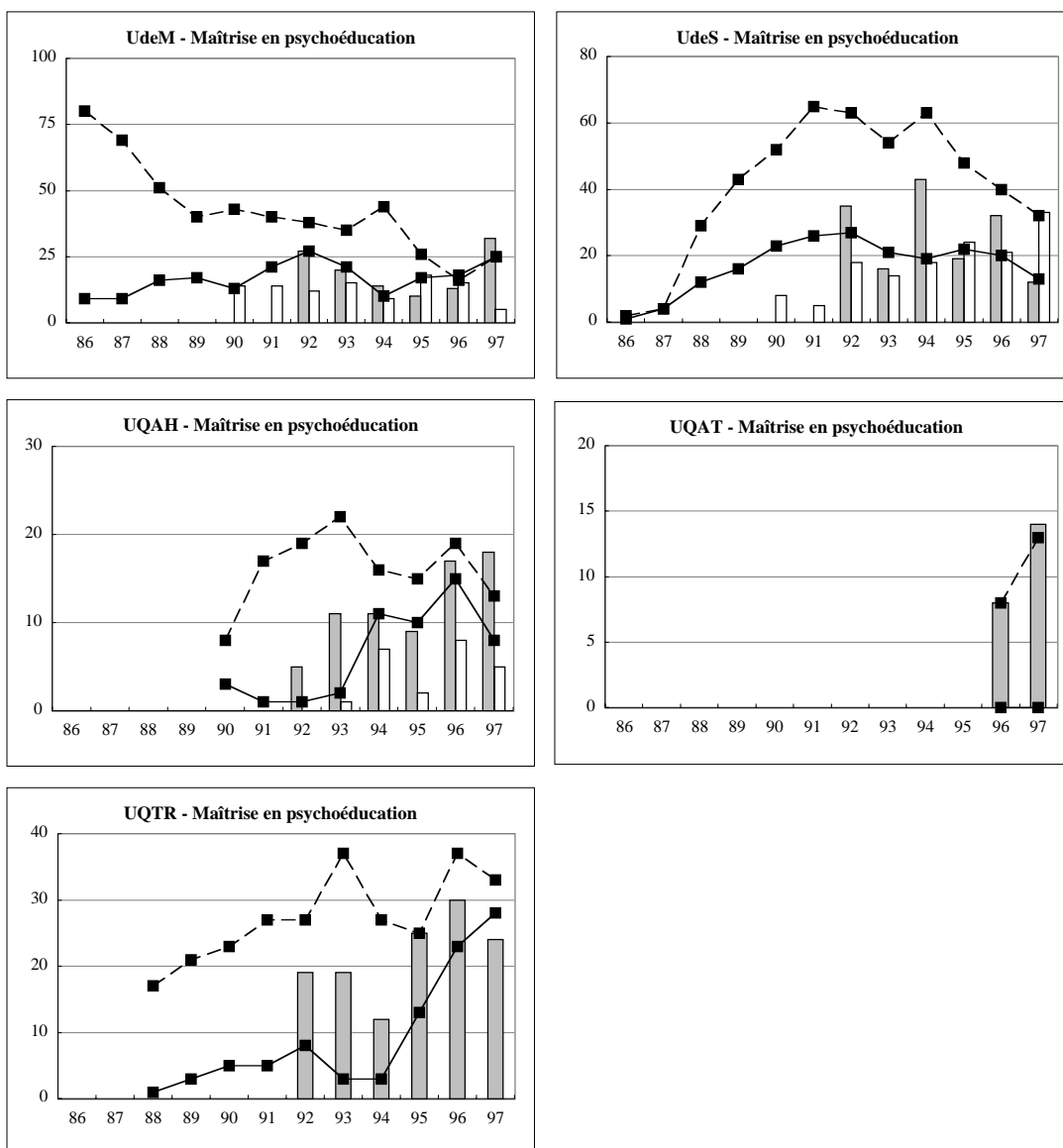


Figure 2.3
Données des maîtrises en psychoéducation*



* Aucun diplôme attribué n'est indiqué sur les graphiques de l'UQAH, l'UQAT et l'UQTR, puisque que l'UdeS décerne les diplômes de ces maîtrises, offertes en extension dans ces établissements.



Enfin, on remarquera que le certificat est poursuivi à temps partiel et que le baccalauréat l'est à temps plein. On remarquera la croissance de la clientèle étudiante dans les baccalauréats de l'Université de Montréal, de l'UQAH et de l'UQTR, et la chute de la clientèle à l'UQAT, depuis le sommet atteint en 1993 (perte de 80 étudiants sur 167). Cette chute, qui est la plus saillante, résulte vraisemblablement de la saturation du marché qui serait survenue dans cette région et de la compétition interprofessionnelle intense dans le domaine de l'inadaptation psychosociale. En ce qui concerne la maîtrise, les données montrent que la clientèle est en croissance à l'UQTR, depuis la création de l'unité académique et l'arrivée de nouveaux professeurs. L'Université de Sherbrooke a, quant à elle, connu une baisse de clientèle depuis le début des années 1990. Les données antérieures concernent donc le programme en éducation spécialisée dans les trois établissements (Sherbrooke, UQAH, UQTR).

2.4.3 Évolution du régime d'études et de la féminisation de la clientèle

Pour caractériser l'évolution de la clientèle étudiante en psychoéducation, la proportion d'étudiants inscrits à temps plein a été calculée à partir des données du MEQ (RECU). Le lecteur notera qu'en 1987, il y avait des programmes de maîtrise dans ce domaine seulement aux universités de Montréal et de Sherbrooke. Il y en a aujourd'hui dans cinq établissements, puisque Sherbrooke offre trois extensions.

Le tableau suivant révèle une augmentation marquée de la proportion des inscriptions à temps plein à tous les cycles d'études depuis dix ans et, cela, particulièrement aux cycles supérieurs. Le tableau révèle également la féminisation tout autant marquée de la clientèle en psychoéducation à tous les cycles depuis 1987. Les femmes comptent désormais pour près de 90% des inscriptions totales au baccalauréat. La féminisation s'est accentuée davantage à la maîtrise puisqu'en 1987 on comptait pratiquement autant d'hommes que de femmes dans ces programmes. La proportion de femmes inscrites est actuellement nettement plus élevée que celle de l'ensemble du système universitaire⁴².

Tableau 2.5

Proportion d'inscriptions à temps plein et de femmes inscrites en psychoéducation selon le cycle d'études, automne 1987 et 1997

	Baccalauréat		Maîtrise	
	1987	1997	1987	1997
Proportion temps plein	79%	89%	15%	42%
Proportion de femmes inscrites	73%	88%	52%	83%

Source: Système RECU (MEQ), compilation du Secrétariat de la CUP

2.5 Taux de diplomation au baccalauréat en psychoéducation

Le tableau 2.6 présente le taux de diplomation des programmes de baccalauréat de psychoéducation. Les données sur la diplomation sont tirées des études longitudinales produites par la Direction générale des affaires universitaires et scientifiques du ministère de l'Éducation. Le modèle du ministère, qui est basé sur le système de RECU, exploite les données relatives aux programmes d'études qui conduisent à l'obtention d'un baccalauréat. Elles concernent le cheminement des cohortes de nouveaux arrivants en psychoéducation aux trimestres d'automne

⁴² CREPUQ, Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois, 1999, p.5. La proportion de femmes inscrites dans les programmes universitaires ne dépasse pas 60% dans les trois cycles d'étude.

1988 et 1989, observées tous deux jusqu'au trimestre d'automne 1994, pour une période de six et cinq ans respectivement. L'étude fait la distinction entre la diplomation dans la discipline de départ et sans égard à celle-ci dans un même établissement. Toutefois, la diplomation dans une autre université que celle où les étudiants de ces cohortes se sont inscrits en premier échappe encore à la collecte de données⁴³. Les taux de diplomation dans la catégorie « autre discipline » peuvent référer aux étudiants qui ont choisi une autre discipline de leur établissement.

Le taux global de 69,3% des programmes de psychoéducation se compare avantageusement à celui de l'ensemble du système universitaire⁴⁴. La comparaison avec les taux de diplomation de quelques grands secteurs de programmes montre que seul le taux des sciences de la santé (voir le tableau 1.7) est supérieur à celui des programmes de psychodécupation.

Tableau 2.6
Taux de diplomation en psychoéducation, cohortes étudiantes de 1988-1989 et 1989-1990 inscrites à temps plein

	Dans la discipline de départ	Dans une autre discipline	Global	Échantillon ¹ (effectifs)
Montréal	63,8	6,2	70,0	130
Sherbrooke	74,9	2,3	77,2	175
UQAH	31,0	7,0	38,0	71
UQAT	57,6	6,1	63,7	66
UQTR	81,1	3,8	84,9	132
Taux d'ensemble	66,4	3,0	69,3	574

Source: Direction des affaires universitaires et scientifiques, MEQ, 1996, compilation de la CUP

¹ L'échantillon correspond aux nouveaux inscrits des trimestres d'automne 1988 et 1989 qui ont été suivis jusqu'en 1994

2.6 Les unités académiques chargées des programmes de psychoéducation: ressources, recherche et collaborations

Cette section présente brièvement les traits saillants des unités académiques qui ont la responsabilité des programmes de psychoéducation, au niveau des ressources, de la recherche et des collaborations avec l'extérieur.

2.6.1 Crédits-étudiants exogènes et contributions extérieures

Un indice de la contribution des unités académiques à l'ensemble de l'université est la proportion de crédits-étudiants exogènes, i.e. liés aux étudiants en provenance d'autres programmes que ceux de l'unité académique concernée. Le tableau 2.7 indique que ces unités académiques

⁴³ Ceci parce que l'examen des cohortes n'est réalisable qu'à l'intérieur d'un même établissement. Dans le système RECU, le numéro matricule émis par l'établissement figure comme variable permettant de désigner chaque étudiant. Lorsqu'une personne change d'établissement pour poursuivre ses études, elle reçoit un nouveau matricule. Il est donc impossible de suivre son cheminement d'un établissement à l'autre. Ce problème de suivi de cohortes sera toutefois réglé éventuellement. Le Ministère cherche à implanter le code permanent unique, attribué aux étudiants dès leur entrée dans le système scolaire.

⁴⁴ Les données de diplomation de l'ensemble des baccalauréats québécois sont tirées de *L'université devant l'avenir*, MEQ, Québec, 1998, p.26. Toutefois, il faut noter que la période d'observation des données de ce document couvre six ans pour les deux cohortes de 1988 et 1989, contrairement aux données du tableau 2.3, où la cohorte de 1989 n'a été couverte que sur 5 ans. La comparaison n'en est que potentiellement plus avantageuse.

reçoivent une quantité non négligeable d'étudiants de l'extérieur, dans les unités qui ne sont pas déjà multidisciplinaires comme c'est le cas de l'UQAT et de Sherbrooke. En outre, des cours sont parfois offerts dans les programmes de sciences de l'éducation et de travail social.

Tableau 2.7
Crédits-étudiants générés par des étudiants en provenance de l'extérieur
des unités de psychoéducation au premier cycle à l'automne 1997 *

	En provenance de l'extérieur	Total	%
UdeM	1419	4905	29%
UQAH	n.d.	5397	
UQTR	1554	4414	35%
	Total:	14716	

* Le tableau ne concerne que les unités de psychoéducation seulement et non pas les départements multidisciplinaires à l'UdeS et l'UQAT

2.6.2 *Éléments qualitatifs, particularités institutionnelles et collaborations d'enseignement et de recherche dans les unités académiques*

L'École de psychoéducation de l'Université de Montréal

L'École de psychoéducation de l'Université de Montréal a la mission de former des intervenants auprès d'enfants et d'adolescents inadaptés ainsi que de développer la recherche dans ce domaine. L'École fut créée en 1971 mais prit naissance dans les programmes de formation donnés par l'Institut de Psychologie de 1954 à 1971. L'École offre des programmes d'études de premier et de deuxième cycle et elle participe au doctorat interdisciplinaire en sciences humaines appliquées. L'unité accueille également des étudiants de niveau doctoral et postdoctoral qui poursuivent des études portant sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant. Comme la discipline mère de la psychoéducation est la psychologie, un nombre élevé d'activités sont partagées avec les départements de psychologie et les autres départements qui ont les mêmes affinités (service social, criminologie). Plusieurs professeurs mènent d'ailleurs des activités de recherche en commun avec des collègues de ces autres unités. Les activités d'enseignement et de recherche gravitent toutefois autour d'un axe central, à savoir la psychopathologie développementale. La recherche porte surtout sur la compréhension des trajectoires développementales menant à l'inadaptation psychosociale et sur les moyens préventifs et curatifs d'en modifier le parcours. Au cours des quinze dernières années, le défi de l'École a été de mettre en place une tradition stable d'activités de recherche dans le domaine de l'inadaptation psychosociale après une période de développement marquée davantage par la pratique professionnelle. Au cours de la prochaine décennie, on visera à maintenir l'équilibre atteint entre la recherche et la formation professionnelle de qualité.

Le Secteur de psychoéducation du Département d'éducation spécialisée de l'Université de Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke s'intéresse à la psychoéducation depuis plusieurs décennies. L'établissement offre d'ailleurs actuellement l'un des deux seuls programmes de maîtrise en psychoéducation au Québec. Les professeurs de psychoéducation sont regroupés dans le secteur en psychoéducation du Département d'éducation spécialisée de cet établissement. Les professeurs sont profondément engagés dans le processus d'incorporation de l'ordre professionnel conjoint.

Des collaborations interuniversitaires sont établies avec les autres chercheurs et professeurs du domaine (tableau 2.9).

Le Département de psychoéducation de l'Université du Québec à Hull

À l'Université du Québec à Hull, les ressources professorales de psychoéducation et de psychologie (2 professeurs) sont rattachées au même département qui est responsable des programmes de ces deux disciplines depuis que le baccalauréat de psychologie est offert (1998). Actuellement, neuf professeurs des douze sont regroupés dans un collectif de recherche bénéficiant d'une subvention d'infrastructure (CRIE : Collectif de Recherches et d'Interventions en Externalisation). Ce collectif de recherche a obtenu plusieurs subventions octroyées par des organismes de financement de la recherche, tel que le CRSH, le CQRS, et le fonds FCAR, et il présente un dossier de publications et de communications scientifiques important. Des affiliations formelles de recherche impliquant les professeurs du département sont conclues avec plusieurs établissements publics et parapublics de la région. Les activités de recherche des professeurs sont avant tout de nature appliquée, ce qui se traduit par des retombées intéressantes au plan de la qualité de la formation des psychoéducateurs ou des autres intervenants. Les professeurs du département ont de nombreux projets de recherche conjoints avec des partenaires provenant de groupes de recherche établis de même qu'avec des collaborateurs universitaires de divers établissements, notamment l'UQAM, l'Université de Montréal, l'UQTR et l'Université Laval. Rappelons, par ailleurs, que l'unité collabore avec l'Université de Sherbrooke dans le cadre d'une entente d'extension du programme de maîtrise en psychoéducation.

Le Département des sciences du comportement à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Les ressources professorales des programmes de psychoéducation à l'UQAT sont regroupées dans le Département des sciences du comportement qui est une unité multidisciplinaire. Le département des sciences du comportement entretient des collaborations étroites avec le Département des sciences sociales et de la santé de même qu'avec le Département de l'éducation pour l'offre de programmes communs. Par ailleurs, plusieurs activités de formation répondent aux demandes manifestés par la population amérindienne. Des contacts sont établis avec d'autres établissements pour l'enseignement et la recherche (tableau 2.8).

Le Département de psychoéducation l'Université du Québec à Trois-Rivières

Les professeurs de psychoéducation de l'UQTR ont longtemps été membres du département de psychologie. Le développement des programmes de 1er cycle, puis de 2ième cycle, de même que la réflexion sur la spécificité du champ disciplinaire et professionnel de la psychoéducation ont conduit ces professeurs à rechercher une plus grande autonomie. Le 1er juin 1996, le Département de psychoéducation était créé par la Commission des études et le Conseil d'administration. S'il ne comportait que six professeurs permanents au début, le département a connu une croissance rapide et, depuis 18 mois, cinq professeurs ont été embauchés en

Tableau 2.8
Axes de recherche et/ou regroupements des unités académiques de psychoéducation

Grands axes de recherche de l'unité	
UdeM	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des problèmes d'inadaptation psychosociale chez l'enfant et l'adolescent (prévalance; étiologies; diagnostics; pronostics) • Modèles et programmes de prévention et d'intervention
UdeS Secteur de psychoéducation du Dép. d'éducation spécialisée	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des facteurs de risque et de protection, individuels, sociaux et familiaux, associés à l'apparition et à la persistance des troubles de comportement chez les jeunes (enfants et adolescents), particulièrement le rôle du milieu scolaire (contribution du décrochage scolaire) • Documentation des effets des programmes de prévention primaire et secondaire destinés à ces jeunes et à leur famille • Évaluation des effets des interventions de réadaptation et les trajectoires des enfants et des adolescents dans les services éducatifs et sociaux.
UQAH	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation sociale à la petite enfance • Adaptation sociale à l'adolescence • Santé mentale et suicide
UQAT Sciences du comportement	<ul style="list-style-type: none"> • Petite enfance • Intervention précoce • Épidémiologie de la santé mentale et du suicide • Évaluation de programme en santé mentale • Développement de la recherche sur les liens formation-recherche et intervention dans le domaine psychosocial • Recherche dans le domaine des pratiques professionnelles, psychologie sociale : relations intergroupes, identité sociale
UQTR	<ul style="list-style-type: none"> • Problématique de la mésadaptation chez les adolescents (suicide, dépression, trouble du comportement, retard scolaire) • Implantation et évaluation de programme.

psychoéducation (intervention en milieu naturel, fondements et méthodes, intervention psychoéducative en milieu scolaire, intervention clinique, intervention psychoéducative en toxicomanie et en délinquance) et un sixième poste vient d'être accordé pour le démarrage de l'éventuelle maîtrise conjointe, qui a reçu un avis positif de la CREPUQ. La formation académique de l'équipe est diversifiée (doctorat en psychopédagogie, en sociologie, en psychologie, en toxicomanie, en psychologie de l'éducation). Une part significative de la formation professionnelle (en particulier la supervision des stages) est assumée par des chargés de cours, la plupart d'entre eux étant des professionnels du milieu, si bien que le département peut compter sur une équipe stable de plus de 20 personnes qui assurent annuellement au moins une activité d'enseignement. À l'UQTR, on compte deux unités de recherche en psychoéducation.

Les chercheurs de ces deux unités collaborent à titre de cochercheurs avec d'autres équipes de recherche (tableau 2.9). Le département de psychoéducation de l'UQTR n'a que deux années d'existence. Dans les cinq années à venir, il projette de développer une tradition de recherche qui soit spécifique à ce champ disciplinaire et professionnel. La recherche sera orientée vers le développement et l'évaluation de programme en partenariat avec les milieux d'intervention. Les étudiants du 2^{ème} cycle, en particulier, ont à intégrer dans leur démarche de formation à l'intervention un souci de rigueur méthodologique et un intérêt pour le développement des connaissances.

Le tableau suivant présente quelques exemples des collaborations d'enseignement et de recherche qui sont conduites entre les professeurs des unités académiques de psychoéducation et des collègues de l'extérieur. Le lecteur peut constater à partir de ces exemples les contributions des unités académiques à l'environnement universitaire, et aussi à la collectivité, et les ramifications des unités académiques avec les centres hospitaliers et les centres liés au service d'aide à la jeunesse, comme les Centres jeunesse régionaux.

Tableau 2.9
Collaborations d'enseignement et de recherche dans les unités académiques de psychoéducation

Montréal	Partage de certains cours avec le Département de psychologie, l'École de travail social et l'École de criminologie; direction d'étudiants du programme de doctorat en sciences humaines appliquées; participation au Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (Concordia; Laval McGill), à l'Institut de recherche pour le développement social des jeunes et aux Centres jeunesse de Montréal.
Sherbrooke	Extension du programme de maîtrise à l'UQAH, l'UQAT et l'UQTR; codirections de mémoires et/ou de thèses avec les départements de psychologie de UQAM et de l'Université de Montréal et avec les département de psychoéducation de l'UQTR et des sciences du comportement et des sciences cliniques de UQAT; participation au Fonds pour l'adaptation pour les services de santé en collaboration avec les Centres jeunesse de Montréal, les Centres jeunesse de l'Estrie, les Centres jeunesse de Québec et les Centres jeunesse de la Côte-Nord.
UQAH	Programme de maîtrise extensionné de l'Université de Sherbrooke; affiliations formelles établies avec le Centre hospitalier Pierre-Janet et les Centres jeunesse de l'Outaouais; les professeurs du département ont de nombreux projets de recherche conjoints avec divers établissements, notamment l'UQAM, l'Université de Montréal, l'UQTR et l'Université Laval; des affiliations formelles sont établies avec le Centre hospitalier Pierre-Janet et les Centres jeunesse de l'Outaouais.
UQAT	Programme de maîtrise extensionné de l'Université de Sherbrooke. Mise sur pied du baccalauréat en travail social avec les Cris et le Département des sciences sociales; collaboration au certificat en intervention psychosociale avec les Algonquins; collaborations de recherche avec l'UQAM, le Centre hospitalier de Malartic et le Centre de recherche de

	l'Hôpital Douglas (McGill).
UQTR	Programme de maîtrise extensionné de l'Université de Sherbrooke; collaborations des professeurs avec le Consortium national de recherche sur l'intégration sociale (CNRIS), le CRIRES (Université Laval), LEADRE (UQAC), l'Institut Universitaire des Centres Jeunesse de Québec, RRSSS, et l'Association des Centres jeunesse du Québec; deux équipes interdépartementales de recherche, soit le Laboratoire de recherche sur les jeunes en difficulté d'adaptation et l'Équipe de recherche interdépartementale en déficience intellectuelle.

2.6.3 Caractéristiques des ressources professorales

Les données de l'enquête récente de la CREPUQ indiquent que l'ensemble du système universitaire a perdu 723 professeurs réguliers entre les années académiques 1992-1993 et 1997-1998, ce qui représente une perte de 8,16% de l'effectif total. L'âge moyen en 1997-1998 est de 48,5 ans et le nombre de détenteurs de doctorat parmi les professeurs est de 79,8%⁴⁵.

De 1992 à 1998, le nombre de professeurs a augmenté de 18%. Cela s'explique par la création d'unités distinctes de psychoéducation à l'UQAH et l'UQTR. L'unité la plus ancienne a perdu un professeur. Le déficit de trois professeurs à l'UQAT n'est pas une perte réelle puisqu'il est tributaire d'un transfert dans un autre département. L'âge du corps enseignant est moins élevé que pour l'ensemble du système universitaire sauf dans la plus ancienne unité de psychoéducation⁴⁶. Quant au niveau de formation des professeurs, le portrait des unités recensées est conforme à la réalité décrite par la CREPUQ, puisque que 86% des professeurs détiennent le doctorat, proportion plus élevée que la moyenne de l'ensemble des secteurs de l'université.

Tableau 2.10
Évolution des ressources professorales en psychoéducation 1992-1998

	Nombre de professeurs réguliers en					Âge Moyen en 1998	Dét. de doc. en 1998	Cours offerts à l'aut. 1998 par c. de c. ou étu. de cycl. sup.
	1992	1997	1998	Δ 1998-1992	2001			
UdeM	13,5	12,5	12,5	-1	10,5	50	12	12
UdeS ¹	8	10	10	2	10	48	9	4,33 ²
UQAH ³	7	9	12	5	16	43	12	14
UQAT ⁴	10	11	7	-3	9	46	5	4
UQTR ⁵	6	8	11	5	12	43	7	26
Total (5)	44,5	50,5	52,5	8	57,5	n.d.	45	60,33

¹ Données concernant uniquement les professeurs du secteur de psychoéducation du Département d'éducation spécialisée

² En excluant les stages

³ Le nombre de 1992 porte sur les professeurs de psychoéducation qui oeuvraient dans le Département des sciences humain

⁴ Département des sciences du comportement; les 4 professeurs en moins sont en fait rattachés à un nouveau Département

⁵ Le Département de psychoéducation a été créé en 1996; les données de 1992 concernent les professeurs de psychoéducati du Département de psychologie; les 2 nouveaux professeurs en 1997 sont entrés en fonction à la session d'automne

⁴⁵ CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, janvier 1999, p.71. Les données de 1998 sont qualifiées de « données préliminaires » puisque l'enquête sur le personnel enseignant n'est pas encore publiée à ce jour.

⁴⁶ Le calcul d'un âge moyen pour chacun ou l'ensemble des établissements n'est pas possible parce que les données transmises au Secrétariat sont les moyennes d'âge du personnel enseignant régulier d'une unité.

Tableau 2.11

Financement de la recherche dans les unités de psychoéducation, total et montant annuel par professeur régulier (\$), 1994-

	Subventions de recherche (en \$)								Montant annuel par professeur régulier en \$ (1997)				
	Org. SIRU		Autres org.		Contrats de recherche (en \$)		Grand total du Financement (en \$)		Organismes SIRU	Autres organismes	Contrats de recherche	Total par professeur	Nb prof. rég.
	Σ94-97	Moy./an	Σ94-97	Moy./an	Σ94-97	Moy./an	Σ94-97	Moy./an					
UdeM	1 929 598	643 199		0		0	1 929 598	643 199	51 456 \$	0 \$	0 \$	51 456 \$	12,5
Répartition:	100%		0%		0%								
UdeS 1	1 050 648	350 216	85 000	28 333	1 135 648	378 549	2 271 296	757 099	35 022 \$	2 833 \$	37 855 \$	75 710 \$	10
Répartition:	46%		4%		50%								
UQAH	360 418	120 139	352 213	117 404	27 000	9 000	739 631	246 544	13 349 \$	13 045 \$	1 000 \$	27 394 \$	9
Répartition:	0%		48%		4%								
UQAT 2	n.d.		n.d.		n.d.		n.d.		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	11
Répartition:													
UQTR	32 100	10 700	81 000	27 000	68 000	22 667	181 100	60 367	1 783 \$	4 500 \$	3 778 \$	10 061 \$	6 ³
Répartition:	18%		45%		38%								
Grand Total:	3 372 764	1 124 255	518 213	172 738	1 230 648	410 216	5 121 625	1 707 208	Montant annuel par prof. régulier:			45 526 \$	
Répartition:	66%		10%		24%								

Source: établissements universitaires

¹ Données concernant uniquement les professeurs du secteur psychoéducation du Département d'éducation spécialisée

² Les données ne sont pas disponibles sous format désagrégé mais seulement pour l'ensemble de l'UQAT

³ Les deux nouveaux professeurs entrés en fonction à l'automne 1998 ne sont pas dénombrés dans le calcul du montant annuel par professeur

2.6.4 Financement de la recherche

Les montants recensés proviennent de trois sources de financement: les organismes gouvernementaux, les fonds d'autres provenances (fonds institutionnels, de fondation privée etc.) et ceux provenant des contrats de recherche ou de l'achat de l'expertise du personnel universitaire⁴⁷. Afin de pallier les fluctuations annuelles des montants de ces trois sources de financement la présente compilation couvre les années 1994 à 1997⁴⁸. Les tableaux indiquent la moyenne du financement reçu au cours de ces trois années (en \$) et le montant annuel obtenu par professeur (en \$), calculé à partir du nombre de professeurs réguliers des unités en 1997⁴⁹. Les données de base pour ces trois catégories (1994-1997) paraissent à l'annexe 5. Les données dissociées du Département des sciences de l'éducation à l'UQAT n'étaient pas disponibles. Actuellement, ce sont les unités plus anciennes, comptant le plus de professeurs, qui obtiennent le plus d'argent. Le représentant de l'Université de Sherbrooke a indiqué que la majeure partie du financement par contrat provient d'un projet avec les Centres jeunesse qui est financé par Santé Canada. Les organismes gouvernementaux assurent dans ce domaine la plus grande part du financement (66%).

2.6.5 Contributions scientifiques

Le tableau 2.12 dénombre les contributions scientifiques des unités recensées. La somme du nombre d'articles, de chapitres et de livres et de rapports de recherche ou de rapports techniques publiés de 1994 à 1997 (inclusivement) provient des établissements.

Tableau 2.12

Contributions scientifiques recensées dans les unités académiques de psychoéducation, 1994-1997¹

Unité	Articles publiés		Chapitres de livres	Livres	Rapport de rech. ou techn.	Nb prof 1997
	dans RAC:	ailleurs:				
UdeM						
Psychoéducation	76	32	31	2	18	12,5
UdeS						
Secteur de psychoéducation	32	5	15	4	16	10
UQAH						
Psychoéducation	53	5	12	3	13	9
UQAT						
Sciences du comportement	25	10	5	0	20	11
UQTR						
Psychoéducation	12	11	0	0	8	6 ²

¹ La compilation couvre les années 1994-1997

² À l'automne 1997 s'ajoutait deux nouveaux professeurs, pour un total de 8

⁴⁷ « Un contrat de recherche est une entente conclue entre deux organismes, en vertu de laquelle l'un fournit à l'autre une aide financière pour qu'il effectue des recherches sur un sujet ou dans un domaine particuliers, selon des conditions prédéterminées », *Indicateurs de l'activité universitaire*, édition 1995, Direction générale des affaires universitaires et scientifiques, MEQ, Québec, 1996.

⁴⁸ L'étalement de l'enquête a paru nécessaire à cause des fluctuations annuelles du financement de la recherche, qu'il s'agisse des montants de subventions ou de contrats obtenus.

⁴⁹ Le montant moyen par professeur régulier est calculé à partir de la somme totale de financement ($\Sigma 93-96$) divisé par le nombre d'années (n=3) et le nombre de professeurs réguliers de l'unité en 1997 (fondé sur les données des établissements), dernière année de la période couverte par l'enquête sur le financement de la recherche (1994-1997).

2.7 L'insertion professionnelle des diplômés

Le champ professionnel de la psychoéducation est bouleversé actuellement par de profondes transformations tant sur le plan de son organisation professionnelle que sur celui de ses modes et de ses milieux d'intervention. L'incorporation d'un ordre professionnel conjoint assujéti à l'Office des professions du Québec aura un impact certain sur la formation du psychoéducateur, car les instances concernées prévoient que la maîtrise sera éventuellement exigée pour accéder à la profession. Cette exigence nouvelle ne manquera pas de modifier la culture professionnelle et elle aura des répercussions sur les autres travailleurs du secteur de l'inadaptation psychosociale qui sont diplômés du collégial technique ou bachelier. La transformation radicale du réseau des services sociaux est une autre source de changement du travail du psychoéducateur.

Le MEQ mène l'enquête longitudinale Relance sur le placement des diplômés des universités québécoises. Les données les plus récentes, qui concernent la promotion de 1995 au trois cycles⁵⁰ selon les disciplines, permettent de tracer un portrait de l'insertion professionnelle des diplômés de psychoéducation. Le tableau 2.13 présente le taux de placement en janvier 1997 de la promotion de diplômés universitaires québécois de 1995. Le taux de placement correspond à la proportion des personnes en emploi par rapport aux personnes disponibles pour l'emploi au moment de la relance en janvier 1997. Les personnes disponibles pour l'emploi excluent toutes celles qui ne recherchent pas d'emploi ou sont inactives et les étudiants qui n'ont pas d'emploi à temps plein. Les personnes aux études qui ont également un emploi à temps plein (30 heures/semaine et plus) sont toutefois comptées comme des individus en emploi. Le taux de placement à temps plein dans le domaine d'études correspond aux individus qui ont un emploi *perçu* par le répondant comme correspondant au domaine principal d'études du diplôme obtenu. Le taux global indique le placement nonobstant la correspondance avec la formation⁵¹.

Les données de placement des diplômés de baccalauréat se comparent avantageusement avec des champs apparentés comme les sciences sociales et les sciences de l'éducation. Il semble toutefois que la qualité de l'emploi ne soit pas au mieux, puisque le taux d'emploi à « temps plein lié au domaine d'études » est plus élevé dans l'ensemble du système universitaire. Le placement des diplômés de maîtrise semble éclatant (100%), mais l'échantillon est restreint (n=15).

Par ailleurs, l'enquête Relance de 1995⁵² recense le « groupe de secteurs d'activité » de l'emploi à temps plein occupé par les bacheliers et les maîtres. Le tableau 2.14 et 2.15 présentent les « secteurs d'activité » et « groupes de professions » les plus fréquents. Les résultats indiquent que le niveau d'étude influe sur le type d'emploi occupé puisqu'on observe quelques différences dans le secteur d'activité privilégié de l'emploi à temps plein chez les bacheliers et les maîtres. Le salaire hebdomadaire rattaché à l'emploi à temps plein des diplômés de 1995 en janvier 1997 indique également l'influence des niveaux de formation: le salaire moyen hebdomadaire du bachelier est de 454\$ tandis que celui du détenteur d'une maîtrise est de 689\$.

⁵⁰ Marc Audet, *Qu'advient-il des diplômés des universités? La promotion de 1995*, Québec, Les publications du Québec, 1998.

⁵¹ Dans l'interprétation des tableaux, il faut toutefois considérer ces quelques limites: (1) il s'agit d'information sur une seule cohorte; (2) le taux global de l'ensemble des secteurs universitaires, présenté à titre d'illustration, couvre plusieurs disciplines et champs professionnels qui sont animés par des logiques fort diverses; (3) les échantillons sont habituellement relativement peu élevés, avec en conséquence un risque d'amplification des facteurs individuels.

⁵² Audet, Op. cit..

Tableau 2.13
Taux de placement des diplômés de 1995 en janvier 1997

	Baccalauréat				Maîtrise			
	Temps plein liés au domaine d'études	Liés au domaine d'études	Taux Global	Échantillon	Temps plein liés au domaine d'études	Liés au domaine d'études	Taux Global	Échantillon
Psychoéducation	45%	79%	96%	243	* *	100%	100%	15
Sciences sociales	34%	45%	87%	4 253	51%	69%	87%	1 246
Sciences de l'éducation	40%	72%	91%	4 202	72%	88%	98%	467
Sciences santé	71%	91%	97%	2 296	76%	86%	95%	453
Tous les secteurs	56%	69%	91%	23 050	67%	77%	92%	5 081

* Le taux de placement correspond à la proportion des personnes en emploi par rapport à l'ensemble des personnes disponibles pour l'emploi

** Données peu fiables

Source: Relance 1997, MEQ

Tableau 2.14
Secteurs d'activité de l'emploi à temps plein après le baccalauréat ou la maîtrise dans les deux secteurs*

	Secteurs d'activité après l'obtention d'un baccalauréat	Secteurs d'activité après l'obtention d'une maîtrise
Psychoéducation	<ul style="list-style-type: none"> • Services médicaux et sociaux (42%) • Services (18%) • Enseignement et serv. connexes (16%) • Fonction publique (15%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction publique (57%) • Enseignement et serv. connexes (44%)

* Seuls les pourcentages les plus élevés obtenus à l'enquête Relance 1995 du MEQ sont présentés

Tableau 2.15
Groupes de professions de l'emploi à temps plein après le baccalauréat ou la maîtrise dans les deux secteurs*

	Groupes de professions après l'obtention d'un baccalauréat	Groupes de professions après l'obtention d'une maîtrise
Psychoéducation	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleuses et travailleurs spécialisés en sciences sociales et personnel assimilé (71%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleuses et travailleurs spécialisés en sciences sociales et personnel assimilé (100%)

* Seuls les pourcentages les plus élevés obtenus à l'enquête Relance 1995 du MEQ sont présentés

2.8 Efforts récents de rationalisation

Plusieurs démarches de rationalisation ont été entreprises récemment dans les unités académiques en psychoéducation. Les textes rédigés par les membres et les données recueillies en vue du rapport en témoignent. Il faut rappeler que les programmes sont réévalués de façon récurrente. De fait, plusieurs d'entre eux ont été examinés depuis cinq ans. Les autres efforts de rationalisation sont tributaires soit de la planification de la formation en vue de l'incorporation professionnelle, soit de l'adaptation des unités face aux contraintes budgétaires actuelles.

Le regroupement des unités de formation au sein du RUFUP, fondé en 1994, facilite les actions concertées et la planification des programmes de psychoéducation dans l'ensemble du réseau universitaire et aussi avec l'APEQ. L'action concertée des unités académiques vise à harmoniser la formation, les conditions d'admission, les modalités de stages et à assurer l'équivalence des

enseignements qui est garante de la mobilité des étudiants dans le système. Le RUFUP est en quelque sorte un cas exemplaire de concertation sectorielle. Les activités du regroupement ont permis de déterminer un canevas de la formation du psychoéducateur qui couvre les deux cycles des programmes offerts (section 2.1.2). Les membres de ce groupe s'engagent désormais à définir la formation initiale plus précisément (voir la recommandation 2). Par ailleurs, il faut rappeler que le développement des programmes de psychoéducation est également le résultat d'actions concertées: trois des programmes de maîtrise actuels sont extentionnés, tandis que le projet visant à implanter une nouvelle maîtrise résulte d'une action conjointement menée par deux établissements. D'autres efforts de rationalisation internes, spécifiques à chaque établissement, ont été consentis en réponse aux compressions budgétaires.

2.9 Recommandations

L'arrimage des deux cycles d'études en psychoéducation

Le milieu de la psychoéducation subit présentement des bouleversements qui touchent les programmes et la formation. L'insertion de la psychoéducation au sein du système des professions du Québec, qui est prévue en 1999, aura un impact majeur sur la reconnaissance sociale de ces spécialistes. Le projet d'ordre professionnel est actuellement un projet de décret gouvernemental intitulé « Projet d'intégration des psychoéducateurs à l'ordre professionnel des conseillers et conseillères d'orientation », précédant la présentation au conseil des ministres et la publication à la gazette officielle. Les démarches de consultation qui ont mené au projet d'incorporation ont permis de statuer que la formation du psychoéducateur doit être répartie sur cinq ans et deux cycles d'études, soit le baccalauréat et la maîtrise (voir section 2.1).

Les membres de la sous-commission tiennent à éviter l'avènement d'un goulot d'étranglement entre les deux cycles d'études dans un nouveau contexte où la maîtrise serait exigée par l'Ordre pour accéder au titre de la profession. En outre, les programmes professionnels sont souvent populaires auprès de la clientèle étudiante. L'entrée de la psychoéducation dans le système professionnel québécois ne pourra qu'attiser l'intérêt pour les programmes de psychoéducation d'une clientèle de multiple provenance dans le domaine de la relation d'aide. L'examen du contingentement apparaît donc nécessaire dans le contexte actuel de la restructuration professionnelle. Les membres de la sous-commission précisent que l'examen du contingentement des programmes de baccalauréat et de maîtrise doit prendre en compte la capacité d'encadrement, la qualité de la formation et la capacité d'absorption du marché du travail.

Recommandation 1

La Commission invite les établissements universitaires à examiner la pertinence de maintenir le contingentement actuel dans les programmes de baccalauréat et de maîtrise, et à informer la Commission en décembre 1999 du résultat de leur évaluation.

Établissement du tronc commun interuniversitaire au premier cycle

Les travaux qui ont mené au projet d'ordre professionnel ont permis d'établir que la formation du psychoéducateur couvre cinq ans et sur deux cycles d'études (voir section 2.1). Toutefois, les membres souhaitent pousser plus loin leur analyse et ils s'engagent à définir plus précisément la formation de premier cycle en psychoéducation. L'établissement d'un tronc commun qui couvre une partie du baccalauréat leur est apparu souhaitable. Une formation initiale équivalente et comparable favoriserait la mobilité des diplômés du baccalauréat dans tous les programmes de maîtrise en psychoéducation et faciliterait la concertation aux cycles supérieurs.

Recommandation 2

La Commission souhaite que les directeurs des unités de formation en psychoéducation déterminent les bases d'un tronc commun interuniversitaire au baccalauréat et qu'ils informent la Commission du contenu de ce tronc commun en décembre 1999.

Partage des enseignements dans les domaines apparentés

Les membres de la sous-commission sont conscients que la psychoéducation est apparentée à plusieurs autres disciplines des sciences sociales et de la relation d'aide, comme la psychologie, l'éducation, le travail social, la criminologie et la sociologie. Il leur apparaît souhaitable, en conséquence, de parvenir au meilleur partage possible des enseignements entre ces disciplines, et de favoriser davantage les échanges et la concertation entre elles. En outre, le partage des enseignements dans les domaines apparentés peut être considéré comme stratégie pour pallier les récents départs à la retraite et l'abolition des postes devenus vacants, et pour maintenir une offre de cours diversifiée au sein des programmes spécialisés. C'est pourquoi les membres de la sous-commission jugent souhaitable d'examiner les possibilités de concertation à ce niveau, à l'intérieur de chaque établissement.

Recommandation 3

La Commission invite, suivant le souhait des membres de la sous-commission, les établissements à former des comités multidisciplinaires ayant pour mandat d'examiner la possibilité d'accroître les échanges et le partage de cours complémentaires et optionnels dans les programmes de domaines apparentés.

L'arrimage de la formation collégiale technique avec le premier cycle en psychoéducation

La quatrième recommandation concerne l'arrimage de la formation technique du niveau collégial avec celle du baccalauréat, que les membres s'engagent à clarifier et à uniformiser dans les cinq établissements offrant une formation en psychoéducation. La section 2.2.1 présente les critères d'admission au baccalauréat en psychoéducation. La formation technique en éducation spécialisée est l'une des voies d'accès aux programmes de psychoéducation, même si ce n'est pas la plus fréquentée. Il y a une vingtaine de CEGEP qui offrent le programme en éducation spécialisée, qui dure trois ans. Le problème des équivalences se pose pour tout étudiant diplômé d'un programme collégial technique qui souhaite poursuivre ses études en psychoéducation à l'université. C'est la formation pratique acquise en troisième année du programme technique, quand les collégiens entreprennent leur formation pratique dans les milieux d'intervention, qui pourrait faire l'objet d'un meilleur arrimage.

Les membres de la sous-commission soutiennent qu'aucun cours du niveau collégial de ce secteur n'est équivalent à un cours universitaire du baccalauréat. Ces derniers sont un approfondissement des connaissances et une initiation à la méthodologie scientifique et à la pensée critique. Toutefois, les membres reconnaissent que les activités pratiques du collégial mènent à l'acquisition d'un savoir-faire que l'université est en devoir de reconnaître. Il faut donc établir une grille, ou des critères, pour qualifier et traduire le niveau de compétence professionnelle des diplômés du collégial technique qui s'engagent dans les programmes universitaires de psychoéducation. Ces acquis ne peuvent toutefois pas se traduire directement en terme d'activité de cours théorique ou méthodologique, mais pourrait vraisemblablement équivaloir à une activité pratique du baccalauréat. Les membres souhaitent définir davantage cet aspect pour parvenir à

uniformiser l'accès du collégial dans les établissements universitaires afin de mieux arrimer les programmes des ordres d'enseignement collégial et universitaire.

Recommandation 4

La Commission invite les directeurs des unités académiques de psychoéducation à étudier leurs pratiques respectives d'arrimage entre les programmes collégiaux de techniques d'éducation spécialisée et le baccalauréat en psychoéducation, en caractérisant les acquis du niveau collégial et en les traduisant en activités de formation pratique du baccalauréat, de manière à harmoniser le passage entre ces deux ordres d'enseignement dans les cinq établissements offrant la psychoéducation au Québec. La Commission souhaite que les directeurs fassent rapport en décembre 1999.

2.10 Conclusion

La psychoéducation est en quelque sorte un modèle québécois de l'éducation spécialisée. Son développement est lié à l'origine à celui de quelques établissements d'accueil et internats pour la jeunesse qui éprouve des difficultés d'adaptation. Ce sont Boscoville et le Centre d'orientation, à Montréal, et le centre de rééducation Val-du-Lac, en Estrie, qui ont été les agents de l'émergence de la pratique en psychoéducation. Il y a actuellement cinq établissements qui donnent une formation en psychoéducation au baccalauréat et à la maîtrise. Mais on compte aucun doctorat dans ce domaine. Plus de 1000 étudiants sont inscrits au premier cycle et plus de 100 aux cycles supérieurs. La plupart de ces programmes sont contingentés, de par leur forte orientation professionnelle. Un regroupement des unités académiques de psychoéducation facilite actuellement la concertation dans ce domaine pour uniformiser certaines composantes des programmes, face à l'incorporation éventuelle des psychoéducateurs dans un ordre professionnel, qui est actuellement un projet de décret gouvernemental. Les données provenant du MEQ ont permis de conclure que ces programmes se comparent souvent avantageusement à ceux des autres secteurs au plan de la diplomation et de l'insertion des diplômés dans le marché de l'emploi.

La Commission a été en mesure de formuler quatre recommandations spécifiques. Les recommandations portent sur l'arrimage de la formation initiale et la formation supérieure en psychoéducation, l'établissement d'un tronc commun interuniversitaire dans le baccalauréat, le partage des enseignements dans les domaines apparentés et l'arrimage de la formation collégiale technique avec le premier cycle en psychoéducation.

3

REGARD SUR LES PROGRAMMES ET SUR L'UNITÉ ACADÉMIQUE DE SEXOLOGIE

3.1 La formation en sexologie

Il y a peu de programmes de formation universitaire en sexologie. De fait, deux établissements offrent des programmes dans cette discipline: l'Université Laval et l'UQAM. La Faculté de médecine de l'Université Laval offre un microprogramme et un certificat en abus sexuel et en sexualité humaine. Le Département de sexologie de l'UQAM offre un baccalauréat et une maîtrise en sexologie. Il y a certes des cours sur la sexualité qui se donnent dans d'autres établissements universitaires, mais aucun programme. Ces programmes de l'UQAM et de Laval constituent un apport original à la formation d'intervenants en sexologie dans les milieux de la santé, des services sociaux et de l'éducation, qui oeuvrent auprès de spécialistes de disciplines apparentées. Il faut aussi mentionner, puisque c'est un événement qui aura des effets sur la culture professionnelle et les programmes universitaires, que les sexologues pourraient se voir intégrés dès 1999 à un nouvel ordre professionnel avec les psychoéducateurs et les conseillers en orientation. Les démarches relatives à l'incorporation, toutefois, ne sont pas complétées. L'Office des Professions du Québec examine actuellement la question.

On a précisé durant les travaux que les clientèles qui fréquentent les programmes dans les deux établissements sont très différentes. Celle du certificat et du microprogramme de l'Université Laval est composée essentiellement de professionnels (enseignants, travailleurs sociaux, infirmières, etc.) oeuvrant dans un champ d'activités pour lequel des connaissances supplémentaires en sexualité humaine ou en abus sexuels sont devenues nécessaires. Les programmes de l'UQAM ne sont pas uniquement fréquentés par des professionnels. Les programmes des deux établissements sont donc apparus complémentaires. On a indiqué à la Commission que certains étudiants qui ont complété un certificat en sexualité humaine poursuivent leurs études dans le domaine en s'inscrivant au baccalauréat et parfois à la maîtrise en sexologie. Inversement, il y a des individus qui ont obtenu un baccalauréat ou une maîtrise en sexologie qui se sont subséquemment inscrites au microprogramme en abus sexuels dans le but de parfaire leurs connaissances sur ce sujet précis. Les deux établissements, en outre, accordent des équivalences à des étudiants qui ont suivi des cours dans l'autre université pour faciliter leur cheminement académique.

La sexologie est un savoir qui se veut interdisciplinaire. La formation de premier cycle s'appuie en conséquence sur plusieurs disciplines comme la psychologie, la sociologie, l'anthropologie et la biologie, afin d'intégrer les différentes perspectives théoriques qui fondent la sexologie et qui nourrissent l'étude des identités et des pratiques sexuelles.

3.2 Description des programmes de sexologie

3.2.1 Admissions aux programmes menant à un grade en sexologie

Le tableau 3.1 met en relation entre les demandes d'admission, les offres et les nouvelles inscriptions au baccalauréat et à la maîtrise en sexologie à l'UQAM à la session de l'automne 1997. Le lecteur remarquera que l'accès à ces programmes est restreint, vu le contingent imposé. Au baccalauréat, 59% des demandes initiales sont acceptées et 41% des demandes mènent à des nouvelles inscriptions. Il faut cependant préciser que le nombre de demandes d'admission n'est pas équivalent au nombre de candidats à l'admission, car les candidats à l'admission peuvent effectuer des demandes dans plusieurs établissements⁵³. Le contingentement (n=150) est atteint. À

⁵³ Depuis plus de dix ans, le ratio entre le nombre de demandes d'admission au baccalauréat et le nombre de candidats à l'admission avoisine 2 : 1 pour l'ensemble du système universitaire. CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, janvier 1999, p27.

la maîtrise, 45% des candidats reçoivent une offre et 41% des demandes se concrétisent en nouvelles inscriptions.

Tableau 3.1

Demandes d'admission, offres et nouvelles inscriptions dans les programmes de baccalauréat et de maîtrise en sexologie à l'automne 1996

	Au trimestre d'automne 1997			Ratio	Ratio	Contin.
	Demandes (D)	Offres (O)	Nouv. ins. (NI)	O/D	NI/D	
UQAM						
B.A.	363	214	149	59%	41%	150
M.A.	82	37	34	45%	41%	20 (counseling) ²

¹ Source: établissements universitaires

²Seule l'option counseling est contingentée à 20 inscriptions, nombre qui inclut 5 inscriptions à temps partiel

L'admission au baccalauréat en sexologie à l'UQAM est déterminée par la détention d'un DEC et par la cote de rendement au collégial. À la maîtrise, dans le cas de l'option counseling, il faut détenir un baccalauréat en sexologie (ou avoir réussi l'équivalent et certains prérequis) ou une formation clinique jugée équivalente; dans le cas de l'option recherche-intervention sans mémoire, il faut avoir obtenu un baccalauréat en sexologie ou l'équivalent (et avoir réussi certains prérequis); dans le cas de l'option recherche-intervention avec mémoire, il faut avoir obtenu un baccalauréat en sexologie ou l'équivalent, qui compte une formation en méthodologie et statistique, et être accepté par un directeur de recherche.

3.2.2 Description des programmes à l'Université Laval et à l'UQAM

La Faculté de médecine de l'**Université Laval** offre deux programmes de courte durée au premier cycle: le microprogramme en abus sexuels et le certificat en sexualité humaine, qui comptent respectivement 15 et 30 crédits. Ces programmes sont destinés à une clientèle qui désire parfaire ses connaissances et ses interventions en sexualité humaine avec l'aide de spécialistes dans le domaine. De fait, en plus de posséder un DEC, le candidat à l'admission au programme doit faire la preuve qu'il a une expérience professionnelle pertinente et un besoin précis de formation lié à son domaine d'intervention professionnelle. Ces deux programmes, une fois complétés, peuvent être intégrés dans le cheminement des baccalauréats multidisciplinaire ou personnalisé de l'établissement.

Le certificat en sexualité humaine permet d'acquérir ou élargir une formation de base en sexologie permettant de mieux connaître la sexualité humaine, ses problèmes et leur prévention, les dysfonctions et les déviances; de s'initier aux techniques d'enquête et à la planification d'une activité de groupe; de susciter une réflexion personnelle dans le domaine de la sexualité; d'acquérir des attitudes et des compétences propres à améliorer une relation d'aide dans le domaine de la sexualité. Certains étudiants peuvent se prévaloir d'un stage de six crédits intitulé « l'intervention sexologique » qui leur permettra, dans un milieu comme la clinique d'évaluation et de traitement des troubles du comportement sexuel du Centre hospitalier Robert-Giffard, de s'initier à l'évaluation et au traitement des abuseurs sexuels adultes. Ce stage peut aussi être effectué dans le milieu de travail régulier de l'étudiant, qui proposera alors un projet d'intervention à mener à terme pendant deux sessions consécutives, tout en produisant un rapport à la fin de cette activité. Le microprogramme en abus sexuels permet de connaître le développement, les manifestations psychopathologiques et le type de sexualité chez les abuseurs sexuels; de comprendre la dynamique des déviants sexuels adultes, les méthodes d'évaluation et d'intervention; de connaître la dynamique des abuseurs mineurs et de savoir détecter chez l'adolescent les manifestations des troubles de comportement sexuel; d'acquérir une connaissance adéquate des principes de base et de la philosophie du système sociojudiciaire entourant les abus sexuels; d'acquérir des connaissances appropriées sur l'impact des abus sexuels sur les victimes.

Le microprogramme en abus sexuels et le Certificat en Sexualité humaine ont été, avec l'aide et le support de la formation continue de l'Université Laval, offerts dans plus de dix (10) régions du Québec (Alma, Cabano, Beauce, Ville de Laval, St-Jérôme, Longueuil, Drummondville, Trois-Rivières, Shawanigan, etc.). Des centaines d'étudiants ont ainsi profité de cette formation sans avoir à quitter leur région.

L'Université du Québec à Montréal, offre des programmes de grade en sexologie au premier et second cycle qui sont uniques au Québec (baccalauréat et maîtrise). Les programmes de grades de l'UQAM ont été orientés depuis l'origine vers la pratique professionnelle mais appuyés par la recherche. L'aspect professionnel développé au premier cycle est l'éducation sexuelle, alors que la formation thérapeutique est développée à la maîtrise. Le baccalauréat permet aux étudiants d'oeuvrer dans le domaine de l'information sexuelle dans les milieux de la santé et de l'éducation. La structure du programme de premier cycle, qui permet l'intervention en milieu social, comprend plusieurs dimensions: une première porte sur le savoir sexologique qui nécessite l'intégration des dimensions biomédicales, psychologiques et socioculturelles. Une seconde dimension porte sur le savoir-faire et comprend des cours de formation en intervention sexologique: relation d'aide, apprentissage des approches d'intervention et stages. Les autres cours aident à finaliser l'apprentissage de l'intervention ou les connaissances dans un domaine d'intérêt particulier. La formation pratique se complète par deux stages dans un environnement professionnel choisi par l'étudiant. La programmation de premier cycle est actuellement en voie de réorganisation afin de l'adapter aux problématiques contemporaines, de privilégier davantage la dimension professionnelle et de permettre un meilleur arrimage à la maîtrise. Les premières phases de l'évaluation sont terminées et les lignes directrices du nouveau programme sont négociées et finalisées.

L'objectif principal du programme de second cycle est de permettre aux étudiants d'approfondir et de systématiser leurs connaissances en sexologie en vue de former de futurs chercheurs ou des professionnels aptes à œuvrer sur le marché du travail. Deux options sont offertes: l'option counseling vise à former un professionnel capable d'aider les gens à résoudre les difficultés liées à l'expression de leur sexualité. L'option recherche-intervention vise à former un professionnel capable d'agir en tant qu'agent de développement, de coordination et d'évaluation de l'éducation sexuelle ou un futur chercheur en mesure de travailler à des problématiques reliées à l'érotisme humain dans ses fondements biologiques, ontogénétiques et socioculturels. Pour atteindre cet objectif, deux profils sont offerts: le profil sans mémoire et le profil avec mémoire. Pour la formation en counseling, les cours portent sur les dimensions critiques du counseling sexologique (12 crédits) et sur les approches en counseling (9 crédits), en plus de compter deux séminaires/ateliers (six crédits) et deux stages (12 crédits), ainsi qu'un rapport d'activités (six crédits). L'option recherche-intervention-profil sans mémoire comprend des cours sur la problématique de l'éducation sexuelle, la méthodologie, sur le savoir sexologique et un rapport d'activités. L'option recherche-intervention avec mémoire comprend des cours de méthodologie, des cours sur le savoir sexologique, des cours individualisés et des cours liés au mémoire de recherche. La maîtrise s'apprête à passer en phase d'évaluation et de modification.

3.3 Évolution des effectifs étudiants en sexualité humaine et en sexologie

Les données sur les clientèles proviennent du système de recensement des clientèles (RECU) du MEQ. Les données des programmes de sexologie sont présentées à l'annexe 4. À titre comparatif, la CUP a compilé le taux de variation de l'ensemble du système universitaire 1992-1997, période qui correspond à une chute importante des inscriptions totales au premier cycle, qui a duré jusqu'en 1997. La variation des années 1996-1997, dernières années où les données sont disponibles pour ce rapport, est également calculée comme indice du mouvement récent des clientèles. Le tableau 3.2 présente les taux de variation des inscriptions totales à l'automne aux deux cycles pour l'ensemble du système universitaire et pour la psychoéducation. Le taux de variation des deux certificats et de la mineure et celui des baccalauréats a été calculé séparément parce qu'il est différent.

Tableau 3.2

Taux de variation des inscriptions totales à l'automne aux deux cycles

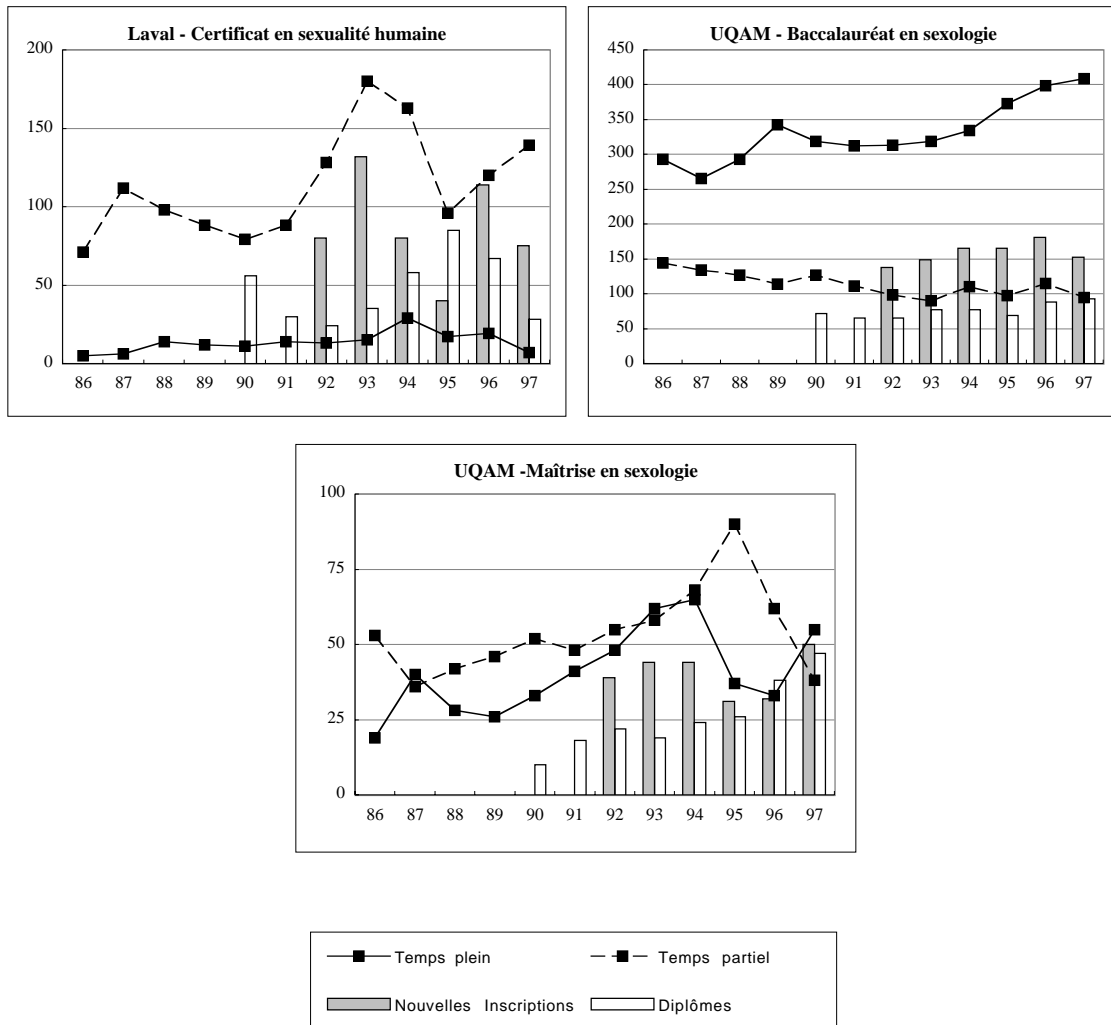
	<u>Ensemble du système</u>		<u>Sexologie</u>	
	Variation aut. 92-97	Variation aut. 96-97	Variation aut. 92-97	Variation aut. 96-97
1er cycle	-14,6%	-2,2%	total: 4,6%	1,2%
		<i>cert./min. (Laval):</i>	3,5%	5,0%
		<i>bac. (UQAM):</i>	4,8%	0,2%
2ème cycle	2,4%	8,2%	-12,4%	-3,2%
Total	-11,5%	-0,6%	2,2%	0,7%

Source: RECU (MEQ), compilation de la CUP

On remarquera que les taux de variation total des programmes de Laval en sexualité humaine et de l'UQAM en sexologie se comparent avantageusement à ceux de l'ensemble du système universitaire au premier cycle et au total. La fréquentation de la maîtrise en sexologie est cependant en baisse, ce qui ne correspond pas à la réalité de l'ensemble du système universitaire. De fait, elle a perdu plus de 12% de sa clientèle depuis l'automne 1992. Toutefois, on doit considérer que la chute est le résultat d'une perte absolue de 13 étudiants sur 105. On remarquera sur la figure 3.1 et à l'annexe 4 que le sommet de la courbe des inscriptions a été atteint en 1994 (135 étudiants). Par rapport au sommet de 1994, la perte est donc de 43 inscriptions (32%). Il n'en demeure pas moins que sur la période examinée (1986-1997) on a gagné 19 étudiants (26%), tout en perdant deux professeurs réguliers sur 16⁵⁴. Le baccalauréat a connu une croissance nettement positive, avec des fluctuations, depuis 1986. Au total, on a gagné 81 étudiants sur 438 (18%). Le certificat de l'Université Laval a également connu une croissance au cours de cette période, gagnant 70 inscriptions sur les 76 de 1986 (92%). Le sommet a été atteint en 1993 (195 étudiants).

⁵⁴ Conseil des universités, *l'Étude sectorielle en sciences sociales*, avril 1988.

Figure 3.1
Données sur les programmes de sexualité humaine et de sexologie



La figure 3.1 présente l'évolution des clientèles par établissement au niveau des inscriptions à temps plein à l'automne, des inscriptions à temps partiel à l'automne, des nouvelles inscriptions annuelles et des diplômes attribués annuellement.

3.3.1 Évolution du régime d'études et féminisation de la clientèle

Pour caractériser l'évolution de la clientèle étudiante en sexologie, la proportion d'étudiants inscrits à temps plein a été calculée à partir des données du MEQ (RECU). Le tableau suivant révèle une augmentation de la proportion des inscriptions à temps plein, particulièrement au baccalauréat, depuis dix ans. Le tableau révèle également que la féminisation des inscriptions en sexologie s'est accentuée au baccalauréat depuis 1987. La proportion actuelle de femmes inscrites est nettement plus élevée que celle de l'ensemble du système universitaire⁵⁵.

Tableau 3.3
Proportion d'inscriptions à temps plein et de femmes inscrites en sexologie selon le cycle d'études, automne 1987 et 1997

	Baccalauréat		Maîtrise	
	1987	1997	1987	1997
Proportion temps plein	66%	81%	53%	59%
Proportion de femmes inscrites	80%	90%	78%	80%

Source: Système RECU (MEQ), compilation du Secrétariat de la CUP

3.4 Taux de diplomation du baccalauréat en sexologie

Le tableau 3.4 présente le taux de diplomation du programme de baccalauréat en sexologie. Les données sur la diplomation sont tirées des études longitudinales produites par la Direction générale des affaires universitaires et scientifiques du ministère de l'Éducation. Le modèle du ministère, qui est basé sur le système de RECU, exploite les données relatives aux programmes d'études qui conduisent à l'obtention d'un baccalauréat. Elles concernent le cheminement des cohortes de nouveaux arrivants en sexologie aux trimestres d'automne 1988 et 1989, observées tous deux jusqu'au trimestre d'automne 1994, pour une période de six et cinq ans respectivement. L'étude fait la distinction entre la diplomation dans la discipline de départ et sans égard à celle-ci dans un même établissement. Toutefois, la diplomation dans une autre université que celle où les étudiants de ces cohortes se sont inscrits en premier échappe encore à la collecte de données⁵⁶. Les taux de diplomation dans la catégorie « autre discipline » peuvent référer aux étudiants qui ont choisi une autre discipline de leur établissement.

Quoiqu'on doive souhaiter un meilleur taux de diplomation dans ce cas-ci, le taux de 60,7% du programme de sexologie est à peu près équivalent, mais plus faible, à celui de l'ensemble du

⁵⁵ CREPUQ, Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois, 1999, p.5. La proportion de femmes inscrites dans les programmes universitaires ne dépasse pas 60% dans les trois cycles d'étude.

⁵⁶ Ceci parce que l'examen des cohortes n'est réalisable qu'à l'intérieur d'un même établissement. Dans le système RECU, le numéro matricule émis par l'établissement figure comme variable permettant de désigner chaque étudiant. Lorsqu'une personne change d'établissement pour poursuivre ses études, elle reçoit un nouveau matricule. Il est donc impossible de suivre son cheminement d'un établissement à l'autre. Ce problème de suivi de cohortes sera toutefois réglé éventuellement. Le Ministère cherche à implanter le code permanent unique, attribué aux étudiants dès leur entrée dans le système scolaire.

système universitaire⁵⁷. Il reste que ce taux est supérieur à celui des programmes de sciences humaines (59,1%), qui présentent le plus faible taux de diplomation des quatre secteurs recensés par le MEQ (voir le tableau 1.7). Les résultats de cette enquête longitudinale, qui a été faite il y a quelques années, ne permet toutefois pas de savoir si la performance du programme est meilleure aujourd'hui.

Tableau 3.4

Taux de diplomation en sexologie cohortes étudiantes de 1988-1989 et 1989-1990 inscrites à temps plein

	Dans la discipline de départ	Dans une autre discipline	Global	Échantillon ¹ (effectifs)
UQAM	43,7	17,0	60,7	270

Source: Direction des affaires universitaires et scientifiques, MEQ, 1996, compilation de la CUP

¹ L'échantillon correspond aux nouveaux inscrits des trimestres d'automne 1988 et 89 qui ont été suivis jusqu'en 1994

3.5 Le Département de sexologie de l'UQAM

Le Département compte plusieurs axes de recherche (tableau 3.5). Les professeurs du département sont engagés dans des programmes de recherche portant sur la planification des naissances, la problématique des modalités de prévention dans le domaine des grossesses adolescentes, des MTS/SIDA et la rééducation des blessés médullaires. Parallèlement, les réflexions et les recherches portent sur l'intervention dans les milieux sociaux et les approches thérapeutiques ayant pour objet le traitement des dysfonctions sexuelles et de la réadaptation des blessés médullaires. Ces problématiques rejoignent en grande partie les axes liés aux politiques de santé définies par les instances gouvernementales québécoises. Les professeurs chercheurs entretiennent aussi des liens importants au plan international avec la France, l'Espagne, la Tunisie et, à un moindre degré, avec la Belgique, les États-Unis et le Mexique, avec d'autres chercheurs, ou avec des institutions. Le nombre de stages internationaux est aussi en hausse. Afin de diffuser des résultats de recherche aux plans provincial et international, le département contribue à la publication de la *Revue sexologique* qui privilégie dans chaque numéro une thématique spécifique touchant des aspects théoriques ou pratiques. Les défis actuels de la discipline et de la profession concernent le maintien de la qualité de l'enseignement et de la formation, alors que le corps professoral est restreint, la réorganisation des ordres professionnels, la reconnaissance du sexologue dans son milieu professionnel et la réduction du nombre de demandes d'inscription en sexologie.

Le Département de sexologie offre des cours dans plusieurs programmes qui ne sont sous sa charge: le baccalauréat d'intervention en éducation physique, les certificats en éducation en milieu de garde, en éducation morale, en gérontologie sociale, et en sciences sociales, et dans la concentration de premier cycle en études féministes. À l'automne 1998, 10% des crédits-étudiants provenaient de l'extérieur. Les stages sont également une partie de la formation qui doit être réalisée en collaboration avec les milieux de pratique, dans le système d'éducation et des services sociaux.

Tableau 3.5

Axes de recherche du Département de sexologie à l'UQAM

Grands axes de recherche

⁵⁷ Les données de diplomation de l'ensemble des baccalauréats québécois sont tirées de *L'université devant l'avenir*, MEQ, Québec, 1998, p.26. Toutefois, il faut noter que la période d'observation des données de ce document couvre six ans pour les deux cohortes de 1988 et 1989, contrairement aux données du tableau 2.3, où la cohorte de 1989 n'a été couverte que sur 5 ans. La comparaison n'en est que potentiellement plus avantageuse.

UQAM Sexologie	•	Éducation sexuelle	•	Développement sexuel des adolescents
	•	Réadaptation des blessés médullaires	•	Sexothérapie
	•	Prévention des MTS/SIDA	•	Sexopharmacologie
	•	Grossesses adolescentes		

Les données de la dernière enquête de la CREPUQ indiquent que l'ensemble du système universitaire a perdu 723 professeurs réguliers entre les années académiques 1992-1993 et 1997-1998, l'équivalent d'une perte de 8,16% de l'effectif total. L'âge moyen en 1997-1998 est de 48,5 ans et le nombre de détenteurs de doctorat parmi les professeurs est de 79,8%⁵⁸. La perte de professeurs au Département de sexologie de l'UQAM est du même ordre: 2 postes sur 16 ont été libérés sans remplacement depuis 1992. L'âge du corps enseignant est équivalent également, de même que la proportion de détenteurs de doctorat. Notons que le corps professoral est resté relativement stable depuis dix années puisqu'on comptait seize professeurs en 1985-1986⁵⁹. Mais sa moyenne d'âge a toutefois gagné 5 années.

Tableau 3.6
Évolution des ressources professorales en sexologie 1992-1998

	Nombre de professeurs réguliers en					Âge Moyen en 1998	Dét. de doc. en 1998	Cours offerts à l'aut. 1998 par c. de c. ou étu. de cvcl. sup.
	1992	1997	1998	Δ 1998-1992	2001			
UQAM	16	13	14	-2	16	49	12	54

Le tableau 3.7 indique la moyenne du financement reçu au cours de ces trois années (en \$) et le montant annuel obtenu par professeur (en \$), calculé à partir du nombre de professeurs réguliers des unités en 1997, dernière année couverte⁶⁰. Les données de base à ces trois catégories (1994-1997) paraissent à l'annexe 5. Les montants recensés proviennent de trois sources de financement: les organismes gouvernementaux courants, les fonds d'autres provenances (fonds institutionnels, de fondation privée etc.) et ceux provenant des contrats de recherche⁶¹. Afin de pallier les fluctuations annuelles des montants de ces trois sources de financement, la présente compilation couvre les années 1994 à 1997⁶². On remarque que le montant annuel correspond à celui qu'on retrouve dans la plupart des unités recensées dans le présent rapport.

⁵⁸ CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, janvier 1999, p.71. Les données de 1998 sont qualifiées de « données préliminaires » puisque l'enquête sur le personnel enseignant n'est pas encore publiée à ce jour.

⁵⁹ Conseil des universités, *l'Étude sectorielle en sciences sociales*, avril 1988.

⁶⁰ Le montant moyen par professeur régulier est calculé à partir de la somme totale de financement (Σ93-96) divisé par le nombre d'années (n=3) et le nombre de professeurs réguliers de l'unité en 1997 (fondé sur les données des établissements), dernière année de la période couverte par l'enquête sur le financement de la recherche (1994-1997).

⁶¹ « Un contrat de recherche est une entente conclue entre deux organismes, en vertu de laquelle l'un fournit à l'autre une aide financière pour qu'il effectue des recherches sur un sujet ou dans un domaine particuliers, selon des conditions prédéterminées », *Indicateurs de l'activité universitaire*, édition 1995, Direction générale des affaires universitaires et scientifiques, MEQ, Québec, 1996.

⁶² L'étalement de l'enquête a paru nécessaire à cause des fluctuations annuelles du financement de la recherche, qu'il s'agisse des montants de subventions ou de contrats obtenus. L'importance de ces derniers varie d'ailleurs selon les institutions et les secteurs du savoir et les différentes mesures fiscales incitatives moussant la R-D.

Tableau 3.7**Financement de la recherche dans le Département de sexologie, total et montant annuel par professeur régulier 1994-1997**

	Subventions de recherche (en \$)				Contrats de recherche (en \$)		Grand total du Financement (en \$)		Montant annuel par professeur régulier en \$ (1996)				
	Org. SIRU		Autres org.		Σ94-97	Moy./an	Σ94-97	Moy./an	Organismes SIRU	Autres organismes	Contrats de recherche	Total par professeur rég.	Nb prof. rég.
	Σ94-97	Moy./an	Σ94-97	Moy./an									
UQAM	1 052 731	350 910	72 094	24 031	219 178	73 059	1 344 003	448 001	26 993 \$	1 849 \$	5 620 \$	34 462 \$	13
répartition:	78%		5%		16%								

Source: établissements universitaires

Le tableau 3.8 dénombre les contributions scientifiques du Département de sexologie de l'UQAM. Avec les subventions, les publications constituent un indicateur reconnu du niveau d'activité en recherche. La somme du nombre d'articles, de chapitres et de livres et de rapport de recherche ou de rapport techniques publiés de 1994 à 1997 (inclusivement) provient de l'établissement.

Tableau 3.8**Contributions scientifiques recensées dans le département de sexologie de l'UQAM, 1994-1997**

Unité	Articles publiés		Chapitres de livres	Livres	Rapport de rec ou techn.	Nb prof 199'
	dans RAC:	ailleurs:				
UQAM						
Sexologie	58	14	9	9	5	13

3.6 Enseignement sur la sexualité humaine à l'Université Laval

L'enseignement dans le certificat en sexualité humaine et le microprogramme en abus sexuels est dispensé par des sexologues détenant une maîtrise et qui agissent à titre de chargés de cours pour la Faculté de Médecine de l'Université Laval. L'enseignement bénéficie de la grande collaboration avec la clinique d'évaluation et de traitement des troubles du comportement sexuel du Centre Hospitalier Robert-Giffard qui permet à plusieurs étudiants, à chaque année, d'y effectuer un stage de deux jours par semaine, échelonné sur les trimestres d'automne et d'hiver.

3.7 L'insertion professionnelle des diplômés

Le milieu professionnel de la sexologie est actuellement en changement. D'une part, les contraintes budgétaires qui affectent les institutions sociales et de santé peuvent à long terme affecter à la baisse le marché de l'emploi et augmenter la compétition entre les intervenants de disciplines apparentées. D'autre part, la reconnaissance des psychothérapies par l'Office des professions du Québec pourraient en contrepartie solidifier sa place de spécialiste dans la société québécoise.

Le MEQ mène l'enquête longitudinale Relance sur le placement des diplômés des universités québécoises. Les données les plus récentes, qui concernent la promotion de 1995 au deux cycles⁶³ permettent de tracer un portrait de l'insertion professionnelle des diplômés de sexologie. Le tableau 3.9 présente le taux de placement en janvier 1997 de la promotion de diplômés universitaires québécois de 1995. Le taux de placement correspond à la proportion des personnes en emploi par rapport aux personnes disponibles pour l'emploi au moment de la relance en janvier 1997. Les personnes disponibles pour l'emploi excluent toutes celles qui ne recherchent pas d'emploi ou sont inactives, et les étudiants qui n'ont pas d'emploi à temps plein. Les personnes aux études qui ont également un emploi à temps plein (30 heures/semaine et plus) sont toutefois comptées comme des individus en emploi. Le taux de placement à temps plein dans le domaine d'études correspond aux individus qui ont un emploi *perçu* par le répondant comme

⁶³ Marc Audet, *Qu'advient-il des diplômés des universités? La promotion de 1995*, Québec, Les publications du Québec, 1998.

correspondant au domaine principal d'études du diplôme obtenu. Le taux global indique le placement sans égard à la correspondance avec la formation⁶⁴.

Les données indiquent que le placement des diplômés de baccalauréat en sexologie se comparent avec celles des diplômés des sciences sociales. La qualité de l'emploi (temps plein) est néanmoins comparativement faible. Le placement des diplômés de maîtrise semble éclatant (100%), mais l'échantillon est restreint (n=22).

Tableau 3.9
Taux de placement des diplômés de 1995 en janvier 1997*

	Baccalauréat				Maîtrise			
	Temps plein liés au domaine d'études	Liés au domaine d'études	Taux Global	Échantillon	Temps plein liés au domaine d'études	Liés au domaine d'études	Taux Global	Échantillon
Sexologie	19%	41%	93%	53	* *	* *	100%	22
Sciences sociales	34%	45%	87%	4 253	51%	69%	87%	1 246
Sciences de l'éducation	40%	72%	91%	4 202	72%	88%	98%	467
Sciences santé	71%	91%	97%	2 296	76%	86%	95%	453
Tous les secteurs	56%	69%	91%	23 050	67%	77%	92%	5 081

* Le taux de placement correspond à la proportion des personnes en emploi par rapport à l'ensemble des personnes disponibles pour l'emploi

** Données peu fiables

Source: Relance 1997, MEQ

Par ailleurs, l'enquête Relance de 1995⁶⁵ recense le « groupe de secteurs d'activité » de l'emploi à temps plein occupé par les bacheliers et les maîtres. Les tableaux 3.10 et 3.11 présentent les « secteurs d'activité » et « groupes de professions » les plus fréquents. Les résultats indiquent que le niveau d'étude influe sur le type d'emploi occupé puisqu'on observe quelques différences dans le secteur d'activité privilégié de l'emploi à temps plein chez les bacheliers et les maîtres. Le salaire hebdomadaire rattaché à l'emploi à temps plein des diplômés de 1995 en janvier 1997 indique également l'influence des niveaux de formation sur la qualité de l'emploi: le salaire moyen hebdomadaire est de 364\$ chez bachelier et de 650\$ chez le détenteur d'une maîtrise.

Tableau 3.10
Secteurs d'activité de l'emploi à temps plein après le baccalauréat ou la maîtrise dans les deux secteurs*

	Secteur d'activité après l'obtention d'un baccalauréat	Secteur d'activité après l'obtention d'une maîtrise
Sexologie	<ul style="list-style-type: none"> • Services (53%) • Services médicaux et sociaux (20%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement et serv. connexes (50%) • Autres (50%)

* Seuls les pourcentages les plus élevés obtenus à l'enquête Relance 1995 du MEQ sont présentés

Tableau 3.11
Groupes de profession de l'emploi à temps plein après le baccalauréat ou la maîtrise dans les deux secteurs*

	Groupe de profession après l'obtention d'un baccalauréat	Groupe de profession après l'obtention d'une maîtrise
--	-----------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------

⁶⁴ Dans l'interprétation des tableaux, il faut toutefois considérer ces quelques limites: (1) il s'agit d'information sur une seule cohorte; (2) le taux global de l'ensemble des secteurs universitaires, présenté à titre d'illustration, couvre plusieurs disciplines et champs professionnels qui sont animés par des logiques fort diverses; (3) les échantillons sont habituellement relativement peu élevés, avec en conséquence un risque d'amplification des facteurs individuels.

⁶⁵ Audet, Op.cit.

	baccalauréat	d'une maîtrise
Sexologie	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleuses et travailleurs spécialisés en sciences sociales et personnel assimilé (27%) • Personnel spécialisé dans la vente et la représentation (20%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleuses et travailleurs spécialisés en sciences sociales et personnel assimilé (33%) • Personnel enseignant et personnel assimilé (33%) • Autres groupes de profession et catégories non significatives (33%)

* Seuls les pourcentages les plus élevés obtenus à l'enquête Relance 1995 du MEQ sont présentés

3.8 Recommandations

Concertation des deux établissements

Avant de formuler les recommandations, il faut d'abord rappeler que la sexologie n'occupe pas, tant s'en faut, un aussi large territoire que la psychologie et la psychoéducation dans le système universitaire. De fait, on dénombre deux programmes de grade en sexologie à l'UQAM et deux programmes de courte durée en sexualité humaine à l'Université Laval. Ceci confère originalité et spécificité à ce domaine d'étude. Étant donné l'enracinement géographique, le type de clientèle et les objectifs des programmes, qui ont été décrits ci-haut, il est difficile de dégager des modalités de rationalisation poussées entre les deux établissements. Néanmoins, il apparaît possible, suite à des discussions tenues entre les responsables de ces programmes, d'assurer un échange de deux cours. Les étudiants inscrits dans les programmes des deux établissements seraient invités à s'inscrire à ces cours communs. Ceci, toutefois, pourra être envisagé au terme de l'évaluation du programme de baccalauréat de l'UQAM, qui porte sur l'intervention professionnelle, et seulement lorsque les modifications seront implantées, le cas échéant. Les modalités de l'échange de cours sont à spécifier pour s'assurer que les objectifs, le contenu et les procédures d'encadrement restent semblables. Il faut aussi prévoir les mécanismes de transfert des cours, qui pourraient faire appel à la téléconférence ou à l'autoroute électronique.

Recommandation 1

La Commission invite les responsables des programmes en sexologie de l'UQAM et en sexualité humaine de l'Université Laval à explorer les modalités de partage ou d'échange de cours au premier cycle, et à considérer pour ce faire les nouvelles approches pédagogiques. Les responsables devront faire rapport à la CUP de l'avancement de leurs discussions en décembre 1999.

Considération sur l'arrimage des programmes de sexologie avec le marché de l'emploi

D'autre part, l'examen de la Commission a permis de constater que les ressources professorales restent limitées à l'UQAM et qu'il y a un certain plafonnement des ouvertures d'emploi. Ces difficultés du marché du travail sont liées à la grande compétition interprofessionnelle actuelle et à la restructuration des systèmes d'éducation et des services sociaux menée par l'État, qui est l'employeur traditionnel des spécialistes de l'éducation et de la relation d'aide. En conséquence, il est apparu souhaitable que l'examen du baccalauréat considère l'arrimage de la formation avec le marché du travail.

Recommandation 2

La Commission recommande que le Département de sexologie de l'UQAM envisage la question de l'arrimage de la formation avec le milieu du travail dans l'évaluation présente de son programme de baccalauréat en sexologie, et qu'il fasse rapport à la CUP en décembre 1999 des modifications que le Département envisage.

3.9 Conclusion

La création des programmes de sexologie s'inscrit dans le contexte des transformations qui ont caractérisé la société québécoise au cours des années soixante et soixante-dix. Celle-ci intègre alors de nouvelles idées et de nouvelles valeurs concernant les rôles sexuels et la sexualité, le développement de la contraception et la planification des naissances. Il y a toutefois peu de programmes de formation universitaire en sexologie: deux établissements offrent des programmes dans ce domaine. Il y a certes des cours sur la sexualité qui se donnent dans d'autres établissements universitaires, mais aucun programme. Ces programmes constituent un apport original à la formation d'intervenants en sexologie dans les milieux de la santé, des services sociaux et de l'éducation, qui oeuvrent auprès de spécialistes de disciplines apparentées. On compte plus de 600 étudiants au premier cycle et près de 100 à la maîtrise. On a précisé durant les travaux que les programmes des deux établissements sont complémentaires, étant donné l'enracinement géographique, le type de clientèle et les objectifs des programmes.

La Commission a recommandé que les responsables des programmes concernés explorent les modalités de partage ou d'échange de cours au premier cycle, et qu'ils considèrent pour ce faire les nouvelles approches pédagogiques. D'autre part, l'examen de la Commission a permis de constater que les ressources professorales restent limitées dans l'unique département de sexologie du Québec, et qu'il y a un certain plafonnement des ouvertures d'emploi. Il est en conséquence apparu souhaitable que l'arrimage de la formation avec le milieu du travail soit envisagé dans l'évaluation du programme de baccalauréat en sexologie.

REFERENCES

- Audet, Marc. (1998). *Qu'advient-il des diplômés des universités? La promotion de 1995*, Québec: Les publications du Québec.
- Bernhardt, K. S. (1961). *Training for Research in Psychology*. Toronto: University of Toronto Press. 1961.
- Conseil de la science et de la technologie (1997) *Pour une politique québécoise de l'innovation*, Québec: auteur.
- Conseil des universités. (1988). *Étude sectorielle en sciences sociales*, Québec: Conseil.
- CREPUQ. (1996). *Caractéristiques et rémunération des professeurs de carrière des universités québécoises, Rapport de l'enquête sur le personnel enseignant, année 1996/1997*, Montréal: CREPUQ.
- CREPUQ. (1999). *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*. Montréal: CREPUQ.
- Dupras, A., Dionne, H. (1987). L'émergence de la sexologie au Québec. *Scientia Canadensis*, 11, 2, 90-108.
- Dobson, K.S., Dobson, D.J.G (éditeurs). (1993). *Professional Psychology in Canada*, Toronto, Hogrefe & Huber.
- Gagnon, C., éditeur. (1998). *Revue canadienne de psycho-éducation*, Numéro anniversaire de l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal, 27, 2, 141-343.
- Lortie, J.-Y. (1988). L'École de psychologie de la Faculté des sciences sociales, In A. Faucher, Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval, Québec: Presses de l'Université Laval.
- MacLeod, Robert B. (1955). *L'enseignement de la psychologie au Canada (universités et collèges)*. Ottawa: Conseil canadien de recherche en sciences sociales, 1955
- MEQ. (1995). *Indicateurs de l'activité universitaire*. Direction générale des affaires universitaires et scientifiques, Québec: MEQ.
- MEQ. (1998). *L'université devant l'avenir*, Québec: MEQ.
- Ordre professionnel des psychologues du Québec (1998), Rapport annuel, 1997-1998 Montréal: auteur.
- Pinard, A. (1964). Le modèle scientifique-professionnel: synthèse ou prothèse?, *Psychologie canadienne*, 5a, 4, 187-208.
- Poirier, M. (1996), *La formation du psychologue: le volet des stages et internats*. Montréal: OPQ
- Psy.D. Task Force (1998). *Final Report to the Canadian Psychological Association Board of Directors*. Ottawa: Canadian Psychological Association.
- Renou, M. (1989). La psychoéducation: une perspective historique, *Revue canadienne de psycho-éducation*, 18, 2, 63-88.
- Renou, M. (1989). La psychoéducation: une perspective historique, *Revue canadienne de psycho-éducation*, 18, 2, 1989, 63-88.
- Tryon, G.S. (1986). *The Professional Practice of Psychology*, Norwood, N.J., Ablex.
- Webster, Edward.C. éditeur. (1967). *The Couching Conference on Professional Psychology*. Montreal: Eagle pub.
- Wright, M.J., Myers, C.R. (1995; 1982). *The History of Academic Psychology in Canada*. Toronto: Hogrefe.

ANNEXES 1 A 6

ANNEXE 1
COMPOSITION DE LA COMMISSION DES UNIVERSITÉS SUR LES PROGRAMMES

Gervais, Michel	Président de la Commission des universités sur les programmes
Bachand, Jacques	Directeur, Service des études de 1 ^{er} cycle, Université du Québec
Brousseau, Diane	Agente de secrétariat, Université Laval
Cournoyer, Alain	Étudiant, doctorat en génie physique, École Polytechnique
de Takacsy, Nick	Vice-principal adjoint à l'enseignement, Université McGill
Deveault, Roger	Adjoint au directeur des études de 1 ^{er} cycle, Faculté d'administration, Université de Sherbrooke
Gendreau, Louis	Directeur de l'enseignement et de la recherche universitaire, ministère de l'Éducation du Québec
Godbout, Claude	Vice-recteur aux affaires académiques et étudiantes, Université Laval
Habib, Henri	Directeur, Département des sciences politiques, Université Concordia
Harvey, Michel	Ingénieur conseil et Président, ISOCO Construction inc., Chicoutimi
Johnston, Sam	Étudiante, premier cycle, histoire et études russes et slaves, Université McGill
Laforest, Mario	Doyen, Faculté d'Éducation, Université de Sherbrooke
Lamoureux, André	Chargé de cours, Département des relations industrielles, Faculté d'Éducation permanente, Université de Montréal
Montplaisir, Serge	Professeur, Département de microbiologie et d'immunologie, Université de Montréal
Poissant, Louise	Professeure, Département d'arts visuels, Université du Québec à Montréal
Raymond, Louis	Professeur en systèmes d'information, Département des sciences de la gestion et de l'économie, Université du Québec à Trois-Rivières
Séguin, René	Étudiant au certificat en Gestion du commerce de détail et de Distribution

Secrétariat permanent

Dusseault-Letoche, Louise	Secrétaire générale
Carreau, Isabelle	Chargée de recherche
Dussault, Louis	Chargé de recherche
Drolet, Réjean	Chargé de recherche
Lacombe, Alain	Chargé de recherche
Marchand, Nicolas	Chargé de recherche
Robichaud, François	Chargé de recherche

ANNEXE 2
COMPOSITION DE LA SOUS-COMMISSION SUR LA PSYCHOLOGIE LA
PSYCHOEDUCATION ET LA SEXOLOGIE

Lamoureux, André	Chargé de cours, Département des relations industrielles, Faculté d'Éducation permanente, Université de Montréal et École polytechnique
Bélanger, Jean	Directeur, Département de Psychologie, Université du Québec à Montréal
Caron, Jean	Département des sciences du comportement, Université du Québec au Témiscamingue
Dion, Carole	Professeure, Département des sciences de l'éducation et de psychologie, Université du Québec à Chicoutimi
Doyle, Anna-Beth	Professeur, Dir. de la formation clinique, Université Concordia
Family, Gilla	Directrice, Département de Psychologie, Université Bishop's
Gagnon, Claude	Directeur, École de psychoéducation, Université de Montréal
Genesse, Fred	Professeur, Department of Psychology, Université McGill
Granger, Luc	Directeur, Département de Psychologie, Université de Montréal
Lafontaine, Marie-France	Étudiante au doctorat, Université du Québec à Trois-Rivières
Lavers, Robert	Professeur, Educational and Counselling Psychology Department, Université McGill
Lévy, Joseph-J.	Directeur, Département de sexologie, Université du Québec à Montréal
Marineau, René	Professeur, Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières
Pelletier, Daniel	Directeur, Département de psychoéducation, Université du Québec à Hull
Perron, Alain	Psychologue
Pronovost, Louise	Professeure, Département de psychologie, Université de Sherbrooke
Renou, Marcel	Professeur, Département d'éducation spécialisée, secteur de psychoéducation, Université de Sherbrooke
Rousseau, Robert	Directeur, École de psychologie, Université Laval
Rousseau, Jacques	Directeur, Département de psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières
Dusseault-Letocha, Louise	Secrétaire générale de la Commission des universités sur les programmes
Marchand, Nicolas	Chargé de recherche et secrétaire de la sous-commission

ANNEXE 3

LISTE DES PROGRAMMES COUVERTS PAR LA SOUS-COMMISSION

La liste suivante est le répertoire des programmes recensés par la sous-commission. Ce sont les données de clientèles de ces programmes qui sont à l'origine des tableaux et des graphiques des sections du rapport. Le tableau 1 de l'introduction présente l'ensemble des programmes et leur répartition institutionnelle par secteur. Les tableaux 1, 2, 1.3 et 2.3, qui présentent le nombre, les cheminements, options, orientations et la ventilation des crédits de ces programmes, sont complémentaires à cette liste.

PROGRAMMES DE PSYCHOLOGIE (N=52)

Bishop's (n=5)

Certificat in Human Psychology
Mineur in Psychology
Major in Psychology
Honours in Applied Psychology
Honours in General Psychology

Concordia (n=6)

Mineur in Psychology
Major in Psychology
Specialization in Psychology
Honours in Psychology
Maîtrise in Psychology
Doctorat in Psychology

Laval (n=6)

Certificat en psychologie
Mineure en psychologie
Baccalauréat en psychologie
Maîtrise en psychologie (M.Ps.)
Maîtrise en psychologie (M.A.)
Doctorat en psychologie

McGill (n=9)

Minor in Psychology
Faculty Program in Psychology
Major in Cognitive Science
Major in Psychology
Honours in Psychology
Maîtrise in Psychology
Maîtrise in Educational and Counselling Psychology
Doctorat in Psychology
Doctorat in Educational and Counselling Psychology

Montréal (n=8)

Certificat en relations interpersonnelles
Mineure en psychologie
Majeure en psychologie
Baccalauréat spécialisée en psychologie
Maîtrise en psychologie
Maîtrise en science (psychologie)
Doctorat en psychologie (orientée vers la recherche)
Doctorat en psychologie (orientée vers la recherche et l'intervention)

Sherbrooke (n=3)

Mineure en psychologie
Baccalauréat en psychologie
Maîtrise en psychologie en relations humaines

TELUQ (n=1)

Certificat en psychologie

UQAC (n=3)

Certificat en psychologie
Baccalauréat en psychologie - extension du programme de l'UQTR
Maîtrise en psychologie - extension du programme de l'UQTR

UQAH (n=1)

Baccalauréat en psychologie - extension du programme de l'UQAM

UQAM (n=2)

Baccalauréat en psychologie
Doctorat en psychologie

UQAR (n=3)

Programme court en psychologie sociale
Programme court en psychologie
Certificat en psychologie

UQAT (n=1)

Certificat en psychologie générale

UQTR (n=4)

Certificat en psychologie
Baccalauréat en psychologie
Maîtrise en psychologie
Doctorat en psychologie

PROGRAMMES DE PSYCHOEDUCATION (N=13)

Montréal (n=4)

Certificat d'intervention en psychoéducation
Mineure en psychoéducation
Baccalauréat spécialisé en psychoéducation
Maîtrise en psychoéducation

Sherbrooke (n=2)

Baccalauréat en psychoéducation
Maîtrise en psychoéducation

UQAH (n=2)

Baccalauréat en psychoéducation
Maîtrise en psychoéducation - extension du programme de Sherbrooke

UQAT (n=2)

Baccalauréat en psychoéducation
Maîtrise en psychoéducation - extension du programme de Sherbrooke

UQTR (n=3)

Certificat en enfance inadaptée (RECU=adaptation scolaire)
Baccalauréat en psychoéducation
Maîtrise en psychoéducation - extension du programme de Sherbrooke

PROGRAMMES DE SEXOLOGIE (N=4)**Laval (n=2)**

Microprogramme en abus sexuels
Certificat en sexualité humaine

UQAM (n=2)

Baccalauréat en sexologie
Maîtrise en sexologie

ANNEXE 4

DONNEES SUR LES INSCRIPTIONS TOTALES, LES NOUVELLES INSCRIPTIONS ET LES DIPLOMES ATTRIBUES.

Les tableaux qui suivent présentent les données tirées du système de recensement des clientèles (RECU) du MEQ qui ont été compilées au Secrétariat de la CUP pour le présent rapport. Elles sont présentées par secteurs et par cycles. Les inscriptions et les nouvelles inscriptions correspondent au trimestre d'automne. Le nombre de diplômes attribués couvre l'année civile. Les sections 1.6, 1.7, 2.4, 2.5 et 3.3 du rapport sont appuyés sur ces données.

Certificats et mineures en psychologie au Québec (1986-1997)

<u>Inscriptions à l'automne</u>											Var.	
	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS ¹	UQAC	UQAR ²	UQAT	UQTR	Total	Ann.
1986	11	45	371	n.d.	56	136	17	0	38	0	674	
1987	8	41	297	n.d.	37	132	19	0	42	41	617	-8,46%
1988	13	37	334	n.d.	45	136	66	47	28	239	945	53,16%
1989	14	38	355	n.d.	38	140	153	33	14	367	1152	21,90%
1990	15	42	318	n.d.	34	168	179	5	2	421	1184	2,78%
1991	17	56	349	n.d.	28	181	191	33	19	472	1346	13,68%
1992	30	51	424	n.d.	27	215	251	35	12	559	1604	19,17%
1993	50	50	435	n.d.	21	226	158	57	11	524	1532	-4,49%
1994	48	35	389	n.d.	22	197	128	113	3	499	1434	-6,40%
1995	75	24	284	n.d.	28	198	86	128	2	463	1288	-10,18%
1996	75	32	229	n.d.	25	153	67	104	0	404	1089	-15,45%
1997	64	42	196	n.d.	25	129	58	34	17	356	921	-15,43%

<u>Nouvelles inscriptions</u>												
	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAR	UQAT	UQTR	Total	
1992	4	11	415	n.d.	32	70	224	3	3	353	1115	
1993	12	9	450	n.d.	22	90	49	57	2	318	1009	-9,51%
1994	8	10	391	n.d.	31	66	49	85	0	275	915	-9,32%
1995	9	4	278	n.d.	20	77	54	95	2	255	794	-13,22%
1996	7	11	216	n.d.	20	50	44	62	0	264	674	-15,11%
1997	4	3	220	n.d.	22	34	43	9	17	187	539	-20,03%

<u>Diplômes attribués</u>												
	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAR	UQAT	UQTR	Total	
1990	13	5	30	n.d.	23	60	30	0	7	10	178	
1991	13	11	33	n.d.	26	62	35	32	2	75	289	62,36%
1992	11	12	22	n.d.	14	64	38	2	2	101	266	-7,96%
1993	9	14	37	n.d.	18	67	21	35	1	91	293	10,15%
1994	17	12	39	n.d.	17	64	28	0	9	112	298	1,71%
1995	14	5	38	n.d.	17	64	51	22	2	122	335	12,42%
1996	19	6	37	n.d.	10	79	17	34	2	116	320	-4,48%
1997	27	5	39	n.d.	9	56	20	44	0	95	295	-7,81%

¹ Les admissions au certificat sont suspendues depuis l'automne 1998 et les données du mineure en psychologie ne sont pas disponibles

² Incluant la clientèle des deux programmes courts offerts par l'UQAR

Tableau
Baccalauréats en psychologie au Québec (1986-1997) *

Inscriptions à l'automne											Variation
	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAM	UQTR	Total	annuelle
1986	112	1150	310	917	456	123		316	419	3803	
1987	126	1105	321	826	424	131		318	452	3703	-2,63%
1988	107	1035	347	802	445	144		309	486	3675	-0,76%
1989	107	1034	350	740	418	136		308	531	3624	-1,39%
1990	97	1024	326	690	448	132	73	320	582	3692	1,88%
1991	110	1056	336	687	459	132	203	342	626	3951	7,02%
1992	148	1028	339	733	482	136	308	341	729	4244	7,42%
1993	183	974	387	811	493	132	326	394	918	4618	8,81%
1994	149	932	372	955	487	137	327	447	857	4663	0,97%
1995	145	948	380	1016	443	153	322	511	815	4733	1,50%
1996	137	984	376	951	475	171	279	514	659	4546	-3,95%
1997	135	950	364	870	501	177	219	540	563	4319	-4,99%
Nouvelles Inscriptions											
	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAM	UQTR	Total	
1992	71	326	128	237	208	60	162	118	312	1622	
1993	65	287	163	268	209	57	110	139	441	1739	7,21%
1994	33	284	129	333	206	50	100	179	228	1542	-11,33%
1995	48	331	142	310	152	70	96	180	235	1564	1,43%
1996	43	335	138	242	208	74	87	176	187	1490	-4,73%
1997	45	303	120	217	222	65	72	181	174	1399	-6,11%
Diplômes attribués											
	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC**	UQAM	UQTR	Total	
1990	28	172	112	218	88	37		59	108	822	
1991	25	198	103	227	113	50		41	127	884	7,54%
1992	24	194	102	179	95	37	37	61	171	863	-2,38%
1993	25	196	99	167	102	47	47	53	204	893	3,48%
1994	29	189	110	177	126	35	80	65	228	959	7,39%
1995	48	194	112	235	122	49	69	62	250	1072	11,78%
1996	44	183	119	266	139	39	85	88	342	1220	13,81%
1997	31	159	104	277	142	48	69	108	296	1165	-4,51%

* Le tableau recense les populations étudiantes des *Major/ Specialization/Honours* des universités anglophones; et celle de la majeure et du baccalauréat spécialisé de Montréal. L'UQAH ne paraît pas au tableau puisque le baccalauréat est offert depuis 1998.

** Les "diplômes de l'UQAC" sont donnés à titre d'information. En fait, il s'agit de diplômes de l'UQTR et ils sont inclus dans les chiffres de celle-ci, le programme de l'UQTR étant offert à l'UQAC par extension.

Tableau
Maîtrises en psychologie au Québec (1986-1997)*

Inscriptions à l'automne									Variation	
	Conc.	Laval	McGill-Sc	McGill-Ed	UdeM	UdeS	UQAM**	UQTR	Total	Annuelle
1986	16	232	10	238	244	31	227	123	1121	
1987	14	232	6	232	247	34	225	125	1115	-0,54%
1988	20	181	13	273	249	46	212	129	1123	0,72%
1989	20	168	20	275	254	56	143	123	1059	-5,70%
1990	18	193	19	247	265	50	100	125	1017	-3,97%
1991	19	193	18	246	257	59	75	125	992	-2,46%
1992	20	192	16	255	269	60	49	126	987	-0,50%
1993	23	197	15	273	224	73	31	126	962	-2,53%
1994	31	216	19	261	193	75	23	129	947	-1,56%
1995	36	234	7	237	149	87	22	135	907	-4,22%
1996	32	254	1	239	128	102	17	146	919	1,32%
1997	29	259	4	207	126	107	17	152	901	-1,96%

Nouvelles inscriptions										
	Conc.	Laval	McGill-Sc	McGill-Ed	UdeM	UdeS	UQAM	UQTR	Total	
1992	11	113	6	117	123	32	1	36	439	
1993	12	109	6	120	90	30	1	37	405	-7,74%
1994	16	130	11	111	80	30	0	42	420	3,70%
1995	16	126		105	66	40	4	41	398	-5,24%
1996	13	146		115	65	40	3	41	423	6,28%
1997	9	130	4	83	66	39	4	41	376	-11,11%

Diplômes attribués										
	Conc.	Laval	McGill-Sc	McGill-Ed	UdeM	UdeS	UQAM	UQTR	Total	
1990	9	96	7	85	75	41	31	40	384	
1991	4	82	6	82	104	23	39	34	374	-2,60%
1992	9	106	6	75	78	26	32	32	364	-2,67%
1993	5	79	7	81	86	15	20	29	322	-11,54%
1994	5	92	9	87	88	25	12	51	369	14,60%
1995	11	85	8	79	109	27	16	30	365	-1,08%
1996	11	95	4	71	75	20	8	35	319	-12,60%
1997	12	100	5	77	74	35	9	32	344	7,84%

* L'UQAC ne paraît pas au tableau, puisque la maîtrise est offerte depuis 1998 seulement.

** l'UQAM n'offre plus de programme de maîtrise; celle-ci reste exceptionnellement attribuée.

Tableau
Doctorats en psychologie au Québec (1986-1997)

Inscriptions à l'automne								Variation	
	Conc.	Laval	McGill-Sc	McGill-Ed	UdeM	UQAM	UQTR	Total	Annuelle
1986	56	34	54	39	259	62	15	519	
1987	68	33	55	42	232	72	20	522	0,58%
1988	62	40	57	51	236	78	22	546	4,60%
1989	63	38	56	52	236	115	25	585	7,14%
1990	65	47	57	59	228	141	24	621	6,15%
1991	63	54	57	61	233	164	24	656	5,64%
1992	64	51	66	65	243	195	22	706	7,62%
1993	68	51	78	67	312	224	21	821	16,29%
1994	72	60	81	67	321	250	23	874	6,46%
1995	64	52	82	78	301	266	24	867	-0,80%
1996	68	60	86	92	297	278	22	903	4,15%
1997	69	58	87	104	296	290	24	928	2,77%

Nouvelles inscriptions									
	Conc.	Laval	McGill-Sc	McGill-Ed	UdeM	UQAM	UQTR	Total	
1992	10	12	11	26	71	57	2	189	
1993	13	12	13	15	131	51	3	238	25,93%
1994	13	19	10	13	69	51	5	180	-24,37%
1995	9	13	14	14	52	48	6	156	-13,33%
1996	16	22	8	23	49	50	1	169	8,33%
1997	13	17	4	17	63	58	6	178	5,33%

Diplômes attribués									
	Conc.	Laval	McGill-Sc	McGill-Ed	UdeM	UQAM	UQTR	Total	
1990	11	5	13	5	21	5	n.d.	60	
1991	9	8	12	5	21	11	n.d.	66	10,00%
1992	10	3	7	6	18	13	n.d.	57	-13,64%
1993	9	9	6	13	20	10	n.d.	67	17,54%
1994	7	8	7	8	26	8	n.d.	64	-4,48%
1995	10	10	13	7	24	21	n.d.	85	32,81%
1996	10	7	10	5	20	16	n.d.	68	-20,00%
1997	12	12	10	8	29	29	n.d.	100	47,06%

**Tableau
Certificats, et mineure en psychoéducation (1986-1997)**

Inscriptions à l'Automne			Total	Variation
	UdeM-cert.&min.	UQTR	cert. et min.	Annuelle
1986	155	149	304	
1987	168	151	319	4,93%
1988	159	151	310	-2,82%
1989	160	153	313	0,97%
1990	133	133	266	-15,02%
1991	130	140	270	1,50%
1992	154	177	331	22,59%
1993	148	212	360	8,76%
1994	122	224	346	-3,89%
1995	90	214	304	-12,14%
1996	56	192	248	-18,42%
1997	30	156	186	-25,00%

Nouvelles inscriptions			Total	
	UdeM-cert.&min.	UQTR	cert. et min.	
1992	106	164	270	
1993	92	151	243	-10,00%
1994	59	152	211	-13,17%
1995	40	150	190	-9,95%
1996	29	134	163	-14,21%
1997	20	114	134	-17,79%

Diplômes attribués			Total	
	UdeM-cert.&min.	UQTR	cert. et min.	
1990	28	34	62	
1991	43	55	98	58,06%
1992	37	35	72	-26,53%
1993	24	49	73	1,39%
1994	45	62	107	46,58%
1995	39	73	112	4,67%
1996	29	77	106	-5,36%
1997	36	57	93	-12,26%

Tableau
Baccalauréats en psychoéducation au Québec (1986-1997)

Inscriptions à l'automne							Variation
	UdeM	UdeS	UQAH	UQAT	UQTR	Total	Annuelle
1986	271	224	132	108	275	1010	
1987	214	243	131	124	281	993	-1,68%
1988	187	231	125	113	263	919	-7,45%
1989	199	247	107	167	257	977	6,31%
1990	196	237	115	141	224	913	-6,55%
1991	198	241	147	145	203	934	2,30%
1992	237	246	156	150	218	1007	7,82%
1993	243	235	148	147	242	1015	0,79%
1994	241	231	188	134	265	1059	4,33%
1995	221	272	211	123	271	1098	3,68%
1996	245	274	210	100	268	1097	-0,09%
1997	262	224	207	87	273	1053	-4,01%

Nouvelles inscriptions							
	UdeM	UdeS	UQAH	UQAT	UQTR	Total	
1992	96	92	78	55	93	414	
1993	83	86	65	60	89	383	-7,49%
1994	88	89	88	52	88	405	5,74%
1995	71	127	81	38	114	431	6,42%
1996	100	94	72	22	77	365	-15,31%
1997	104	45	74	25	93	341	-6,58%

Diplômes attribués							
	UdeM	UdeS	UQAH	UQAT	UQTR	Total	
1990	37	78	16	24	63	218	
1991	56	71	10	33	59	229	5,05%
1992	44	60	21	23	73	221	-3,49%
1993	57	66	34	33	53	243	9,95%
1994	63	77	26	33	51	250	2,88%
1995	67	68	26	23	89	273	9,20%
1996	67	64	58	27	65	281	2,93%
1997	57	79	57	28	75	296	5,34%

Tableau
Maîtrises en psychoéducation au Québec (1986-1997)*

Inscriptions à l'automne							Variation
	UdeM	UdeS	UQAH	UQAT	UQTR	Total	Annuelle
1986	89	3				92	
1987	78	8				86	-6,52%
1988	67	41			18	126	46,51%
1989	57	59			24	140	11,11%
1990	56	75	11		28	170	21,43%
1991	61	91	18		32	202	18,82%
1992	65	90	20		35	210	3,96%
1993	56	75	24		40	195	-7,14%
1994	54	82	27		30	193	-1,03%
1995	43	70	25		38	176	-8,81%
1996	34	60	34	8	60	196	11,36%
1997	50	45	21	13	61	190	-3,06%

Nouvelles inscriptions							
	UdeM	UdeS	UQAH	UQAT	UQTR	Total	
1992	27	35	5		19	86	
1993	20	16	9		19	64	-25,58%
1994	14	43	11		12	80	25,00%
1995	10	19	9		25	63	-21,25%
1996	13	32	15	8	30	98	55,56%
1997	32	12	18	14	24	100	2,04%

Diplômes attribués							
	UdeM	UdeS	UQAH	UQAT	UQTR	Total	
1990	14	8				22	
1991	14	5				19	-13,64%
1992	12	18				30	57,89%
1993	15	14	1			30	0,00%
1994	9	18	7			34	13,33%
1995	18	24	2			44	29,41%
1996	15	21	8			44	0,00%
1997	5	32	5			42	-4,55%

* Pour la période précédant 1996, les données proviennent du programme en éducation spécialisée de l'UdeS (aussi en extension à l'UQAH et à l'UQTR), qui offrait une option en psychoéducation. Le programme de psychoéducation est apparu en 1996, et il a été aussi extensionné à l'UQAT. Les données de ces 4 établissements combinent donc la clientèle de deux options (éducation spécialisée et psychoéducation) avant 1996.

Certificat en sexualité humaine au Québec (1986-1997)			Baccalauréat en sexologie au Québec (1986-1997)			Maîtrise en sexologie au Québec (1986-1997)		
Inscriptions à l'automne		Variation	Inscriptions à l'automne		Variation	Inscriptions à l'automne		Variation
	Laval	Annuelle		UQAM	Annuelle		UQAM	Annuelle
1986	76		1986	438		1986	73	
1987	118	55,26%	1987	403	-7,99%	1987	75	2,74%
1988	112	-5,08%	1988	433	7,44%	1988	70	-6,67%
1989	100	-10,71%	1989	456	5,31%	1989	75	7,14%
1990	90	-10,00%	1990	456	0,00%	1990	87	16,00%
1991	102	13,33%	1991	498	9,21%	1991	90	3,45%
1992	141	38,24%	1992	495	-0,60%	1992	105	16,67%
1993	195	38,30%	1993	501	1,21%	1993	118	12,38%
1994	192	-1,54%	1994	511	2,00%	1994	135	14,41%
1995	113	-41,15%	1995	496	-2,94%	1995	134	-0,74%
1996	139	23,01%	1996	518	4,44%	1996	95	-29,10%
1997	146	5,04%	1997	519	0,19%	1997	92	-3,16%
Nouvelles inscriptions			Nouvelles inscriptions			Nouvelles inscriptions		
	Laval			UQAM			UQAM	
1992	80		1992	169		1992	28	
1993	132	65,00%	1993	153	-9,47%	1993	39	39,29%
1994	80	-39,39%	1994	194	26,80%	1994	49	25,64%
1995	40	-50,00%	1995	169	-12,89%	1995	40	-18,37%
1996	114	185,00%	1996	164	-2,96%	1996	33	-17,50%
1997	75	-34,21%	1997	182	10,98%	1997	35	6,06%
Diplômes attribués			Diplômes attribués			Diplômes attribués		
	Laval			UQAM			UQAM	
1990	56		1990	74		1990	8	
1991	30	-46,43%	1991	76	2,70%	1991	22	175,00%
1992	24	-20,00%	1992	86	13,16%	1992	18	-18,18%
1993	35	45,83%	1993	106	23,26%	1993	19	5,56%
1994	58	65,71%	1994	97	-8,49%	1994	29	52,63%
1995	85	46,55%	1995	95	-2,06%	1995	26	-10,34%
1996	67	-21,18%	1996	103	8,42%	1996	37	42,31%
1997	28	-58,21%	1997	106	2,91%	1997	48	29,73%

ANNEXE 5

Données sur le financement de la recherche: données de base de 1994-1997 par établissement universitaire.

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE:

DONNEES DE BASE PAR ETABLISSEMENT UNIVERSITAIRE (1994-1997)

Université/Unité	Subvention à la recherche universitaire									Contrats de recherche								
	Org. SIRU (en \$)			Σ94-97 Moy./an			Autres organismes (en \$)			Σ94-97 Moy./an			(en \$)			Σ94-97 Moy./an		
	1994-95	1995-96	1996-97	1994-95	1995-96	1996-97	1994-95	1995-96	1996-97	1994-95	1995-96	1996-97	1994-95	1995-96	1996-97	1994-95	1995-96	1996-97
Bishop's																		
Psychologie				41 000	13 667					0	0					0	0	
Concordia																		
Psychologie	1 989 921	2 132 264	2 573 177	6 695 362	2 231 787		219 200	221 090	130 708	570 998	190 333		61 950	69 873	156 107	287 930	95 977	
Laval																		
Psychologie	1 387 000	1 370 000	1 254 000	4 011 000	1 337 000		215 000	102 000	113 000	430 000	143 333		129 000	232 000	323 000	684 000	228 000	
McGill																		
Psychologie	1 756 418	1 878 538	1 948 288	5 583 244	1 861 081		611 349	670 087	828 463	2 109 899	703 300		118 666	156 456	201 497	476 619	158 873	
Couns. and Educ. Psychology	1 009 603	1 335 677	1 597 005	3 942 285	1 314 095		323 612	168 997		492 609	164 203		194 712	168 000		362 712	120 904	
UdeM																		
Psychologie	2 061 341	2 158 768	1 942 789	6 162 898	2 054 299		274 168	268 228	772 798	1 315 194	438 398		203 672	202 591	174 339	580 602	193 534	
Psychoéducation	580 653	581 945	767 000	1 929 598	643 199					0	0					0	0	
UdeS																		
Psychologie	1 156 286	582 889	588 880	2 328 055	776 018		16 600	56 479	1 500	74 579	24 860		22 756	16 684	37 330	76 770	25 590	
Secteur de psychoéducation ¹	153 701	209 194	687 753	1 050 648	350 216		10 000	10 000	65 000	85 000	28 333		163 701	219 194	752 753	1 135 648	378 549	
UQAC																		
Éducation et psychologie ²			92 851	92 851	30 950		45 696	29 690	24 618	100 004	33 335							
UQAH																		
Psychoéducation	42 677	230 168	87 573	360 418	120 139		69 464	4 644	278 105	352 213	117 404		10 000	17 000	27 000	9 000		
UQAM																		
Psychologie				5 376 132	1 792 044					571 954	190 651					841 189	280 396	
Sexologie	285 448	309 170	458 113	1 052 731	350 910		42 862	17 270	11 962	72 094	24 031		105 464	105 464	8 250	219 178	73 059	
UQAT																		
Sc. du comportement	n.d.	n.d.	n.d.				n.d.	n.d.	n.d.				n.d.	n.d.	n.d.			
UQTR																		
Psychologie	639 994	625 086	489 588	1 754 668	584 889		211 194	172 950	179 418	563 562	187 854		65 582		59 020	124 602	41 534	
Psychoéducation	2 500	17 300	12 300	32 100	10 700		32 000	14 000	35 000	81 000	27 000		25 000	20 000	23 000	68 000	22 667	

¹Données concernant uniquement les professeurs du secteur psychoéducation du Département d'éducation spécialisée

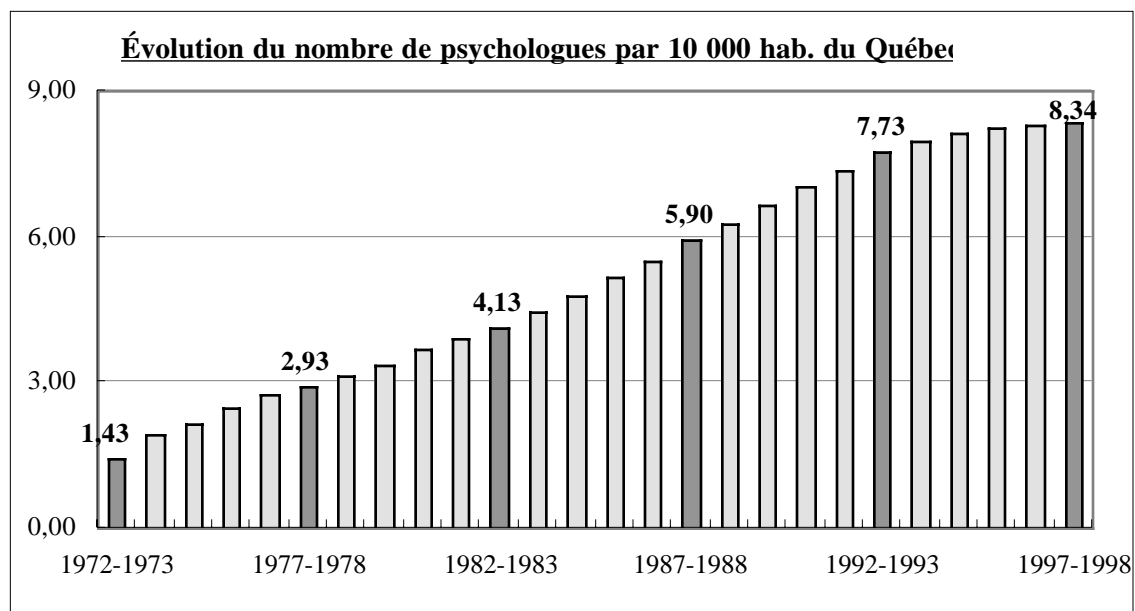
²Données concernant uniquement les professeurs de psychologie du Département des sciences de l'éducation et de psychologie

ANNEXE 6

Quelques données professionnelles en psychologie (nombre de psychologues et secteurs d'emploi).

Tableau 1
Evolution du nombre de membres de l'OPQ

Membres de la CPQ/OPQ		Par 10 000 hab.	Membres de la CPQ/OPQ		Par 10 000 hab.
1972-73	887	1,43	1985-86	3451	5,14
1973-74	1186	1,89	1986-87	3728	5,51
1974-75	1366	2,16	1987-88	4030	5,9
1975-76	1560	2,44	1988-89	4313	6,25
1976-77	1768	2,75	1989-90	4639	6,65
1977-78	1889	2,93	1990-91	4936	7
1978-79	2037	3,15	1991-92	5217	7,33
1979-80	2183	3,36	1992-93	5552	7,73
1980-81	2397	3,66	1993-94	5763	7,96
1981-82	2553	3,88	1994-95	5921	8,12
1982-83	2728	4,13	1995-96	6053	8,24
1983-84	2947	4,44	1996-97	6131	8,29
1984-85	3176	4,76	1997-98	6199	8,34



Secteur d'emploi des membres de l'OPQ, mars 1998

	Nombre	%
Pratique privée	1713	27,63
Fonction publique	523	5,21
Entreprises privées	314	5,07
<i>sous-total</i>	2550	37,91
Centres hospitaliers	850	13,71
CLSC	348	5,61
Centre jeunesse	179	2,89
Centre d'adaptation et d'hébergement	338	5,45
<i>Santé et Services sociaux</i>	1715	27,66
École primaire	564	9,1
École secondaire	289	4,66
CEGEP et collèges	249	4,62
Universités	549	8,86
<i>Éducation</i>	1651	27,24
Autres	483	7,79
<i>Total:</i>	6199	100

Source: Rapport annuel, Ordre des psychologues du Québec, 1997-1998

Niveau de scolarité des membres de l'OPQ, mars 1998

	Nombre	%
Doctorat	902	14,55
Scolarité de doctorat	785	12,66
Maîtrise	4512	72,79
<i>Total:</i>	6199	100

Conditions provinciales concernant le droit d'exercice de la profession de psychologue (septembre 1998)

Province	Diplôme universitaire	Examens EPPP
Alberta	Maîtrise	OUI
Colombie-Britannique	Doctorat ou équivalent	OUI
Île-de-Prince-Édouard	Doctorat ou maîtrise (sous certaines conditions)	NON
Manitoba	Doctorat ou maîtrise (sous certaines conditions)	OUI
Nouveau-Brunswick	Maîtrise	OUI
Nouvelle-Écosse	Maîtrise	OUI
Ontario	Doctorat ou maîtrise (sous certaines conditions)	OUI
Québec	Maîtrise	NON
Saskatchewan	Maîtrise	OUI
Terre-Neuve	Maîtrise (jusqu'en l'an 2001)	OUI

Source: Lorraine Breault, Société canadienne de psychologie, <http://www.cpa.ca/licensing.html>

